

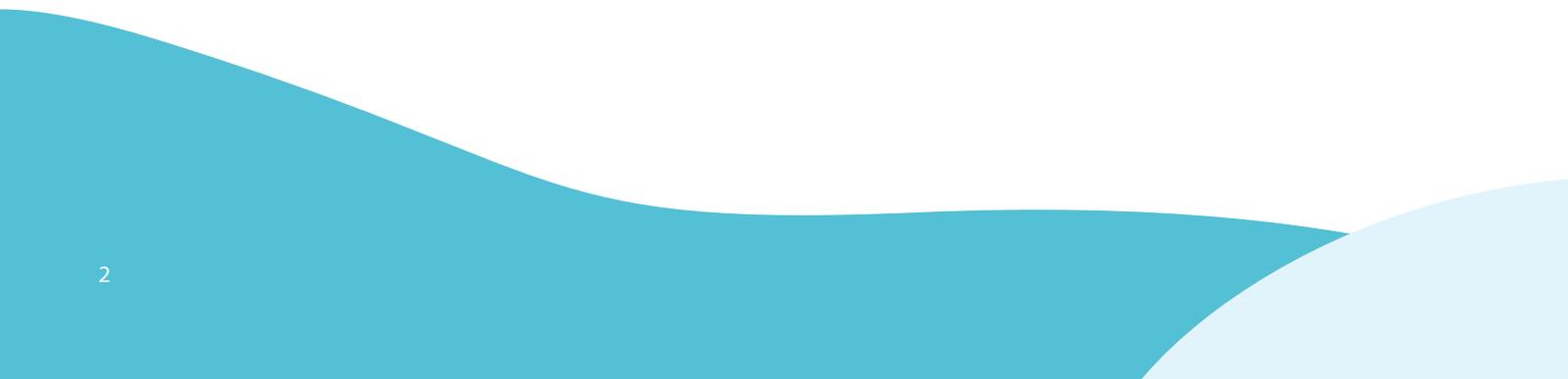
RAPPORT D'ACTIVITÉS



MOVE

Molenbeek Vivre Ensemble

2019



SOMMAIRE

P.4 INTRODUCTION

P.5 DIRECTION GÉNÉRALE ET SERVICES ASSOCIÉS

P.8 **SECRETARIAT GÉNÉRAL**

P.8 **LE SIPP**

P.8 **LE CENTRE CORNIMONT**

P.11 **LE SERVICE DE GESTION DES SALLES POLYVALENTES DE SPORTS**

P.12 DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

P.12 **LE SERVICE FINANCES**

P.12 **LE SERVICE LOGISTIQUE**

P.13 **LE SERVICE INFRASTRUCTURES/TRAVAUX**

P.13 **LE SERVICE INFORMATIQUE**

P.13 DIRECTION RH

P.15 DIRECTION DE PROXIMITÉ

P.16 **INTRODUCTION**

P.19 **L'ÉQUIPE DE DIRECTION DE L'AXE DE PROXIMITÉ**

P.22 **LES MAISONS DE QUARTIER ET COMMUNAUTAIRES**

P.22 **MAISON DE QUARTIER QUATRE-VENTS**

P.24 **MAISON DE QUARTIER LIBÉRATEURS**

P.27 **MAISON DE QUARTIER HEYVAERT**

P.29 **MAISON DU MARITIME**

P.32 **MAISON COMMUNAUTAIRE PIERRON-RIVE GAUCHE**

P.35 **LA MAISON DES FEMMES**

P.41 **LE TRAVAIL SOCIAL DE RUE**

P.41 **SECTEUR CENTRE**

P.42 **SECTEUR WEST**

P.45 DIRECTION SECONDE LIGNE

P.46 **INTRODUCTION**

P.47 **PROGRAMME COMMUNAL DE COHÉSION SOCIALE/COORDINATION ET COLLABORATIONS**

P.51 **AIDE AUX MOLENBEEKOIS PRIMO ARRIVANTS - SAMPA**

P.60 **ANTENNE J - SERVICE D'AIDE JURIDIQUE**

P.63 **CASTII (CENTRE ARTS, SCIENCES, TECHNOLOGIES, INNOVATIONS ET INCLUSION)**

P.65 **PÔLE SCOLARITÉ**

P.65 **LA CELLULE DE VEILLE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE**

P.69 **DISPOSITIF D'ACCROCHAGE SCOLAIRE - DAS**

P.70 **CELLULE PRÉVENTION VIOLENCE**

P.71 **MOTIC-MOLENBEEK ET LES TIC**

P.74 **PÔLE ADDICTIONS ET (RÉ)INSERTION APRÈS INCARCÉRATION**

P.74 **LE PONT- ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS DE DROGUE ET DE LEUR FAMILLE**

P.81 **LE SCAPI - SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT POUR PERSONNES INCARCÉRÉES**

P.85 CONCLUSIONS GÉNÉRALES

INTRODUCTION

Comme nous vous l'annoncions en introduction de notre rapport d'activités 2018, 2019 a été marquée par le renouvellement des organes de gestion de l'association (Assemblée Générale, Conseil d'Administration et Bureau) suite aux élections du 14 octobre. Ainsi le bureau a été intégralement renouvelé et 2/3 des nouveaux.elles administrateurs.trices ne l'étaient pas lors de la précédente mandature.

En 2019, sur proposition du bureau, le Conseil d'administration a entre autres décidé de :

- 1)** Renforcer l'équipe de Direction par l'engagement d'une Directrice administrative et financière (septembre 2019) compte tenu des (nouvelles) obligations de l'association en tant que grande asbl.
- 2)** Renforcer le Service Interne de Prévention par l'engagement d'un.e CPI (adjoint.e ou non) afin de mener un travail spécifique sur les analyses de risques.
- 3)** Rencontrer la demande de valorisation salariale exprimée en 2018 par les représentants des travailleurs en octroyant une prime de fin d'année à l'ensemble du personnel de l'association, prime calquée sur le régime au sein de l'administration communale de Molenbeek-Saint-Jean (phasage jusqu'en 2022).

Au niveau de nos services, notre association a continué **à développer ses projets** tant au niveau de la Direction Proximité que de la Direction Seconde Ligne.

Tout au long de cette année, nous avons également poursuivi et intensifié **le travail de collaboration** entre les services de proximité et les services de seconde ligne ainsi que la collaboration entre les service de prévention et les services de notre association.

Notre association a pour but **de développer une action sociale en matière de cohésion sociale en travaillant dans une optique de prévention et d'éducation permanente**. Plus encore qu'hier, le travail quotidien de notre association s'avère essentiel compte tenu de la réalité socio-économique des molenbeekois et en particulier des jeunes molenbeekois.

Comme vous pourrez vous en rendre compte à la lecture de ce rapport, notre association propose **un large éventail de services** destinés aux molenbeekois (voire aux habitants de la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre de la formation linguistique des primo-arrivants dans le cadre des Bureaux d'Accueil pour Primo-Arrivants (BAPA).

Nous vous laissons découvrir la richesse et la diversité de notre association.

Bonne lecture !



DIRECTION GÉNÉRALE ET SERVICES ASSOCIÉS

Sous le contrôle du Bureau (Présidente, Vice-Présidente, Secrétaire et Trésorier), le Directeur Général est chargé de diriger le **Comité de Direction** (DIRCO) et d'assurer la gestion quotidienne de l'association.

Le Comité de Direction se compose du Directeur Général, du Directeur des services de Proximité, du Directeur des Services de seconde ligne, du Directeur des Ressources Humaines et de la Directrice administrative et financière.

Il se réunit chaque semaine. A son agenda, débriefing, information, réflexion et organisation des activités, des événements et enjeux.

Notre Vision

MOVE est un acteur démocratique pluraliste, non partisan et non confessionnel qui vise l'émancipation et la capacitation d'un public diversifié.

Chaque citoyenne et chaque citoyen doit pouvoir mener une vie digne dans un vivre ensemble respectueux, pacifique et empreint de justice sociale. La collectivité doit pouvoir en être la garante et l'organisatrice ; en tenant compte de l'intérêt général et des mixités culturelles, sociales, intergénérationnelles et de genre.

Nous orientons ainsi notre action sur l'ensemble de la population de la commune et nous lui donnons les outils qui lui permettront de s'autonomiser, de s'émanciper et d'aller vers d'avantage d'épanouissement.

Grâce à des équipes pluridisciplinaires et en permettant aux personnes et aux groupes d'être les acteurs du changement, nous offrons des services sociaux adaptés aux besoins et aux réalités du terrain ; notamment dans le cadre d'une approche intégrée et transversale, l'« approche communautaire ».

Nos Missions

MOVE a pour principale mission de favoriser le mieux vivre ensemble. Nous y parvenons en décloisonnant les dispositifs d'action sociale ainsi que notre propre fonctionnement interne. Nous cadrans aux réalités du terrain en y associant largement le public.

Notre action sociale se décline principalement selon quatre axes inclusifs:

Capaciter: donner les outils au public pour qu'il puisse se renforcer dans sa confiance en soi, son autonomisation, son ouverture, ses choix et son épanouissement.

Créer du lien et les conditions d'une société inclusive: promouvoir l'égalité et l'équité. Rassembler les personnes ou les groupes, les valoriser, leur permettre d'agir et de dialoguer dans l'espace public de manière informée et critique.

Offrir un lieu d'écoute, d'accompagnement et d'action et s'adapter de manière constante aux besoins du public ; soutenir la mise en projet et les initiatives citoyennes.

Penser la prévention comme un champ d'action large, intégral et multidimensionnel qui va concerner à la fois la prévention sociale et situationnelle. Elle doit pouvoir travailler tant sur les causes que sur les conséquences de la violence, de l'insécurité et de l'exclusion.

Nos valeurs

Le respect de soi et des autres comme condition fondamentale du vivre ensemble. Le respect implique en lui-même la tolérance et le respect des libertés individuelles et collectives.

La solidarité comme fondement aux actions prises en vue d'atteindre d'avantage d'égalité et d'équité et de justice sociale.

La participation du public et des travailleurs.

L'engagement envers l'humain et l'ouverture au niveau individuel pour soi-même, pour la collectivité et pour l'organisation.

Le professionnalisme, la compétence, la séparation de la vie professionnelle et de la vie privée, l'égalité de traitement, la non-discrimination, l'impartialité et la confidentialité constituent les piliers du cadre de travail de l'association.

En 2017, le Comité de Direction s'est attelé à la rédaction d'un premier Plan Stratégique pour l'association. Sur base d'une analyse SWOT, le Comité de Direction a retenu 5 axes stratégiques transversaux sur lesquels il déploie son travail avec l'aide de l'ensemble des collaborateurs de l'association :

1 Des services évolutifs et adaptés

Le projet de notre association et tout autre projet qui en découle sont nécessairement des projets évolutifs car ils évoluent avec leur **temps**, ses **défis et ses exigences** ainsi que les besoins d'un public diversifié et croissant.

Il s'agit ici de garder continuellement à l'esprit que notre organisation œuvre dans un **but social** bien précis et que pour y parvenir elle doit pouvoir se questionner et le cas échéant se réinventer.

2 Une politique de ressources humaines adaptée aux enjeux et défis institutionnels

Il s'agit principalement de développer des outils indispensables pour offrir **une politique RH** digne d'une association telle la nôtre. Il s'agit d'un travail d'une importance primordiale s'inscrivant nécessairement dans la durée.

Il s'agit également de s'orienter davantage vers une **gestion par projet** et en dotant le projet organisationnel **des compétences nécessaires** à son plein déploiement.

C'est en misant sur la **multidisciplinarité, l'expertise, le professionnalisme, un leadership bienveillant, le bien-être au travail et la participation de ses équipes**, que MOVE parviendra à mobiliser en interne et à convaincre en externe.

3 Générer un fort sentiment d'appartenance

Le travail poursuivi sur le projet organisationnel doit en outre s'adjoindre d'un fort **sentiment d'appartenance en interne** pour pouvoir lui **donner vie** et une **certaine pérennité**.

C'est en rendant les équipes, les services, les cadres et les administrateurs de l'organisation co-auteurs de l'état de diagnostic et de leur **vision d'avenir** pour l'association que MOVE a doté son projet organisationnel d'une **base participative** extrêmement élargie et inédite.

Il s'agit de continuer notre **travail intégrateur** et de **dialogue interne** pour mettre en place une nouvelle **culture de travail** collaborative.

4 (Re)Devenir un acteur incontournable en matière de cohésion sociale et de prévention

L'ASBL doit se (re)positionner en tant qu'acteur incontournable dans ses secteurs d'activités. Il s'agit donc **d'affirmer et de défendre son identité renouvelée** tant au niveau interne qu'en ce qui concerne sa dimension externe et ce, dans l'ensemble de ses réseaux et ses partenariats.

L'action de MOVE doit en outre **dépasser la dimension locale** et cibler d'avantage les différents niveaux de pouvoir aux niveaux national, européen, international.

Il s'agit d'**incarner** et de **faire vivre le projet de MOVE**. en agissant véritablement comme une ASBL de droit privé à part entière ; dans le respect de ses spécificités et de ses liens avec la commune.

Cet axe s'appuiera notamment sur :

- une **amélioration de la gouvernance** en interne
- une **clarification des rapports avec la commune**
- l'élaboration d'une **stratégie de lobbying** et de **communication interne**

5 Professionnaliser notre recherche de subsides

MOVE est une organisation **non-marchande** qui travaille dans **l'intérêt général**. Elle souhaite continuer à offrir **des services accessibles** et de **qualité**.

Pour y parvenir, MOVE doit à la fois **pérenniser les subsides** qu'elle reçoit mais elle doit également rechercher **de nouvelles sources de financement** essentiellement public.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Tâches de l'assistante administrative

- Encodage et suivi du courrier entrant et sortant
- suivi du courrier interne/facture
- suivi des conventions entre MOVE et les autres institutions, organisations
- Encodage des différentes dépenses dans le programme de suivi des dépenses
- Rédaction de déclarations de créances pour les salles de sports

LE S.I.P.P.

Ce service est composé du conseiller en prévention (coordinatrice Logistique) et du conseiller en prévention adjoint (coordinateur Infrastructures/Travaux). Ils assurent ces tâches en plus de celles au sein de leurs départements.

Ils sont aidés par une assistante administrative du département logistique.

En plus des missions relatives au secrétariat du CPPT, le SIPP :

- assure le fonctionnement du service (rapports mensuels, annuel et établissement des fiches d'accident)
- analyse les risques et collabore au plan global de prévention et plan d'action annuel
- collabore et communique avec le SEPPT
- gère également l'organisation des visites médicales, les formations 'sécurité' du personnel la gestion des équipements de sécurité des bâtiments (extincteurs, trousse de secours,..)
- se tient à jour concernant la législation relative au bien-être

Afin de renforcer ce service, il a été décidé d'engager un CPI (adjoint ou non) à temps plein afin de pouvoir assurer et couvrir de manière plus exhaustive les besoins de l'association en terme de prévention et de sécurité.

LE CENTRE CORNIMONT

Le service est composé de 2 personnes à temps plein (1 responsable et 1 gestionnaire) affectés à la maintenance, la logistique, la supervision de l'encadrement et le volet administratif du projet.

Le centre est accessible toute l'année, pour des séjours résidentiels, sportifs, éducatifs ou de formation. La maison permet un accueil de 50 résidents

Les lits, armoires, meubles, la vaisselle, les jeux,... sont disponibles sur place. Le centre est entretenu par les équipes de bénévoles et les gestionnaires. Il est contrôlé annuellement par l'AFSCA, reconnu et contrôlé par l'ONE et contrôlé au niveau sécurité par les pompiers locaux. Un frigo règlementaire assure le transport de la viande. Seule la literie (2 draps, 1 taie) doit être amenée par les participants.

La participation aux frais (PAF) est de :

- Pour les jeunes avec des associations molenbeekoises : 4 €/jour pour les moins de 12 ans et 5 €/jour pour les + de 12 ans.
- Pour les associations non molenbeekoises : 8 €/jour pour les moins de 12 ans et à 10 €/jour pour les plus de 12 ans.

Objectif

Ce dispositif a pour objectif de réaliser un travail éducatif et de médiation au travers de trois volets (vacances, classes vertes et chantiers) qui s'adressent à des catégories différentes de participants selon les activités développées au sein de ce projet citoyen. Il permet aussi la découverte d'un environnement naturel au cœur de la ruralité. Ce projet a aussi un objectif d'inclusion par les contacts que les jeunes vivent avec un environnement différent de celui du milieu urbain de Bruxelles du point de vue de la nature mais également via les rencontres avec la population ardennaise.

Fonctionnement

Le volet «vacances» (6-21 ans)

Il s'adresse tant aux enfants en séjour de vacances, qu'aux adolescents et jeunes adultes qui viennent bénévolement ou non aider à l'encadrement de ces enfants afin d'apprendre à prendre des responsabilités, ils sont encadrés par des adultes professionnels qui sont responsables de l'ensemble du groupe en séjour.

Cette activité leur permet un apprentissage au vivre ensemble, au respect des différences, à la découverte de l'autre, de sa culture, de ses valeurs,... Il s'agit également de partager une expérience de vie en groupe avec ses règles, ses limites et le sens de la collectivité dans le respect des valeurs.

L'apprentissage du vivre ensemble et la découverte de la différence comme source d'enrichissement ne se font pas uniquement intramuros, mais également via les rencontres avec la population ardennaise.

Le volet 'classes vertes' (8-18 ans)

Il s'agit d'écoles qui souhaitent organiser leurs classes vertes dans notre centre. Par le biais de cette activité, nous proposons d'approcher différemment la scolarité en apprenant à connaître l'Autre et apprendre à respecter les différences.

Par ailleurs, les rencontres avec les habitants du village offrent également de nombreuses possibilités des échanges enrichissants (découverte de professions, d'us et coutumes, d'histoires locales,...).

Le volet 'chantiers' (dès 12 ans)

Cet encadrement vise des jeunes molenbeekoises qui ont besoin de poser des actes positifs dans le sens citoyen du terme afin de se sentir reconnus aux yeux des adultes et de constituer un modèle d'identification pour les plus jeunes.

Ce volet a également un grand impact sur les jeunes et enfants impliqués dans les deux autres volets étant donné que les jeunes du chantier montrent un exemple participatif dans lequel les plus jeunes peuvent s'identifier et trouver un exemple. Le travail des plus grands sert de modèle d'identification aux plus jeunes. Les 3 activités sont distinctes mais interdépendantes et s'adressent tant aux filles qu'aux garçons.

Fréquentation

En 2019, nous avons organisé **42 camps de vacances** (39 camps en 2018) et avons accueilli environ **1.060 jeunes** (1012 jeunes en 2018). Le nombre de camps et le nombre de jeunes accueillis sont en hausse.

Le nombre moyen de participants est stable : **33** (comme en 2018).

Aucune classe verte n'a eu lieu à Cornimont en 2019.

7 séjours « chantiers-encadrement » d'une durée de 3 à 5 jours ont été organisés contre 15 en 2018. 7 jeunes ont participé à ce type de chantiers. L'encadrement réduit à deux responsables n'a pas permis d'organiser plus de chantiers.

Constats et perspectives

Il s'agit encore toujours de poursuivre les remises en état des sanitaires par le groupe chantier rendus difficiles pour des raisons de manque d'encadrement (Les 2 personnes responsables dont la présence est indispensable pour garantir la sécurité et la cohérence des travaux étaient au nombre de 3 avant 2017)

Dans le cadre des classes vertes, bien que nous ayons rencontré à nouveau bon nombre de directions, nous ne recevons quasi aucune demande d'occupation. Par conséquent, nous poursuivrons les contacts avec les directions afin de leur représenter notre projet.

Nous souhaitons à nouveau solliciter nos partenaires en interne (TSR, MQs,...) afin d'ouvrir et renforcer la sélection de 'jeunes plus difficiles et de renforcer ainsi un coaching plus approprié avec ces jeunes en décrochage. Cornimont pourrait ainsi lors de périodes plus calmes accueillir ce genre d'initiatives.

Il est un fait que la participation de jeunes bénévoles à la vie du Centre joue un rôle quant à leur insertion sociale. Ils apprennent à travailler et à s'investir pour autrui et prennent au fur et à mesure des responsabilités dans l'organisation de la vie du centre. Ils sont également un bon exemple pour les plus jeunes résidents

LE SERVICE DE GESTION DES SALLES POLYVALENTES DE SPORTS

L'équipe des Gestionnaires de salle est composée **de 12 personnes** (11,5 ETP) et gère deux sites sportifs : les salles Decock et Intendant.

Leur mission principale consiste en un travail de proximité avec les usagers de ces salles et plus largement avec l'ensemble des habitants du quartier. Ils accueillent, centralisent les entrées et sorties, veillent au bon déroulement des activités, au respect de l'infrastructure et des diverses installations.

La dimension socio-éducative est une des composantes transversales de leur approche.

A l'exception des vacances d'été, les salles fonctionnent 7j/7, de 9h à 22h du lundi au vendredi et de 10h à 18h les samedis et dimanche. Durant les vacances d'été, les salles sont ouvertes du lundi et vendredi de 10h à 18h.

Elles accueillent différents types de groupe :

- 1 les jeunes directement encadrés par des travailleurs de notre ASBL
- 2 des écoles
- 3 des ASBL ou autres associations
- 4 des groupes autoconstitués.

La fréquentation annuelle des salles

	2017	2018	2019
<i>Decock</i>	27435	26973	28295
<i>Intendant</i>	19111	20118	20849

A ces chiffres, il faut encore ajouter les présences aux stages, tournois et journées multisports qui n'ont pas été comptabilisées dans les chiffres présentés ci-dessus.

Les fréquentations des salles de sports augmentent légèrement en 2019 y compris à l'Intendant malgré le fait que des travaux importants (changement du revêtement du sol) ont eu lieu.

Nombre de groupes qui ont fréquenté les salles en 2019

Groupes de MOVE asbl :

Salle Decock : 9 + Salle de l'Intendant : 9 => TOTAL = **18**

Ecoles:

Salle Decock : 2 + Salle de l'Intendant : 11 => TOTAL = **13**

ASBL/ Associations :

Salle Decock : 10 + Salle de l'Intendant : 8 => TOTAL = **18**

Groupes autoconstitués :

Salle Decock : 14 + Salle de l'Intendant : 18 => TOTAL = **32**



**DIRECTION
ADMINISTRATIVE
ET FINANCIÈRE**

Jusqu'en septembre 2019, les services financiers, administratifs et techniques étaient attachés à la Direction Générale. A partir de cette date, une Direction Administrative et Financière a été créée, concrétisée par le recrutement d'une Directrice dédiée.

La nouvelle Direction Administrative et Financière regroupe les services Finances, Informatique, Logistique et Infrastructures / Travaux. Outre l'encadrement et la supervision de ces services qui sont gérés par leurs coordinateurs respectifs, elle assure :

- la mise en place et suivi des procédures administratives et financières
- avec la Direction Générale, l'élaboration et la gestion budgétaire

LE SERVICE FINANCES

Le service Finances est composé de 4 personnes (**3,6 ETP**) et est chargé :

- D**e la comptabilité, à savoir opérations comptables, états de rapprochement, comptes de résultat et de bilan, déclarations fiscales des ASBL, déclaration de créance,...
- D**e la trésorerie à savoir liquidation des salaires, paiement des fournisseurs, élaboration de tableaux de bord relatif à l'encaissement des recettes, gestion des comptes bancaires
- D**e la gestion administrative des subsides, à savoir la collecte des pièces comptables et l'établissement des dossiers financiers selon les circulaires financières spécifiques à chaque pouvoir subsidiant et des déclarations de créance
- D**e la tenue des archives selon les prescriptions légales

Enfin, ce service est également chargé au niveau communal du suivi des subsides des pouvoirs publics que l'ASBL gère entièrement tant au niveau administratif que financier : bordereau de recouvrement, déclaration de créance, dossiers financiers,...

LE SERVICE LOGISTIQUE

Ce service est composé de 5 personnes (**4,7 ETP**) et est chargé :

- D**e l'économat : contact avec les fournisseurs, commandes et livraisons dans les lieux de travail, validation des factures,...
- D**es inventaires (à l'exception du matériel informatique)
- D**es assurances : gestion des contrats d'assurance des biens et des personnes, déclarations et traitement des accidents de travail, sinistres et accidents corporels
- D**e l'organisation du travail et de la gestion du personnel d'entretien (11 personnes) ainsi que de la formation du personnel art. 60
- D**e la gestion technique du parc automobile
- L'**appui aux événements de la Proximité

LE SERVICE INFRASTRUCTURES/TRAVAUX

Ce service est composé de 4 personnes (**4 ETP**) et s'occupe :

- D**e la gestion des infrastructures y compris des chantiers réparations et aménagements pour 13 bâtiments avec l'aide d'une équipe de 2 ouvriers et d'une personne sous contrat art.60.
- D**e la garde (relai alarmes) des bâtiments de notre association 7j/7 et 24h/24.

LE SERVICE INFORMATIQUE

Le service Informatique est composé de 2 personnes (**2 ETP**) et est chargé :

- D**e la gestion, installation et maintenance du parc informatique
- D**e l'assistance et support technique (matériel et logiciels) auprès des utilisateurs
- D**es inventaires du matériel informatique

DIRECTION RH

La direction RH se compose de 5 membres :

- 1 Directeur
- 1 juriste/coordonateur
- 1 accompagnatrice ISP
- 2 assistantes administratives

La direction RH dans ses aspects administratifs assume les tâches suivantes :

- G**estion de la paie et gestion administrative complète (documents, données, contacts internes et avec les instances administratives externes, statistiques, budget, etc.) pour le personnel de l'asbl MOVE (123 personnes au 31/12/2019). C'est un service Pay-roll « full service » en charge de toutes les formalités administratives (déclaration DMFA, ...) qui dans une association de notre taille relèverait d'un secrétariat social. 2019, a été marqué par la mise en service du logiciel de paie Persée et du l'adaptation progressive du logiciel @Rh
- C**onsolidation et de validation comptable des frais du personnel (85 % du budget de l'asbl) en collaboration avec le service finance.
- R**elais administratif du service « GRH » communal pour les prestations et les congés du Personnel MOVE (28 personnes)
- G**estion administrative du personnel détaché du CPAS dans le cadre de l'article 60 de la loi organique sur les CPAS (23 personnes)
- G**estion et accompagnement social des programmes de transition professionnelle (10 travailleurs sous contrat PTP)
- G**estion de la relation contractuelle de travail (MOVE): engagements (gestion des CV, préparation du conseil de gestion, contrats, accueil, etc.), avenants, discipline, licenciements, sorties
- G**estion des relations collectives de travail (MOVE) : préparation (information juridiques, données relatives au personnel, réunions, etc.), participation et suivi des négociations au sein des organes de concertation (Conseil d'Entreprise, Comité PPT, Délégation syndicale)

En 2019, nous avons ouvert le chantier de l'harmonisation des statuts Asbl- commune. La convention d'entreprise du 10/09/2019 a vu l'octroi d'une prime de fin d'année similaire à la prime octroyée aux agents communaux

L'asbl en quelques chiffres

Effectifs au 31/12/2019

L'association comptait au 31/12/2019 : 177 travailleurs répartis entre:

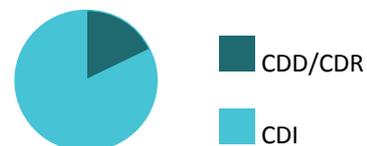
Répartition du personnel par employeur :

- 123 asbl
- 28 communaux
- 1 travailleur détaché du CPAS
- 23 contrats art 60
- 2 travailleurs détachés l'ASBL Atout Projets

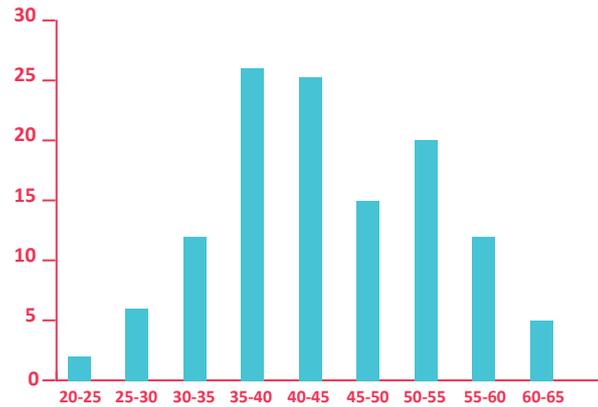
Répartition du personnel asbl hommes/femmes



Répartition du personnel asbl hommes/femmes



Répartition du personnel par tranche d'âge



Turn-over (hors art 60) :

Il se calcule selon la formule : $(\text{Nbre de départ} + \text{Nbre d'entrée})/2 / \text{effectif au } 01/01/2019$

Entrées 2019: **16**

Sortie 2019: **17**

Effectif au 01/01/2019: **120**

Turn-over 2019: **13.75 %**

L'importance du turn-over au sein de l'asbl s'explique principalement par:

- 7** engagements temporaires de travailleurs sous contrat PTP
- 4** engagements temporaires de formateurs FLE liés à l'obtention d'une enveloppe complémentaire
- 2** contrats de remplacement de travailleurs en suspension de contrat (repos d'accouchement ou maladie)

Notre politique d'accueil et le suivi journalier des nouveaux arrivants s'avèrent dans ce contexte un élément crucial pour la bonne intégration de l'ensemble de ces travailleurs. Notons également la charge de travail importante demandée au management et aux équipes de terrain qui, à un rythme régulier, voient partir des collègues nouvellement formés et doivent accueillir et intégrer de nouveaux collègues à gérer.



DIRECTION DE PROXIMITÉ

INTRODUCTION

L'axe de Proximité de l'asbl Molenbeek Vivre Ensemble (MOVE asbl) est constitué de services de 1ère ligne qui ont pour principales missions: l'accueil, l'information et l'accompagnement socioéducatif des enfants, jeunes, adultes et familles de la commune de Molenbeek-Saint-Jean, avec une attention particulière portée à l'inclusion des publics les plus fragilisés.

Par son travail, l'Axe Proximité vise à renforcer le lien social entre les habitants, à prévenir les mécanismes de marginalisation, d'exclusion et d'auto-exclusion (repli sur soi), surtout chez les publics jeunes, et à mettre en place des actions qui améliorent les conditions de vie dans les quartiers.

Suivant ces objectifs, notre action est pensée, construite et mise en place selon un principe de co-construction avec les différents publics, afin de s'assurer que les projets soient mobilisateurs, participatifs et porteurs de valeurs citoyennes communes: respect (de soi et des autres), émancipation, mixité (sociale, culturelle, d'âge et de genre), coopération, solidarité et responsabilité.

L'axe Proximité est composé de 10 projets/services :

- 3** Maisons de Quartier (MQ 4 vents, MQ Libérateurs et MQ Heyvaert)
- 2** Maisons Communautaires (Maison du Maritime et Maison Communautaire Pierron-Rive Gauche)
- 2** équipes de Travail social de Rue (Centre Historique et Gare de l'Ouest-Beekkant)
- L**e Pôle Jeunesse
- L**a Maison des Femmes
- U**ne équipe de direction.

Comme chaque année, nous avons porté une attention particulière à l'empowerment des enfants, des jeunes, des adultes et des familles qui fréquentent nos structures de proximité et qui vivent des situations de fragilité multiple : difficultés familiales, scolaires, économiques, sociales...

Pour travailler la «capacitation» de ces publics et leur développement personnel et collectif, leur intégration et leur participation à la vie sociale et économique de la cité dans une optique de renforcement du lien social, les services de proximité de l'asbl ont proposé un panel complet d'actions/activités/projets:

- D**ispositifs de soutien et d'accompagnement scolaire (primaire et secondaire)
- O**rganisation d'activités de temps libre (week-end et vacances scolaires)
- O**rganisation d'activités socioculturelles, artistiques et sportives (hebdomadaires)
- O**rganisation d'ateliers sociolinguistiques (apprentissage de la langue française)
- M**ise en place de permanences sociales (à bas seuil d'accueil)
- C**onstruction de projets (individuels, collectifs et communautaires)
- T**ravail Social de Rue
- T**ravail de partenariat et de réseautage

Le présent rapport ambitionne de rendre compte de tout le travail accompli pour réaliser les missions susmentionnées.

Cadre de référence et logique de subsidiation

Les services de l'axe Proximité de l'asbl MOVE sont financés par plusieurs cadres de subsidiation, qui sont de nature réglementaire, voire décrétole, et qui revêtent une haute importance dans la compréhension de nos actions. Premièrement, parce que ces cadres déterminent les actions à mener prioritairement sur le terrain. Deuxièmement, car pour comprendre les logiques de subsidiation, il est important de bien identifier les textes légaux de référence, de comprendre leur logique, leur contenu et les mécanismes qui en découlent en matière de gestion de subsides.

Ce préalable nous a paru important à mettre en exergue car les services de proximité de l'asbl MOVE sont subsidiés par plusieurs cadres de référence, ayant chacun sa logique et sa technicité. L'enjeu central, à notre niveau, consiste à «synthétiser» ces différents cadres pour créer et maintenir notre propre cadre de référence (projet pédagogique) qui aura la mission de «garantir» l'adéquation de nos actions aux réalités de la population, des travailleurs.euses et de l'institution.

Pour clarifier cette donnée, soulignons que les principales sources de subsidiation des services de proximité sont les suivantes :

● **Cadre du Programme de Cohésion Sociale de la Commission Communautaire française (COCOF) de la Région de Bruxelles Capitale.** Dans notre cas, ce cadre implique que l'objectif de notre association ainsi que les actions qu'elle mène répondent à la définition de la cohésion sociale prévue par l'article 3 du décret du 13 mai 2004 ainsi qu'aux priorités, dégagées en 2014 par le Collège de la Commission communautaire française pour le quinquennat 2016-2020, et qui se déclinent comme suit :

- ∅ **Le soutien et l'accompagnement à la scolarité (P1)**
- ∅ **L'apprentissage et l'appropriation de la langue française en tant que citoyen actif (P2)**
- ∅ **La citoyenneté interculturelle (P3)**
- ∅ **Le « vivre ensemble » (P4)**

Au niveau des services de proximité, les actions prioritaires relèvent du soutien et de l'accompagnement scolaire, et de l'apprentissage et l'appropriation de la langue française. Les Maisons de quartiers, Maisons communautaires et la Maison des Femmes dépendent en grande partie de ce cadre de subsidiation. Un troisième projet transversal est mené dans la priorité du vivre ensemble : le Laboratoire des Mixités.

● **Cadre du Fonds d'impulsion à la politique des immigrés (FIPI) de la Commission Communautaire française** qui soutient les projets favorisant la réalisation d'une ou plusieurs dimensions de l'intégration :

- la promotion de l'égalité et de la diversité** dans l'ensemble des secteurs de la vie sociale, culturelle et économique
- la participation à la vie sociale**, culturelle, économique et politique, et l'acquisition de ressources utiles à l'exercice du libre choix et de l'autonomie de la personne
- l'amélioration** de l'échange et de la connaissance mutuelle entre les différentes communautés, ainsi que le dialogue interculturel ; le soutien aux dynamiques locales favorisant la cohésion sociale
- la mixité sociale**, culturelle, intergénérationnelle et de genre du public
- l'émancipation** des femmes et des jeunes filles
- la lutte contre le racisme**, l'antisémitisme, l'islamophobie et toutes les autres discriminations
- la lutte contre les replis identitaires.**

Toutefois, et depuis 2015 dans le cadre de la 6ème réforme de l'Etat, le FIPI a été (en partie) supprimé et ses moyens ont été partiellement transférés aux entités fédérées (Fédération Wallonie Bruxelles). Ce cadre est destiné à complètement disparaître lors du prochain quinquennat du Programme de Cohésion sociale (2021-2026). Cela est important à mentionner car les Maisons de quartiers, Maisons communautaires et la Maison des Femmes dépendent également en grande partie de ce cadre de subsidiation.

● **Cadre du Plan Local de Prévention et de Proximité (PLPP) du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale** qui vise à améliorer la sécurité au niveau de la RBC et à lutter contre l'augmentation du sentiment d'insécurité dans les quartiers. Le PLPP fonctionne sur un principe d'actions prioritaires (déterminées par la Région de Bruxelles-Capitale):

- Ø **Présence visible et rassurante sur l'espace public**
- Ø **Décrochage scolaire**
- Ø **Assuétudes**
- Ø **Médiation de conflits sur l'espace public**
- Ø **Radicalisation et Polarisation**

Pour rappel, la Politique de Prévention communale est divisée en deux volets : les compétences que la commune exerce directement (via le service de prévention communal) et les compétences que la commune a délégué à notre asbl paracommunale avec contrôle de tutelle et supervision du suivi des objectifs du Plan. Dans le cadre des services de proximité, c'est l'action de « médiation de conflits sur l'espace public » qui est poursuivie à travers nos dispositifs de Travail Social de Rue (TSR)

D'abord, cette énumération des cadres de référence permet d'exposer comment la multiplication des cadres peut présenter l'inconvénient de complexifier la cohérence de l'ensemble des actions menées sur le terrain. Chaque cadre de référence (subside) dispose de son propre mode d'attribution, de gestion et d'évaluation. En outre, chaque pouvoir subsidiant alloue ses ressources en fonction de priorités définies anticipativement et qui (parfois) ne sont pas en complémentarité, du moins dans leurs objectifs stratégiques.

Ensuite, il est important de souligner que cette multiplication des cadres peut avoir pour effet d'alourdir la tâche de gestion administrative et financière, avec pas moins d'une demi-douzaine de rapports d'activités à produire annuellement.

Enfin, il n'est plus un secret que l'action associative devient de plus en plus « téléguidée » à travers les logiques de contractualisation et de subside (par appel à projets), dans un contexte général de bonne gouvernance, de réduction des dépenses publiques et de recherche d'efficacité. Le risque est que l'on passe d'une relation de partenariat basée sur la reconnaissance de l'utilité publique de l'activité associative à une relation de subordination de l'associatif vis-à-vis du pouvoir politique et des pouvoirs publics.

Notre défi par rapport à cette multiplication des cadres (assemblage institutionnel) nous impose d'être attentif à ce que cette « architecture » ne nous conduise pas, inlassablement, à inscrire nos actions dans une logique de gestion et de production de prestations de service sans réelle cohérence interne et sans réel impact sur le terrain. Plus clairement, nos objectifs ne peuvent pas se limiter à déployer des activités/actions/projets qui n'obéissent qu'à une logique de justification de subsides.

L'ÉQUIPE DE DIRECTION DE L'AXE PROXIMITÉ

L'équipe de direction est composée d'un directeur et de deux attachées, l'une davantage en charge des aspects financiers, budgétaires, administratif et des ressources humaines, et de l'autre des aspects pédagogiques, de la rédaction et de la gestion de projets (en soutien aux équipes).

En plus de la coordination des équipes de proximité et des activités/projets qui se concrétisent au niveau des différentes structures, l'équipe de direction coordonne des projets propres dont l'objectif général est de renforcer l'offre de services spécifique de l'axe Proximité, la professionnalisation des équipes, la cohésion sociale et le vivre-ensemble.

Projet Classe D

Le projet *Classe D comme débrouillardise*, démocratie est un projet coordonné par la Direction de l'axe Proximité dans le cadre d'un subside spécifique triennal du DASC (Région de Bruxelles-Capitale). Il concerne la mise en place d'un accompagnement scolaire collectif et individualisé pour les enfants de 6ème primaire et un accompagnement psychosocial pour les familles. En 2019, quatre Maisons de quartier et communautaires se sont inscrites dans ce dispositif.

Cette année, le projet a intéressé 35 enfants âgés de 11 à 13 ans ainsi que leurs familles.

Les activités et axes de travail ont été les suivants :

- Deux ateliers de soutien et accompagnement scolaire de 2 heures/atelier, à destination des enfants de 6ème année primaire (8 enfants/atelier), réalisés en partenariat avec l'asbl Schola ULB
- Un atelier hebdomadaire (pour un total de 12 enfants) de suivi/coaching individuel (méthodologie de travail, révision générale du programme, etc.) pour des enfants de 6ème ayant des difficultés particulières
- Des ateliers de coaching parental (1 fois par mois dans chaque MQ/MC) réalisés par une coache en développement. Les thèmes des ateliers, décidés en concertation avec les participant.e.s, portaient sur l'éducation positive des enfants, la scolarité, la vie de famille, etc. Ces ateliers ont été suivis, dans certains cas d'un accompagnement individualisé, en fonction de la demande.
- Un soutien social à la demande, pour accompagner les parents et les enfants dans certaines démarches spécifiques (inscription en secondaire, rencontre avec les professeurs, relais vers des services spécialisés, lecture de documents officiels en lien avec l'école, recherche de matériel scolaire, visites de bibliothèques, centre culturels, etc.)

Groupe de travail EDD/Supervision pédagogique

Le groupe EDD est né en 2016 de l'exigence de se donner un cadre pédagogique commun d'offre de services de qualité, davantage structurée, professionnelle et épanouissante pour les enfants et les jeunes qui fréquentent nos structures, tout en laissant la liberté à chaque équipe de créer des projets spécifiques. Comme chaque année, le groupe de travail s'est réuni tous les deux mois pour nourrir la réflexion, partager les savoirs et renforcer la capacité des équipes à fournir un accompagnement à la hauteur des défis posés par nos publics.

A côté des actions récurrentes et structurelles liées à la conception et évaluation des activités d'Ecole de Devoirs et de Plaines de vacances proposées par chaque structure, différentes initiatives et accompagnements ont été proposés en 2019 :

Centre de documentation

La bibliothèque du Groupe de Travail EDD a été implémentée grâce notamment au choix et à l'achat d'ouvrages divers dans le domaine pédagogique et de l'animation : manuel de soutien scolaire, méthodes d'apprentissages collaboratifs, abonnements à des revues éducatives pour les enfants et les équipes, manuels pratiques (livres destinés aux enfants pour offrir des activités diverses de bricolages artistique et DIY). Une sélection d'exercices, d'activités pédagogiques et de leçons (toutes matières confondues) destinés à renforcer les acquis des enfants est venue s'ajouter afin de permettre aux collègues des EDD de trouver les ressources nécessaires pour le travail de soutien scolaire.

Intervention

Cette année, les référentes EDD des cinq MQ/MC ont pu bénéficier d'un accompagnement spécifique afin d'analyser de manière collective certaines difficultés qui se présentent structurellement dans le cadre du travail EDD : la charge des devoirs scolaires, la difficulté des enfants de bénéficier de temps libres et de création, la difficulté des familles de suivre l'évolution de leurs enfants, les dynamiques de travail d'équipes composites, etc. L'objectif était ainsi de trouver ensemble les solutions le plus adéquates, construire des outils communs qui pourraient aider dans la gestion des EDD, poursuivre la démarche de professionnalisation des équipes. Ces réunions d'intervention ont été assurées par la responsable des formations de l'asbl Changement pour l'Égalité, à raison d'une fois par mois, tout au long de l'année.

Plan de formation (individuelle et collective)

Certains.es animateurs et animatrices ont participé à des formations, délivrées notamment par la Coordination des Ecoles de Devoirs (CEDD) la Fédération francophone des Ecoles de Devoirs et le Centre de Littérature Jeunesse de Bruxelles. Ces formations ont porté sur différentes thématiques en lien avec le travail d'accompagnement des enfants : la construction de jeux à partir d'album jeunesse, l'éducation positive et bienveillante, la communication non violente, les intelligences multiples ou encore la gestion mentale.

Le Labo des Mixités

Mené dans le cadre du Programme de Cohésion Sociale, le projet *Laboratoire des MixitéS* est un projet transversal à l'axe Proximité qui aspire à renforcer la notion du « vivre ensemble égalitaire », au travers de démarches impliquant les enfants, les jeunes, les habitant-e-s, les parents, les éducateurs et éducatrices, ainsi que tout adulte ayant un rôle d'accompagnement de ces publics. L'objectif, à terme, est de créer une mallette pédagogique à destination des professionnel.le.s de l'animation, des parents, des enfants pour travailler ce vivre-ensemble.

L'action du Labo s'effectue au travers d'une coordination pédagogique (au niveau de la direction), en impliquant des partenaires externes. Le Labo vise à « mettre en musique » différentes actions et projets qui se conçoivent et se réalisent dans une optique de mixitéS.

En tant que projet transversal, le projet du Labo des MixitéS contribue d'une part à la réussite des projets que les différentes structures de la Proximité réalisent à destination de leurs publics, d'autre part, construit et mène des démarches propres, mais toujours en partenariat. Nous arrivons à la fin du quinquennat : l'année 2019 a été consacré à l'accompagnement dans la rédaction de projets de vivre ensemble réalisés par les équipes et par la construction de l'outil pédagogique final qui témoignera du parcours.

Sport pour Tous

Depuis trois ans, le projet *Sport Pour Tous* vise le développement d'activités socio-sportives orientées vers la découverte de disciplines moins connues ou/et moins pratiquées par les enfants et les jeunes des quartiers populaires. Il est porté par un coordinateur des activités sportives et par un employé sous statut article 60. Le projet peut compter sur un subside de la COCOF.

L'ouverture à de nouvelles disciplines sportives permet d'allier les visées socioéducatives du travail social, de stimuler l'envie de découvrir et d'apprendre et de casser certaines barrières et stéréotypes (sport de rue vs. sport de salle ; sport de riches vs. sport de pauvres ; sport de garçons vs. sport de filles ; etc.). Le projet Sport Pour Tous propose ainsi une offre sportive inclusive et alternative aux disciplines et aux modalités dominantes.

A travers cette nouvelle offre, le projet vise à :

- E**largir la programmation sportive via la construction d'un programme sportif multidisciplinaire à destination d'un plus large public d'enfants et de jeunes
- P**ermettre à ces publics de découvrir la richesse des différentes disciplines sportives et de les pratiquer de manière inclusive et sans discrimination de sexe, de genre, d'origine ethnique, de classe sociale, de capacité motrice, etc.
- U**tiliser le sport comme un outil d'émancipation et d'autonomisation des enfants et jeunes
- C**asser les stéréotypes et lutter contre les discriminations qui peuvent « parasiter » la pratique du sport

Le public cible de ce projet sont les enfants et les jeunes entre 6 et 15 ans, filles et garçons, habitant notamment les quartiers historiques de la commune.

En 2019, les ateliers sportifs multidisciplinaires se sont déroulés de la manière suivante :

- 5** jours d'activités semaine
- 2** salles de sport utilisées
- 14** ateliers hebdomadaires
- 2** ateliers/semaine/enfant ou jeune
- D**es stages sportifs organisés durant les périodes de vacances scolaires (offre extra)

Les ateliers sportifs ont été organisés selon un calendrier trimestriel et thématique :

Octobre–Décembre: initiation aux sports de ballons (Hand Ball, Basket, Volley Ball, baseball...)

Janvier-Mars: initiation aux sports de raquettes (Hockey, Badminton, Tennis)

Avril-Juin: initiation à des sports insolites (Golf, tir à l'arc, frisbee, kin Ball)

Octobre-Juin: initiation aux arts martiaux. En 2019, nous avons eu la chance de faire intervenir la championne du monde de Jiu-jitsu Amal Amjahid

Toute l'année: activité futsal

Public effectivement touché par l'action: 173 enfants de 6 à 15 ans (127 garçons et 46 filles)

Des rencontres avec des sportives de haut niveau comme Amal Amjahid pour le Jiu-jitsu et Jill Boon de l'équipe des Red Panthers ont servi à décroisonner les esprits et à donner un exemple aux enfants, jeunes et leurs familles, de l'importance du rôle des femmes dans le sport. Il faut cependant continuer à proposer un accès égalitaire aux pratiques sportives, notamment pour les filles. En 2019, la volonté de décroisonnement a profité majoritairement aux garçons, mais contrairement aux années précédentes, ces derniers s'ouvrent de plus en plus à la mixité, grâce au cadre pédagogique du projet.

LES MAISONS DE QUARTIER ET COMMUNAUTAIRES

MAISON DE QUARTIER QUATRE - VENTS

Implantée dans le quartier depuis plus de 10 ans, la maison de quartier Quatre-Vents – dans la lignée des objectifs de notre asbl – œuvre à l'épanouissement et l'émancipation des enfants, jeunes et familles. Concrètement, la MQ organise différents projets et activités autour d'actions telles que le soutien scolaire (École de Devoirs), des activités d'accueil temps libre (durant les vacances scolaires notamment), et des activités socioculturelles et socio-sportives destinées aux adolescent.e.s et aux adultes.

Les activités menées en 2019

L'École de Devoirs

L'École des Devoirs et les activités pluridisciplinaires qui se réalisent dans ce cadre sont conçues et mises en place afin de développer les capacités et l'autonomie des enfants, soutenir le plaisir des apprentissages par des activités variées d'expression et de création, et mettre en place un lieu inclusif pouvant soutenir l'estime de soi et leur capacité d'« apprendre à apprendre ». L'EDD a lieu du mardi au vendredi, entre 15h30 et 18h00. Les activités sont encadrées par l'équipe d'animation et une bénévole.

Suite à l'arrivée de la nouvelle référente, l'École de Devoirs a été repensée pour être plus proche des besoins des enfants et des familles. Pour ce qui est de l'accompagnement scolaire, les enfants ont été repartis en groupe de besoins : les enfants de 1ère et 2ème primaire, accompagnés par deux animateur.rices, les enfants de 3ème, 4ème et 5ème primaire, accompagnés par trois animateur.rices et les 6ème, accompagnés par une animatrice. Ces derniers ont d'ailleurs pu bénéficier d'ateliers de soutien scolaires collectifs en partenariat avec Schola ULB et d'un accompagnement individuel proposés dans le cadre du projet Classe D.

Les Plaines de vacances

Les Plaines de vacances ont été systématiquement organisées à l'occasion des vacances scolaires : détente, printemps, été, automne et hiver. En fonction du temps et des saisons, le programme de Plaines a comporté des activités socio-culturelles et récréatives diverses : sorties-découverte, grands jeux d'intérieur/extérieur, etc. Le développement physique de l'enfant par la pratique du sport et activités physiques (plein air et intérieur) reste également un objectif transversal de plaines.

En lien avec les quatre objectifs de l'ONE les plaines de la MQ Quatre-Vents ont eu tout particulièrement à cœur d'offrir un espace d'épanouissement à des enfants en situation précaire et/ou qui ne font pas d'activités avec leurs parents, d'emmener les enfants à la découverte de la vie de groupe (citoyenneté, participation), de donner du temps à l'enfant et lui ouvrir les « champs des possibles », de garantir un espace d'expression et de développement de soi et du groupe ouvert sur tout le monde, de favoriser la rencontre et améliorer le vivre-ensemble, de promouvoir la confiance en soi et le développement de l'autonomie de l'enfant.

L'accent a été également mis sur l'importance de proposer des activités libres, moments très importants qui permettent aux enfants de choisir, de rêver, de se rencontrer entre pairs, de partir à la découverte de soi et du monde, toujours sous l'accompagnement bienveillant de l'équipe d'animation.

Un autre temps important de nos plaines de vacances est constitué par les camps/séjours résidentiels que l'équipe propose aux enfants et aux jeunes. C'est l'occasion de travailler en profondeur la participation, la citoyenneté et la créativité, loin de rythmes frénétiques de la ville et en contact avec la nature et un environnement adapté aux besoins.

Les activités jeunesse

La MQ a également organisé des activités Jeunesse, destinées à un public de 14 ans et plus. L'accent est mis sur l'activité sportive comme outil d'émancipation et de création de liens. Deux projets ont vu le jour en 2019 :

1 Initiation à la boxe pour les filles

Destinées à un groupe de filles de 12 à 15 ans, cette activité a eu lieu les samedis matin à la salle de sport de la Maison communautaire Pierron Rive-Gauche. À la fois basé sur le cardio et le renforcement musculaire, la boxe est un sport de combat où sécurité, discipline, vigilance, technique et confiance en soi sont les maîtres-mots.

2 Mini-foot et multisports

Toujours les samedis matins, un groupe de jeunes a également eu accès à la salle de sport Mohamed Ali (quartier Heyvaert). Après un échauffement complet : course, jeux d'oppositions, jeux coopératifs, etc. l'équipe a proposé différents sports comme le foot, l'unihockey, le basket, l'athlétisme, le ping-pong ou encore le badminton. Tout cela dans le but de bouger, prendre conscience de son corps et de l'importance du sport et renforcer ses capacités.

3 Projets d'action sociale.

L'équipe a accompagné le groupe de pré-adolescents et d'adolescent.e.s dans la mise en place d'un groupe de parole visant le questionnement sur les inégalités sociales et l'engagement citoyen des jeunes. Ces rencontres se sont concrétisées dans le choix des jeunes de soutenir les personnes sans-abris. L'équipe les a ainsi épaulés dans la prise de conscience du phénomène du sans-abrisme mais aussi de leurs potentialités en tant qu'adolescent.e.s et citoyen.ne.s impliqué.e.s dans des questions sociétales et du monde qui les entoure pour devenir des acteurs à part entière de la vie de leur quartier/ville. Cette réflexion s'est transformée en action concrète : une fois par mois, les jeunes – accompagnés par l'équipe d'animation – ont préparé et apporté des repas à des différents endroits fortement fréquentés par des personnes sans-abris.

Le soutien parental

Nous avons également organisé des activités de soutien/accompagnement parental afin de mieux guider les familles dans la recherche des solutions à leurs questions ou problèmes. Cette aide a pris la forme de permanences individuelle généralistes qui ont eu lieu deux fois par semaine, réalisées par la référente de l'Ecole de Devoirs, assistante sociale de formation. Ces rendez-vous ont été complétés par des temps de réunion et d'échanges collectifs sur l'éducation positive des enfants et leur bien-être, via les ateliers participatifs réalisés par la coache Rihab Mohamadi, grâce au projet Classe D.

Le travail en réseau et participatif

La Maison de quartier est implantée dans un quartier où d'autres actions sociales et/ou associatives sont actives. Tout au long de l'année, des réunions avec des partenaires anciens et nouveaux ont permis de renforcer ou de tisser de nouveaux liens et projets avec notamment des collectifs d'habitants et des associations comme les Jeunesse musicales de Bruxelles, la Maison des Femmes (MOVE asbl), Centrum West, asbl Le Piment, le Home Belgica, le Home Saint Ursule ou encore l'antenne d'Actiris.

Publics (aspects quantitatifs)

Axe de travail/activités	Nb d'inscrits.es en 2019	Genre		Récurrence/fréquence
		H	F	
<i>Ecole de devoirs</i>	72	42	30	4 jours/semaine
<i>Plaines de vacances</i>	160	70	65	8 semaines/an
<i>Alpha</i>	16	/	16	2 jours/semaine

Projets-phare

1 Quand la musique crée des liens

Initié par l'asbl *Les jeunes musicales de Bruxelles* et en partenariat avec la Maison des Femmes (MOVE asbl), l'objectif du projet était de faire rencontrer des publics d'âges et d'horizons différents autour d'ateliers et des balades sonores dans les quartiers de Molenbeek, de la construction d'instruments, de techniques de musique et de chant (décalamation, slam, rap) afin de « mettre les habitant.e.s du quartier en résonance ». Tout au long de l'année, un groupe de quinze enfants âgés entre 6 et 13 ans a rencontré des participant.es du Conseil consultatif communal des Aînés et de la Maison des Femmes pour chanter, faire de la musique, se rencontrer et croiser les différents regards sur la commune.

2 Les ateliers de lecture créative

La MQ dispose d'un espace de lecture depuis deux ans que les enfants ont nommé *Biblioketje*. Cette année, des ateliers de lectures ont rythmé les activités d'animation de l'École de Devoirs. L'objectif de ces ateliers hebdomadaire était de créer des moments créatifs en tout genre (cuisine, bricolage, dessin, théâtre, etc.) à partir d'un ou plusieurs livres afin de favoriser une approche ludique de la lecture, permettre aux enfants d'y prendre du goût, et de développer la curiosité, le langage, le vocabulaire et l'imaginaire par les lectures animées des animateurs.rices.

Les points forts de cette année

La Maison de Quartier a renforcé son assise dans le quartier et la mixité du public. Des enfants et des familles de nouvelles nationalités ont poussé la porte et se sont inscrits aux différentes activités. L'assiduité de ces derniers à l'École de Devoirs a également augmenté.

En ce qui concerne les jeunes, nous avons constaté une augmentation de la fréquentation aux activités proposées avec un élan nouveau en termes de mixités de genre et de mobilisation par l'action sociale de ces derniers.

Les parents ont également apprécié l'offre d'activité qui leur était destinée. Les ateliers participatifs sur l'éducation positive des enfants (au travers du projet Classe D) ont rencontré un franc succès.

MAISON DE QUARTIER LIBÉRATEURS

La Maison de quartier est située dans le haut du quartier Maritime, entre Molenbeek et Jette. Ce quartier est en changement depuis quelques années avec la rénovation de Tour et Taxis, l'ouverture il y a peu d'une nouvelle école secondaire à pédagogie active, la construction d'une autre école avec un bassin potentiel de 1 400 élèves, la rénovation de commerces d'envergure, etc.

La MQ dispose de différents locaux qu'elle met à disposition pour ses activités : espace d'accueil, classes de soutien scolaire, locaux pour les animations, cuisine équipée, sous-sol et grenier aménagé.

L'équipe est composée d'un coordinateur et de cinq travailleurs.euses et est renforcée ponctuellement par l'aide de bénévoles ou stagiaires, ainsi que des parents ou des jeunes pour certains projets.

Les activités menées en 2019

L'École de Devoirs

L'École de Devoirs de la MQ Libérateurs est ouverte du mardi au vendredi. Dans ce cadre, le soutien scolaire est organisé le mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 18h. Il s'agit d'une aide aux devoirs différenciée pour les petits (6 à 8 ans) et les plus grands (9 à 14 ans). Il y a également une aide spécifique pour les plus de 14 ans une fois par semaine et sur demande. Ce dispositif permet d'offrir une aide adaptée à nos publics, souvent dans des situations de précarité car confronté à des difficultés économiques et sociales diverses. Beaucoup d'enfants et de jeunes y trouvent la possibilité d'avoir une aide scolaire dont ils ne bénéficient pas à la maison.

Des activités diverses, ludiques, récréatives, créatives et citoyennes sont organisées dans les temps de l'après-devoir et les mercredis.

Les activités du mercredi et du samedi après-midi (ces dernières étant en dehors du cadre EDD) sont l'occasion de développer des activités multiples (jeux enfants/parents, ateliers divers, théâtre, sorties culturelles, ateliers artistiques, expositions, ateliers culinaires, ateliers créatifs etc.)

Plaines de vacances

Durant les vacances scolaires, la MQ des plaines de vacances du lundi au vendredi. En fonction du temps et des saisons, les activités se déroulent dans les locaux ou en extérieur. Un programme hebdomadaire d'activités est mis à disposition des parents. Comme dans les autres Plaines de vacances de l'axe Proximité, on y accède par une inscription préalable et le nombre des participants admis varie en fonction du nombre d'animateurs. rices disponibles.

Les activités sont diverses et axées sur la découverte, la sensibilisation à l'environnement et au respect de l'autre ainsi que le vivre ensemble et l'autonomisation des enfants et jeunes. Une charte est réalisée avec les enfants et les jeunes, et le règlement d'ordre intérieur ainsi que le projet pédagogique est remis aux parents lors des inscriptions.

Activités jeunesse

Les adolescents qui fréquentent la MQ sont des jeunes qui se cherchent, fortement en demande de soutien et d'écoute. Les activités jeunesse (+ de 14 ans) sont alors pensées afin de répondre au besoin de valorisation des jeunes, de renforcement de la confiance en soi, de l'ouverture des « champs des possibles » et de l'autonomisation progressive. Ceci, afin de combler les vécus d'échec (scolaire et social) que certains d'entre eux peuvent intérioriser dès leur jeune âge. Le programme des jeunes est co-construit avec eux afin de leur rendre leur place active dans le processus de décision.

Cette année, les activités se sont déroulées au rythme de deux soirées par semaine. Le mercredi a été réservé à des entraînements de minifoot, pensés pour favoriser le dépassement de soi ainsi que la cohésion de groupe et le vivre ensemble. Le jeudi, outre le soutien scolaire, les jeunes ont pu fréquenter un atelier d'initiation à la boxe donné par des jeunes adultes du quartier, eux-mêmes passionnés par ce sport. Composé d'une quinzaine de jeunes, le groupe était mixte et l'encadrement a permis d'alterner des apprentissages techniques et des exercices de stretching. Il s'agissait donc surtout d'une mise en forme physique où l'accent a été mis sur le respect du sport et de l'autre plutôt que sur le combat proprement dit.

A ces rendez-vous fixes, se sont ajoutées les sorties socio-culturelles du vendredi (théâtre, one man show, improvisation, divertissement etc.), en fonction de la programmation et de la disponibilité des jeunes.

Comme chaque année, les jeunes se sont impliqués également dans certains événements en offrant leur apport en termes d'organisation ou d'encadrement d'activité à destination des plus petits.

Le soutien parental

Comme chaque année, la Maison de quartier a offert un cadre d'accompagnement/soutien à destination de parents fortement en demande d'échanges de savoirs et de projets à faire en famille. A travers ces suivis, l'équipe a essayé de répondre aux questionnements relatifs à la scolarité et à l'éducation des enfants. Certains d'entre eux ont apporté une aide ponctuelle aux différents projets en cours. Par ces rencontres et moments d'échange, l'objectif était de les responsabiliser et de les mettre en avant en tant qu'acteurs principaux dans l'éducation des jeunes. Concrètement, ils ont été conviés aux réunions concernant le suivi des jeunes, les projets en cours, les évaluations d'activités mais aussi à des moments plus festifs comme des repas de fêtes, des présentations des réalisations des enfants, etc. Certains d'entre eux se sont également investis dans des projets communautaires, dans le cadre du projet *Espace Tous* mené par un groupe d'habitants en étroit partenariat avec la Maison de quartier.

Le travail en réseau et communautaire

Depuis des années, la Maison de quartier est inscrite et participe activement au travail en réseau avec de nombreux partenaires du quartier : l'Ecole du Cirque, l'Epicerie sociale Amphora, la commune, la Ludothèque intergénérationnelle, le Vaartkapoen, le Foyer des jeunes, l'IBGE, le Home Acacia, la Maison des cultures, le Centre Communautaire Maritime, Park Farm, etc. dans l'objectif d'organiser des projets communs pour améliorer le vivre-ensemble du quartier. La MQ – comme d'autres structures de la Proximité – est aussi partenaire de rencontres et débats avec le réseau associatif de la commune dans le cadre des réunions de cohésion sociale. Des réunions sont également organisées sur différentes thématiques (école de devoirs ...). Enfin, la Maison de quartier accueille aussi un comité d'habitants dans le cadre du projet citoyen *Espace Tous*.

Publics (aspects quantitatifs)

Axe de travail/activités	Nb d'inscrits.es en 2019	Genre		Récurrence/fréquence
		H	F	
<i>Ecole de devoirs</i>	62	25	37	4 jours/semaine
<i>Plaines de vacances</i>	120	73	47	8 semaines/an
<i>Activités jeunesse</i>	23	13	10	2 jours/semaine
<i>Projet communautaire</i>	30	8	22	

Projets-phare

Cette année, l'équipe a concentré ses énergies sur deux projets en particulier : le potager collectif et le projet *Jeunes en action*.

1 Projet Jardins collectifs

Comme chaque année, des parcelles de terre ont été mises à disposition des habitants par l'IBGE au Park Farm. La Maison de quartier a coordonné la gestion d'une parcelle transformée en « potager citoyen ». Autour de ce potager, différents ateliers ont été organisés sur le thème du « comment mieux consommer et diminuer nos déchets ». Par exemple, des ateliers de « cuisine avec les restes » pour apprendre à réutiliser les fruits et légumes un peu abîmés mais toujours bons à la consommation ont été organisés. Cet atelier a rassemblé enfants et habitant.e.s du quartier sur un même temps : la préparation de soupes, de confitures, de chapelure, etc. que les participant.e.s ont ensuite ramené chez eux.

2 Projet jeunes en action

Tout au long de l'année, des jeunes de la Maison de quartier ont accompagné les animateurs.rices dans l'encadrement des enfants de 6-12 ans afin d'acquérir une certaine expérience et assurance en animation. En contrepartie de cette disponibilité, l'équipe les a aidés et accompagné dans la recherche de jobs étudiants dans l'animation.

Les points forts de 2019

Les enfants se sont sentis valorisés par les activités et projets développés à la Maison de quartier, ils ont été fiers d'appartenir à un groupe qui leur apporte un soutien tant au niveau scolaire qu'en terme d'épanouissement personnel au quotidien. Au fil du temps et des activités, l'équipe a pu constater une évolution positive en assurance et en autonomie.

Une évolution équivalente chez les jeunes a également été constatée : ils sont aujourd'hui plus responsables et autonomes et plus ouverts sur l'extérieur. Ils sont également plus impliqués dans la vie du quartier et s'investissent volontiers.

La sollicitation des parents et la volonté de les inclure davantage dans les questions de scolarité de leur enfant reste une priorité au-delà des difficultés rencontrées. Comme chaque année, l'équipe d'animation a pu constater auprès de certains parents une évolution positive en ce qui concerne leur implication dans la scolarité de leurs enfants.

MAISON DE QUARTIER HEYVAERT

Les locaux de la Maison de quartier Heyvaert sont situés quai de l'Industrie, juste à la limite entre Molenbeek, Bruxelles-Ville et Anderlecht. Le quartier a vu ces trente dernières années arriver différentes communautés immigrées, principalement d'origine marocaine et d'Afrique centrale. C'est dans ce creuset aux atouts formidables de multiculturalité – mais qui cumule aussi de nombreuses problématiques socio-économiques et socioculturelles – que la MQ s'est développée. Le quartier Heyvaert est, et a toujours été, très commerçant notamment avec la vente et l'exportation de voitures. C'est un quartier réputé « difficile » en raison des problèmes de délinquance et de drogue que l'on peut y rencontrer.

L'équipe se compose d'un coordinateur, d'une référente EDD, d'un référent axe jeunesse et citoyenneté, de quatre animateurs.

Les activités menées en 2019

Ecole de Devoirs

L'EDD est accessible à tous les enfants de 6 à 15 ans et s'adresse principalement à un public fragilisé du quartier. Elle est ouverte du mardi au vendredi. Les mardis, jeudi et vendredi, des activités de soutien scolaire en plus des activités d'animation sont réalisées. Les mercredis et certains samedis sont dédiés aux activités de plus grande envergure et aux projets.

L'EDD se veut un espace de développement et de renforcement des capacités des enfants visant la mise en autonomie, le développement de la créativité, la mise en lien des différents savoirs scolaires et non, au travers de nombreuses activités que l'équipe d'animation propose aux enfants.

Par conséquent, loin de répéter ce qui a été fait en classe, nous privilégions une approche plus large, par le jeu, la découverte ou l'expérimentation, de façon à rendre possible le renforcement des apprentissages et des compétences des enfants. Pour y arriver, nous utilisons des outils pédagogiques divers comme des livres, la vidéo et d'autres supports ludiques.

Plaines de vacances

Durant les vacances scolaires, nous avons réalisé des plaines de vacances du lundi au vendredi en intérieur et en extérieur. Un programme hebdomadaire et/ou mensuel d'activités a été mis à disposition des parents. Au travers d'exercices physiques ou mentaux qui se pratiquent sous forme de jeux individuels ou collectifs, l'équipe a veillé à ce que la motricité, l'implication ou encore l'estime de soi soient des objectifs de ces différentes activités.

L'organisation d'excursions et camps a permis le contact avec des personnes différentes à travers des projets et des activités communes.

Activités jeunesse

La MQ a également organisé des activités et projets destinés aux jeunes de 14 ans et plus. L'objectif était de favoriser le développement d'une citoyenneté critique, active, responsable et solidaire, par une prise de conscience et une connaissance des réalités de la société, des attitudes de responsabilité et de participation à la vie sociale, économique et culturelle. Il se construit à partir de différentes actions/projet.

1 Les activités d'expression corporelle

Il s'agissait d'activité de danse et théâtre dont l'objectif était de partir de situations de vie vécues par les jeunes, de leurs émotions, de leurs souhaits pour travailler sur la conscience du corps et ses limites, la puissance des gestes et des mouvements et construire ensemble une pièce théâtrale capable de restituer la richesse de leur propos.

2 Les visites culturelles

Cette année, l'équipe jeunesse a créé avec les jeunes un calendrier de visites culturelles permettant de varier les lieux et les disciplines à rencontrer (ludothèques, musées et expo, spectacles de théâtre, cinéma, etc.) afin de leur ouvrir le « champs des possibles » et de créer de la nourriture de l'esprit propice à la création de projets.

Soutien parental

Dans la droite ligne du travail entamé en 2018, l'implication active des parents dans la vie de l'EDD a été reconduite. L'objectif était d'approcher de plus en plus de parents, de les soutenir dans la relation avec l'école, de leur offrir un lieu d'échange de savoirs et bonnes pratiques, de les orienter vers des services psychosociaux ou de recherche d'emploi (de notre asbl et de la région de Bruxelles-Capitale) si besoin.

Projets communautaires

La MQ a des projets et des actions qui mobilisent différent publics ainsi que le quartier en tant que tel. En tant qu'acteur du quartier, cette année elle s'investit depuis quelques années dans un travail de tissage de liens au niveau du quartier. Pour ce faire, l'équipe, les enfants et leurs familles participent aux projets communautaires comme la fête de quartier, afin de lui donner un nouveau souffle. Cette fête constitue une occasion supplémentaire de créer des moments de rencontre entre les habitants d'un même quartier, d'affermir les liens sociaux, de faciliter la participation des familles.

Publics (aspects quantitatifs)

Axe de travail/activités	Nb d'inscrits.es en 2019	Récurrence/fréquence
<i>Ecole de devoirs</i>	65	4 jours/semaine
<i>Plaines de vacances</i>	160	8 semaines/an

Projets-phare

1 Projet vidéo

Fruit d'un partenariat avec le Centre Vidéo de Bruxelles dans le cadre du programme de Cohésion sociale, ce projet était destiné aux pré-adolescents (12 – 15 ans). Il consistait en la réalisation d'une capsule vidéo reflétant la vie du quartier. Les objectifs du projet étaient de favoriser les échanges entre les jeunes et les personnes qui sont interviewées, dans la commune mais aussi vers l'extérieur, de donner un support à la créativité des jeunes, de les inciter à réfléchir sur leur environnement de vie et à développer leur esprit critique. Cette capsule a été ensuite utilisée lors des différentes projections dans les écoles, associations organisées par le CVB.

2 Projet théâtre

Comme chaque année, un projet de théâtre a été réalisé à destination des enfants et des pré-adolescents. Ces ateliers ont permis l'épanouissement, l'expression et confiance en soi des enfants et des jeunes, de se construire au sein d'un collectif et ainsi à mieux s'inscrire dans la société. Il a également permis de renforcer le lien avec les parents qui ont participé nombreux au spectacle et supporté les acteurs.

Les points forts de 2019

Les enfants et les jeunes se sont sentis valorisés, épanouis, généralement bien intégrés au groupe. L'équipe d'animation a pu constater une assurance et une autonomie nouvelles.

Contrairement à l'année dernière où l'équipe ressentait une certaine forme de réticence, cette année a été particulièrement riche en collaboration avec les parents notamment au niveau de l'EDD.

Le travail communautaire continue à se déployer, la MQ étant un acteur incontournable qui soutient les habitants dans leurs démarches et les accompagne à devenir des acteurs responsables dans leur quartier.

MAISON DU MARITIME

Le quartier Maritime continue sa mutation rapide. Le site de Tour et Taxis et ses nombreuses transformations dans le « bas du maritime » où se trouve la Maison du Maritime en est un des grands symboles. Le site de la KBC voisin de notre structure qui fait ses valises et les travaux qui vont s'effectuer sur ce site mais aussi le pont qui va relier les deux rives traduisent le dynamisme et la vitesse des changements à venir pour ce quartier où de nouvelles constructions essentiellement destinées à accueillir des nouveaux habitants se développent. Ces changements vont accentuer le défi du vivre ensemble entre « nouveaux » et « anciens » habitants et démontrent le processus de gentrification du centre de Bruxelles dont Molenbeek, et particulièrement le quartier Maritime, font partie.

Construire un monde solidaire, favoriser l'autonomisation et l'émancipation, prévenir la marginalisation et les mécanismes d'auto-exclusion font toujours partie des missions générales de l'équipe de la Maison du Maritime. Celles-ci se déclinent essentiellement un contact permanent auprès des habitants des alentours en leur proposant et offrant divers projets et/ou activités réfléchis avec eux ou partant de leur propre initiative, lorsque cela s'avère possible.

Les activités menées en 2019

Ecole des devoirs

Au niveau de l'EDD, l'année 2019 a été marquée par le renfort d'une référente pédagogique au sein de l'équipe, ce qui a permis de renforcer le développement de l'EDD. Les activités de soutien et accompagnement scolaire ont été associées à des temps de rencontre avec les professeurs des enfants dont la scolarité est remarquée comme plus « en danger », tout en travaillant à garder les parents comme premier partenaires du suivi. Cette triangulation a permis de renforcer la confiance des enfants et leur implication scolaire. Ils ont pris conscience de l'importance de leur progrès auprès de leur famille et de l'équipe EDD. Les enseignants, eux, nous ont fait part de leur satisfaction de voir leur travail soutenu et prolongé. Le groupe d'enfants de 6^{ème} primaire a pu bénéficier de l'apport du projet *Classe D* qui a permis l'organisation de séances de tutorat à raison de deux fois/semaine, proposées en partenariat avec l'asbl Schola ULB.

Plaines de vacances

Les plaines de vacances se sont déroulées sur l'essentiel des vacances scolaires. L'équipe, avec le coordinateur des plaines, a composé des programmes variés alliant des activités socioculturelles, créatives, des sorties en nature et des activités sportives, tout en gardant comme fil conducteur l'épanouissement des enfants notamment et surtout par le côté ludique qui caractérise l'ensemble des activités. Par ailleurs, durant les vacances d'été, un camp résidentiel de 6 jours a été organisé.

Les ateliers sociolinguistiques et le soutien parental

Comme chaque année, les ateliers sociolinguistiques ont rencontré un franc succès et la demande n'a cessé d'augmenter. Ces ateliers d'apprentissage des bases du français, réalisés par une animatrice-formatrice en alphabétisation, correspondent chaque année à un besoin du public et complète le développement du soutien à la parentalité de par le fait que certaines des femmes qui fréquentent ces ateliers sont également des mères d'enfants inscrits à l'EDD.

Ces ateliers ont permis de proposer un espace pour les femmes du quartier dans lequel elles ont pu se retrouver et se détendre. Des activités et/ou projets se sont créés avec elles durant l'année : des activités culturelles, des projets élaborés avec les participantes selon leurs besoins et envies. Cette année, la Maison du Maritime a proposé des ateliers de remise en forme très appréciés par ce public.

Le soutien parental est complété par des activités d'accompagnement des familles dans les démarches scolaires, proposées par la référente EDD. Des rencontres thématiques sur l'éducation positive et bienveillante animés dans le cadre du projet *Classe D* par la coache Rihab Mohamadi ont permis d'ouvrir un débat sur l'éducation des enfants, les limites, la communication positive, etc.

Travail en réseau et communautaire

Afin de rendre le quartier le plus agréable possible aux habitants et de favoriser les conditions du vivre ensemble, la Maison du Maritime a poursuivi son action de tissage de liens et de collaboration avec les différents partenaires du quartier (écoles, associations, ...). Les contacts avec les nombreuses associations partenaires ont été notamment centrés cette année sur l'organisation d'une coordination des actions dirigées vers la jeunesse, en réponse à un diagnostic élaboré par différents partenaires qui ont observé les mêmes phénomènes liés à la jeunesse fréquentant nos différentes institutions.

Activités jeunesse et travail social de rue

1 Le Travail Social de Rue

Comme les années précédentes, le Travail Social de Rue et les activités jeunesse (+ 14 ans) ont été caractérisés par notre mission prioritaire : la médiation des conflits sur l'espace public. L'approche de l'équipe se développe toujours à partir du travail de rue proprement dit, appelé maraude. Cet outil consiste à assurer une présence sur l'espace public déterminé par une cartographie qui sert d'espace délimité. C'est dans cette zone que se font les observations des habits ou autres phénomènes qui peuvent avoir une incidence « problématique » ou non sur les personnes et/ou groupes de personnes habitant et/ou fréquentant le quartier. Ces observations ont été nourries notamment par les contacts informels faits en rue avec les différents publics présents pour être ensuite collectés et résumés sous forme de diagnostic « micro local » permettant d'orienter les actions stratégiques de l'équipe TSR.

L'équipe TSR a proposé des plages horaires de permanence sociale à bas seuil qui ont permis de récolter des données sur le quartier. Ces permanences ont débouché parfois sur des accompagnements/suivis individuels pour lesquels une médiation a été parfois nécessaire ou sur une réorientation vers des services spécialisés. Le développement des contacts informels a été approfondi via des activités prétextes (ex. le sport comme moyen d'accroche privilégié notamment par les compétences de l'équipe).

Le public « jeune » reste identifié comme une priorité pour l'équipe TSR par le fait que celui-ci non seulement occupe de façon majoritaire l'espace public et est souvent stigmatisé comme étant un public à « problèmes », mais aussi par le fait que c'est un public qui a du mal à trouver sa place dans l'offre institutionnelle. De nombreuses situations critiques ou de basculement ont été constatées chez certains jeunes qui ne sont plus ou très difficilement en communication avec leurs parents et autres institutions de socialisation traditionnelles comme l'école.

Pendant les congés scolaires, les TSR ont proposé des programmes avec des activités à culturelles et sportives à destination des jeunes qui ont servi à pallier le manque de places dans les installations sportives. Le projet phare était l'Accrochage par le sport, la pratique sportive comme espace d'expression et de décompression mais aussi de bienfaits physiques et psychiques est une thématique récurrente dans l'histoire des politiques de jeunesse. Les activités sportives étaient alors « prétexte » pour rester au contact avec un nombre important de jeunes du quartier. Le sport dans le sens où il amène à améliorer les relations interpersonnelles, à dépasser ses limites, à respecter un ensemble de règles et à canaliser une certaine forme d'énergie a été ici utilisé comme moyen de resocialisation et de prévention de la délinquance

2 Girls Maritime

Afin de poursuivre la démarche de sensibilisation au recyclage et à l'écologie entamée avec succès lors du projet éco-design « Sans Clous Nicole » réalisé les deux années précédentes, un groupe de filles de la Maison du Maritime (« Girls Maritime ») a souhaité s'investir dans un projet défini dans leurs propres termes comme un « voyage éco-responsable ». A raison d'une rencontre par semaine, ce projet et sa gestion allant de l'organisation à sa réalisation a été mené et construit par les filles avec l'appui d'une travailleuse référente de la Maison du Maritime.

3 Projet Montgolfière

La construction des montgolfières « géantes » a été l'outil utilisé pour rassembler les jeunes autour d'un projet commun qui demandait un travail en équipe, de la concentration, de la régularité et de la patience. Chaque montgolfière a été construite de A à Z par tout le groupe. Tout un ensemble de compétences a été abordé avec les jeunes lors de ce projet. Le projet est encore en cours et devrait se clôturer par un séjour à Cornimont où les jeunes feront s'envoler leur montgolfière avec des messages qu'ils auront choisi de partager.

Permanence sociale

Une permanence sociale dite « à bas seuil » a été mise en place pour répondre à l'urgence et à la fréquence de différents types de demandes reçues par le public proche (vivant à proximité et/ou fréquentant la MM). Ces demandes concernaient essentiellement le suivi administratif en lien avec le courrier reçu (factures, démarches administratives), des démarches complexes pour des personnes ne parlant pas la langue ou ayant des difficultés à la lecture et à la compréhension. Le public reçu était diversifié : des personnes âgées isolées combinant des difficultés avec la langue française mais aussi avec les démarches administratives qui se complexifient également par le phénomène de fracture numérique, des familles « primo arrivantes », etc.

Projets phare

1 Projet Fablab

La Maison du Maritime a renouvelé le partenariat avec le FabLab pour la troisième année. L'objectif étant d'aider les jeunes à s'immerger par la pratique dans l'univers du savoir technique. Cette année, le groupe a pu se familiariser avec la réalisation d'objets en 3D impliquant une initiation au codage et autres découpeuses laser et composants électroniques. L'objet final était la construction d'un flipper en bois avec électronique. Malheureusement, nous en sommes restés à la phase de la découpe (forme des pièces en bois à assembler) par manque de fonds.

2 Ça cartonne 2

Comme l'année passée, le projet avait pour objectif de mobiliser les enfants de l'EDD autour de la construction de maquettes avec du matériel de récupération. L'année passée, les enfants ont réalisé une maquette de la rue Van Meyel (où se situe la structure), jusqu'à la création d'un quartier imaginaire. Cette année le projet a été poussé un peu plus loin, il y a plus de constructions (villes, animaux, etc...) mais surtout l'apport des enfants dans cette construction collective en termes d'idées et de désirs ont été plus que jamais au centre du projet. Les séances ont été centrées à la fois sur l'élaboration collective du projet avec cette matière et sur la manipulation et des essais à partir de celle-ci.

3 L'envers de l'école

Chaque lundi, nous avons proposé au groupe d'enfants des 4e et 5e primaires des ateliers autour des savoirs scolaires vus d'une autre manière, autour de la créativité et du développement de l'écriture.

Voici quelques exemples d'ateliers animés de septembre à décembre :

« **A la façon de Giacometti** » - à partir d'une découverte des statues de Giacometti et notamment sa plus connue « L'homme qui marche », les enfants ont fabriqué leur propre statue avec du fil de fer, des bandes de plâtres et de la peinture effet pierre. Ils les ont nommées (on trouve parmi leurs titres : l'homme qui porte la lumière, la femme qui danse, l'homme qui fait le grand écart, l'enfant immobile, ...) Chacun à l'oral a parlé de son travail et de ce qu'il a pensé en construisant son personnage. Les réalisations ont été exposées dans le local.

« **Des expériences pour apprendre à observer** » - chaque binôme devait s'exercer à une expérience scientifique simple, tenter de comprendre ce qu'elle nous apprendait en chimie ou physique, puis devait la réaliser devant le groupe. Ceci permet de développer la lecture et le suivi d'un mode d'emploi et d'habituer les enfants à faire des hypothèses sur les phénomènes qu'ils rencontrent

« **Jeux de langue** » - jeux d'association de mots, improvisation de phrases les plus drôles possibles à partir d'un mot ou deux donnés par un camarade, construire une histoire collectivement en ayant successivement l'histoire en charge pendant 2 minutes, s'habituer à pratiquer le futur simple en faisant des prévisions pour les jours, les mois, les années à venir...

Constats et perspectives

La demande en ce qui concerne l'EDD explose, l'équipe a été obligée de limiter les inscriptions pour garantir une offre de qualité. Cette forte demande a été générale dans la commune de Molenbeek, et s'est retrouvée dans l'ensemble de nos EDD. Malgré le renfort récent d'une référente pédagogique, le nombre d'encadrant.e.s est resté faible par rapport à la demande.

Au niveau de la jeunesse, les problèmes rencontrés ont été à peu près les mêmes, comme pour exemple la place des filles qui est encore trop réduite par rapport à la capacité des structures. Le bas du quartier Maritime se caractérise par le fait qu'il y a un réseau de partenaires assez compact sur l'espace. Un travail en réseau est un défi pour les partenaires du quartier pour que les jeunes ne soient pas seulement consommateurs

La Maison du Maritime et son équipe continue à œuvrer pour que le vivre ensemble ne soit pas qu'un slogan. Il y a encore beaucoup de choses à faire et de pistes à explorer. L'éducation et l'accès aux différents savoirs et sources d'informations peuvent faire se rapprocher des personnes différentes et l'équipe MM continue à y travailler.

MAISON COMMUNAUTAIRE PIERRON-RIVE GAUCHE

La Maison communautaire Pierron-Rive Gauche (MCPRG) vise à développer l'approche communautaire dans la zone canal et du centre historique de la commune de Molenbeek. Composée d'une coordinatrice, d'une référente soutien scolaire et parentalité, d'un référent travail social de rue, de 6 animateurs dont 2 mis à disposition par l'asbl « Atout Projet » et de 2 travailleurs sociaux de rue. Le projet s'articule autour de 3 axes prioritaires : le soutien scolaire et parentalité ; les projets participatifs et citoyen, et le travail social de rue, ce qui permet de travailler avec tous les publics à partir de 6 ans.

Le quartier se caractérise par une forte densité de population, et notamment du public jeunesse. L'absence de maison de jeunes fait que la jeunesse est devenue notre public le plus important. Le quartier est également au cœur d'une profonde mutation urbanistique où s'enchaîne, depuis quelques années, plusieurs gros chantiers d'aménagement ou de construction, créant des nuisances mais aussi un sentiment d'inquiétude face à la gentrification de la zone canal. L'année 2029 a vu une forte mobilisation citoyenne et associative autour du projet du PAD de la porte de Ninove.

Les activités menées en 2019

Ecole de Devoirs

Cette année, l'EDD s'est déclinée dans un plan d'action soumis à l'ONE, autour de 3 thématiques : l'alimentation saine et durable, la découverte de la Belgique, l'aménagement de notre potager urbain. Durant toute l'année, les activités créatives et les sorties ont tourné autour de ces thématiques, permettant de garder un fil conducteur pédagogique à nos actions. Le suivi individuel des enfants et des familles dans leurs démarches quotidiennes auprès des écoles, centre PMS, CPAS, services spécialisés continue d'être une part importante du travail de la Référente soutien-scolaire et parentalité, assistante sociale de formation.

Le projet *Classe D* a permis pour la deuxième année consécutive de réaliser des ateliers de tutorat à destination des enfants de 6^{ème} primaire à raison de deux séances collectives par semaine et de séances individuelles en fonction des besoins des enfants participants. Le même projet nous a permis d'entamer un travail avec les parents sur l'éducation bienveillante avec le soutien d'une coache professionnelle.

Plaines de vacances

Durant toutes les vacances scolaires, la MCPRG a organisé des plaines de vacances à destination des enfants entre 6 et 15 ans. Des moments ludiques et de détente pour les enfants, toujours pensés autour d'un objectif pédagogique. L'encadrement des plaines a été assuré par les animateurs EDD secondés par des jobistes en été et une équipe de bénévoles, essentiellement des jeunes fréquentant la structure.

Activités jeunesse

1 Projet Improvise-toi

En 2019, le travail avec la jeunesse a continué de se renforcer à la MCPRG. L'arrivée d'un second animateur détaché par l'asbl Atout Projet au sein de l'équipe a permis de diversifier notre offre de projet autour de la citoyenneté. Dans le cadre du projet intercommunal *Improvise-toi*, les jeunes ont pu développer leurs talents en improvisation théâtrale, slam, rap, et présenté leur création au *Festiv'Art* le 15 mai 2019 sur la commune de Woluwe-Saint-Etienne. La particularité des projets intercommunaux réside dans la collaboration et la rencontre avec des jeunes d'autres communes bruxelloises autour de la thématique de la citoyenneté.

2 **Projet Ma commune, mon espace aussi !**

En septembre 2019, le projet *Ma commune, mon espace aussi !* destiné aux jeunes filles et aux femmes a été lancé en partenariat avec l'asbl Periferia. Par le biais de marches exploratoires réalisées sur le territoire de la commune, il vise à identifier les besoins spécifiques des filles et des femmes en termes d'équipement collectif et de sécurité. La thématique de la mixité et de l'égalité de genre reste une priorité.

3 **Suivis individuels**

Au niveau de leur suivi individuel, les jeunes ont été régulièrement accompagnés dans la rédaction de leur C.V, leurs recherches d'emploi, de stage ou leurs recours administratifs, avec le soutien d'un partenaire essentiel : la Cellule de veille contre le décrochage scolaire (MOVE asbl). La MCPRG a également organisé des espaces d'accueil libre quatre fois par semaine, ainsi que des activités sportives ou culturelles chaque mercredi après-midi. Par ailleurs, un programme quotidien d'activités diverses a été proposé durant tous les congés scolaires ainsi que des camps de vacances.

Soutien parental

Le travail de soutien à la parentalité s'est fait essentiellement via l'école des devoirs et au travers nos activités intergénérationnelles. Depuis octobre 2019, le projet Classe D a permis aux parents de se rencontrer régulièrement sous la supervision d'une coache professionnelle et autour de thématiques pédagogiques identifiées par eux.

Travail de réseau et communautaire

La MCPRG met régulièrement ses locaux à disposition d'associations locales à la recherche d'espaces. En 2019, elle a participé aux rencontres *Art et Altérité* organisées par l'asbl Lama, le MoMUSE, la MCCS et le groupe travail logement-santé de Molenbeek-Saint-Jean. Ces rencontres ont permis aux travailleurs sociaux de la commune de se retrouver régulièrement et d'échanger sur leurs projets.

Dans le cadre des échanges professionnels organisés par le Réseau International des travailleurs sociaux de rue de Dynamo International, la MCPRG a accueilli des travailleuses sociales venues d'Haïti, RDC et de Roumanie pour des échanges fructueux avec nos publics.

En octobre, l'équipe a accueilli le Study Tour du Bureau International Jeunesse (BIJ) avec près de 30 travailleurs jeunesse du monde entier pour un échange de pratiques professionnelles. L'évènement a été l'occasion de visionner le documentaire *Au rythme de la rue*, réalisé sur le travail social de rue à la MCPRG.

Enfin, la MCPRG a participé aux rencontres citoyennes et relayé l'information auprès de son public autour des enquêtes publiques, séances d'informations sur le PAD et les projets immobilier du quartier.

Les équipes enfance et jeunesse ont également pris part à des initiatives spécifiques et récurrentes telles que la journée *Place aux jeux* organisée par le Service ATL de la commune afin de développer la conscientisation de l'importance de jouer à l'extérieur et loin des écrans pour les enfants de 6 à 12 ans et leurs familles, la fête de la musique, aux activités du potager du restaurant social *Les uns et les autres*, aux rencontres citoyennes dans la cadre du PAD...

Travail social de rue

L'équipe de travail social de rue se compose d'un référent et de deux travailleurs sociaux de rue. La particularité du travail en maison communautaire réside dans le fait que les TSR encadrent et supervisent l'accueil jeunesse quatre fois par semaine au sein de la structure, secondés par les animateurs détachés de l'asbl Atout Projet. Le travail s'organise donc autour de périodes de maraudes, selon un découpage par zone et une priorisation, et des temps d'animation. Un projet spécifique a été mené par l'équipe TSR, le projet *Accrochage par le sport* destiné à un public de jeunes hommes de plus de 15 ans. Dans ce cadre, la salle de sport de la MCPRG, le matériel et les entraînements ont été supervisés par des bénévoles du quartier tandis que des contacts et des partenariats en liens avec l'insertion socio-professionnelles ont été réalisés par l'équipe. Le projet a été présenté dans le documentaire *Au rythme de la rue*.

Depuis 2018, le parc Pierron a été réinvesti en tant que zone de présence et d'animation prioritaire. Régulièrement, des activités spontanées de percussions, sportives, jeux à destination des enfants ont animé le parc et permis d'améliorer notre visibilité au niveau du quartier.

Publics (aspects quantitatifs)

Axe de travail/activités	Nb d'inscrits. es en 2019	Genre		Récurrence/fréquence
		H	F	
<i>Ecole des devoirs et activités temps-libre</i>	35	19	16	4 jours/semaine
<i>Plaines de vacances</i>	254	142	112	10 semaines/an
<i>Français Langue Etrangère (Sampa)</i>	12	/	/	5 jours/semaine
<i>Travail & projets spécifiques Jeunesse</i>	100	90	10	4 jours/semaine
<i>Ateliers culinaires communautaires</i>	18	0	18	1 jour/Semaine

Projets-phare

1 La Caravane du Vivre ensemble

En septembre 2019, la MCPRG a été partenaire dans la mise en œuvre du projet *La Caravane du Vivre Ensemble* du Festival International de l'enfance et de la jeunesse. Les jeunes de la MCPRG et d'autres communes bruxelloises ont construit une caravane en bois grande nature, démontable et transportable. La Caravane a fait le tour des communes bruxelloises participantes pour sensibiliser autour des notions de vivre ensemble et de citoyenneté. La thématique a été travaillée avec les jeunes lors d'ateliers de graff et de coaching à la prise de parole dans le cadre de micro-trottoir. Les jeunes ont organisé cette activité sur la place communale de Molenbeek le samedi 16 novembre et participé au festival *Place aux Jeunes* au CCM en novembre 2019. Ce projet a également été mené en étroite collaboration avec le service jeunesse de la commune.

2 Projet Street Art

En collaboration avec l'asbl Radical Playground, représentée par Antoine Caramalli, artiste résident du *Cheval Noir*, les jeunes filles ont travaillé sur un projet de collage de photos géantes dans les bâtiments de l'ancien Dépôt-design situé le long du canal. Elles ont préparé les shootings, réalisé la scénographie de l'exposition et ont été initiées à un logiciel de retouche d'image. Ce travail artistique avait lieu dans le cadre du KNUST Festival au mois de mai 2019. Il s'agissait d'une occupation temporaire artistique, regroupant les œuvres de plus de 100 artistes plasticiens.

Les points forts de 2019

Le public des pré-adolescents entre 12 et 15 ans a significativement augmenté et fait l'objet d'activités dites « passerelles ». Ils ont bénéficié des projets PICX, d'animations adaptées et de camps de vacances thématiques autour de la citoyenneté. Le passage vers une « approche projet », par classe d'âge, permettant d'aborder en profondeur certaines thématiques en vue de faire de nos jeunes des CRACS, des citoyens responsables actifs critiques et solidaires, a été perçu par une partie de notre public comme contraignant. D'une manière plus générale, le passage progressif d'une approche occupationnelle à une approche « projet citoyen » est source de tension entre les jeunes et l'équipe, mais également entre jeunes.

La mise à disposition de travailleurs d'Atout Projet au sein de l'équipe a été assurément un point positif. Elle a permis de décloisonner nos actions en s'ouvrant à d'autres structures bruxelloises spécialisées dans le travail jeunesse.

L'équipe a gagné en autonomie et en polyvalence. La subsidiarité a permis d'assurer une continuité de service dans tous les axes de travail de la MCPRG. L'EDD et les plaines de vacances n'ont jamais été suspendues, bénéficiant du renfort nécessaire interne en cas de sous-effectif. Les projets PICX ont été totalement intégrés dans la programmation de l'équipe. Les projets PICX et le partenariat avec le CBAI ont également permis d'organiser deux fois par an des camps thématiques sur la citoyenneté à destination de nos pré-adolescents (12-15 ans).

LA MAISON DES FEMMES

La Maison des Femmes (MDF) est un lieu dédié à l'émancipation, l'autonomie et la valorisation des femmes en général et des molenbeekoises en particulier ainsi qu'à toute personne intéressée par les questions citoyennes, d'égalité des chances et de genre et du vivre ensemble.

L'équipe de la Maison de Femmes se compose de cinq personnes à temps plein (AS, ISP, secrétariat, coordination, formation), une à 4/5 ETP (animatrice sportive) et quatre à temps plein de durée déterminée (PTP et Article 60). A cela il s'ajoute une formatrice détachée de Lire et Ecrire asbl et plusieurs bénévoles (animation, formation, coaching, graphisme).

Certaines activités, comme les activités sportives, sont uniquement réservées aux femmes, tandis que d'autres activités ponctuelles sont ouvertes à toutes et à tous. La Maison des femmes se veut un lieu convivial guidé par les règles du respect et d'égalité où chacun.e peut se réaliser et s'épanouir.

Les actions de la Maison des Femmes répondent à plusieurs objectifs :

- ➔ Offrir aux femmes un espace et des activités pour les aider dans leur cheminement vers l'autonomie, l'épanouissement et l'émancipation
- ➔ Accompagner les femmes dans leurs démarches pour améliorer la qualité de leur vie quotidienne ainsi que celle de leur entourage
- ➔ Valoriser les femmes et leurs compétences
- ➔ Ouvrir les femmes en particulier et le public en général à d'autres visions du monde plus égalitaires

Pour atteindre ces objectifs, la MDF s'organise autour de quatre axes :

- ➔ La permanence sociale et l'insertion socioprofessionnelle
- ➔ L'apprentissage : l'alphabétisation en français, l'anglais, l'espagnol, la couture, les ateliers créatifs et l'informatique dans la mesure du possible
- ➔ Le bien-être physique et moral
- ➔ Les activités socioculturelles

En 2019, la MDF a accueilli 467 participant.e.s dont 455 femmes et 12 hommes, de différents âges et provenances.

La Maison des femmes collabore avec un nombre important d'asbl et de partenaires : Lire et Ecrire asbl, Alterbrusels asbl, Ma vie en main asbl–Coaching (Rihab Mohamadi), Elles tournent asbl, Aflam du sud, le CCM, AWSA-Be asbl, Garance asbl, La Voix des femmes asbl, le GAMS, les Maisons de quartier et communautaires (MOVE asbl), le SAMPA (MOVE asbl), le Collectif des Femmes de Louvain La Neuve, Le Foyer asbl, Solidarité Savoir asbl, le Conseil Communal des Aînés de Molenbeek (Mix-Âges), la Maison médicale Norman Bethune, la Maison des cultures et de la cohésion sociale, Article 27 asbl, la Marche Mondiale des femmes, le SCAV, les bibliothèques communales de Molenbeek, Antenne J (MOVE asbl), le Collectif Alpha, l'ULB, etc.

Les activités menées en 2019

La permanence sociale

La permanence sociale de la MDF est un service de première ligne ouvert à un public mixte. Son objectif est de tenter de répondre au mieux aux divers questionnements et difficultés rencontrés par les personnes afin qu'elles puissent avancer dans la résolution de leur situation problématique. Nous les informons pour faire valoir leur droit auprès des différentes instances concernées. Concrètement, la permanence sociale permet un travail d'accueil, d'écoute, d'information, d'accompagnement social, administratif et psychosocial, d'orientation, d'intermédiaire entre l'utilisateur et un tiers, de clarification de la situation, de redonner confiance aux personnes par rapport aux difficultés qu'ils rencontrent, d'encouragement à l'autonomie et d'accompagnement extérieur.

Comme chaque année, le service a été consulté dans la grande majorité par des femmes (135) confrontées à des réalités familiales et sociales diverses. Il y a eu une augmentation du nombre d'hommes fréquentant la permanence sociale (11). Nous avons remarqué une hausse de la consultation des couples à la permanence.

L'âge des usagers/ères se situe entre 20 et 72 ans mais nous avons reçu également des demandes des plus jeunes

orienté-e-s par leur parent. La présence des femmes âgées isolées a été plus importante, en provenance de la commune de Molenbeek mais aussi d'autres communes avoisinantes (Jette, Koekelberg, Anderlecht, Berchem, Bruxelles ville, Etterbeek, Laeken, Saint-Gilles, Uccle). Pour l'année 2019, 146 dossiers ont été traités. Il y a eu 768 entretiens et 42 accompagnements extérieurs.

Les diverses problématiques traitées (tant psychologiques que sociales) sont liées aux problèmes de logement, de violence intrafamiliale, d'endettement, de scolarité, de séparation, de divorce, de contribution alimentaire, d'autorité parentale, de dettes, de remise en ordre de la situation administrative, d'aide matérielle, d'aide alimentaire, de besoin d'écoute, etc.... Les personnes sont soit épuisées par l'accumulation des problèmes vécus soit dépassées par les problèmes nouveaux qui ne sont pas habitués à rencontrer et qui sont liés à une séparation ou un divorce (stress, isolement, dépression, ...).

Notre service a été confronté à une surcharge de travail dû d'une part au nombre important de demandes et d'autre part à la complexité des situations rencontrées. Les dossiers traités sont complexes et englobent de multiples difficultés. Le service social de la Maison des Femmes reste le gestionnaire du dossier global même si les personnes sont réorientées vers d'autres services spécialisés. Malgré cette orientation, nous nous retrouvons en effet dans des situations où nous devons continuer nous-même le travail d'accompagnement social.

L'orientation socioprofessionnelle

Le service d'orientation sociale et professionnelle (OSP) est géré par une intervenante-conseillère ISP qui y consacre un mi-temps à travers une permanence et divers projets qui touchent à l'insertion sociale et professionnelle.

En 2019, le service OSP a accompagné environ 80 usagers et usagères dont 75 femmes et 5 hommes. L'âge des bénéficiaires variait entre 16 ans et 65 ans. Le service a réalisé 230 entretiens, sans compter les prises de contact via mail, téléphone, WhatsApp en dehors des entretiens, ou les contacts au sein de l'établissement. Le public, de préférence molenbeekois, est majoritairement féminin, en partie non-francophone et primo-arrivant. Des femmes qui cumulent souvent un vécu d'analphabétisme, d'infra-qualification et de situation socio-économique précaire.

L'accompagnement est individuel et se base sur l'écoute active de la personne, sur la recherche d'activités et de lieux de socialisation, de cours de français, de cours d'informatique, de néerlandais ou de toute autre type de formation. L'accompagnement à la recherche d'emploi ou de stages a été très important. La conseillère propose également un appui pour la traduction et information sur le fonctionnement des institutions belges, un relai entre les diverses institutions et l'utilisateur pour des questions liées au titre de séjour, à la fin de contrat Article 60, PTP, etc.

Les obstacles les plus fréquents étaient dus à la barrière de la langue, à la problématique du logement, à la situation de monoparentalité et de garde d'enfants, à la méconnaissance des outils informatiques qui empêchent de fait la réalisation autonome d'un bon nombre de démarches administratives dont la recherche d'emploi.

Les accompagnements sont associés à un travail en individuel et en petit groupe pour renforcer la confiance en soi des usagères du service, via notamment l'intervention d'une coache en développement personnel.

Après quelques années de mise en place du service OSP, il serait recommandé d'instaurer un partenariat direct et officiel avec une autre structure ISP de plus grande envergure et jouissant de plus grands moyens pour offrir les outils et opportunités adaptés à la réalité des usagères et usagers, et nécessaires à leur autonomisation.

Les cours d'alphabétisation

Deux sessions de cours sont organisées chaque année. Une session de septembre à janvier et une autre de février à juin. Pour la première session, nous avons 10 groupes entre février et juin 2019 dont 5 groupes de 9h/semaine et 5 de 6h/semaine. Pour la deuxième session, nous avons constitué 10 groupes dont 5 de 9h/semaine et 5 de 6h/semaine.

En 2019, 337 participantes ont fréquenté nos cours. Les participantes sont majoritairement d'origine marocaine mais nous avons également des participantes originaires du Pakistan, de Syrie, du Liban, d'Albanie, de Palestine, du Congo et d'Inde.

Nous consacrons une partie de nos heures de cours à la pratique ou à l'appropriation de la langue. Dans ce cadre, beaucoup d'activités sont organisées dans chaque groupe autour des thèmes comme : le vivre ensemble, la citoyenneté, les droits des femmes, le bien-être, les mixités, la culture... En 2019, les cours ont été donnés par des employé-e-s de l'asbl, des bénévoles et une employée détachée de l'asbl Lire et Ecrire.

Nos cours d'alphabétisation sont soutenus par la COCOF, dans le cadre de la cohésion sociale.

Focus sur quelques projets dans le cadre des cours de français

1 Présentation du recueil « Nos histoires contes » à la Foire du Livre de Bruxelles

« Nous aussi on veut écrire ». C'est ainsi qu'a germé l'idée d'un atelier d'écriture au sein d'un de nos cours de français en alpha. Les étudiantes se sont réunies autour de cette envie d'écrire. L'atelier s'est décliné en trois temps. Dans un premier temps, elles ont été initiées au monde du conte, outil permettant d'aborder l'aspect oral de la langue, de travailler la prise de paroles, la posture, et l'imagination. L'aventure du conte les a menées jusqu'au Centre Communautaire Maritime et la Foire du Livre où elles ont narré leurs contes. Dans un deuxième temps, elles ont écrit. Après le travail oral sur les contes, elles prirent la plume qu'elles trempèrent dans le passé et dans leur enfance. Entre ces lignes et ces personnages, on peut lire leur tristesse, leurs blessures mais aussi leurs joies et leurs espoirs. Dans un troisième temps, elles ont relié. Une fois l'atelier écriture terminé, les participantes ont été initiées à l'art de la reliure. Ensemble elles ont plié, coupé, cousu, relié leurs livrets qu'elles ont rassemblé dans un petit coffret présenté à la Foire du Livre.

« Cette valse à trois temps » a été possible grâce au partenariat avec Zoubida (conteuse d'Istudio asbl), Anouk Jurdant (projet CASTII), l'Atelier Toner et la Foire du Livre qui a offert une scène d'expression pour le travail mené dans les ateliers où nos participantes ont présenté leur recueil. Le projet a été réalisé dans le cadre du programme communal de Cohésion sociale.

2 Rencontre avec l'écrivaine Kim Thùỵ

Dans le cadre du projet *Objectif lire* de la Foire du livre, la MDF a hébergé une rencontre mémorable avec l'écrivaine québécoise d'origine vietnamienne Kim Thùỵ autour de son dernier ouvrage culinaire «Le secret des Vietnamiennes». Elle a présenté la recette des aubergines grillées à la vietnamienne et a été initiée à la préparation du tagine aux choux de Bruxelles par les classes participantes au projet. Une rencontre chaleureuse, enrichissante et généreuse en partage et en émotions !

3 Et d'autres activités variées...

Des activités en tout genre ont également rythmé l'année. Les publics de la Maison des Femmes sont ainsi partis à la découverte de différentes villes de Belgique (Bruges ou Vilvoorde) et d'ailleurs (Keukenhof), ont visité diverses expositions, ou encore participé à une distribution de cadeaux de Noël aux enfants du Petit Château.

Les autres cours et activités

Les activités sportives

Depuis plusieurs années, le projet Sport au Féminin permet à des femmes de se retrouver et de pratiquer un sport d'une manière régulière, de découvrir de nouvelles disciplines et de nouveaux lieux. Le public touché par l'action est un public de femmes majoritairement molenbeekois, d'un milieu socio-économique modeste, mixte en origine, en âge et en situation administrative. Un public socialement fragilisé qui souffre d'isolement avec des particularités propres à chaque situation. Il rencontre également des soucis de santé comme l'obésité, le diabète, la tension, les douleurs aux dos, mais aussi des troubles de l'ordre de la santé mentale comme la dépression.

Les cours proposés sont adaptés aux besoins des femmes inscrites. L'accessibilité, l'accompagnement par l'animatrice, la diversité des activités et leur régularité et le lien tissé dans les groupes participent du succès de ce programme sportif.

En 2019, 90 femmes ont participé à l'ensemble des ateliers sportifs diversifiés : des activités d'aérobic, de gymnastique douce, de danse orientale et de natation (avec des cours d'initiation pour les débutantes). Ces activités ont permis d'impulser une dynamique de vie auprès de ces femmes. Non seulement, elles ont pu pratiquer une activité sportive régulière mais elles ont pu également tisser des liens sociaux avec des femmes d'origines différentes.

Une animatrice principale a porté le projet et elle a été soutenue par d'autres animatrices de manière ponctuelle. Une autre animatrice prend en charge la danse orientale le jeudi matin.

Les cours de langues : anglais-espagnol

A la demande de notre public, nous organisons un cours d'anglais et un cours d'espagnol à raison d'un cours de 2h/semaine chacun. Ces cours sont donnés par des bénévoles. Les cours d'anglais de cette année étaient proposés à des débutantes en anglais. Une quinzaine de participantes motivées y ont pris part, soit simplement par intérêt d'apprendre cette langue universelle soit par la volonté d'aider leurs enfants avec les devoirs en anglais.

Les cours de couture

Six groupes de couture ont été mis en place en 2019, de niveaux différents allant de débutants à avancés. L'objectif premier de ces ateliers est d'apprendre la couture et de perfectionner ses connaissances. Les ateliers sont aussi un lieu de solidarité où les apprenantes qui savent déjà manipuler les machines confectionnent des écharpes pour les personnes sans-abris et créent des objets à vendre dans le Marché de Noël. Une action de visibilité pour nos ateliers mais aussi pour soutenir notre structure.

Le bien être moral

Toutes les activités de la Maison des Femmes sont pensées pour une amélioration du bien-être physique et moral. Nous visons la création du lien à travers les groupes d'appartenance multiples (classes, ateliers, sorties, ..), nous mettons en place un soutien social et professionnel pour une meilleure insertion dans la société. Nous outillons nos participantes au travers des différents cours et ateliers pour faciliter l'émancipation et la réalisation de soi.

Cette année les ateliers de peinture ont eu lieu le mardi, deux fois par mois. Des artistes dans l'âme, d'origines et d'âges divers se sont retrouvées autour des couleurs et des projets de vie. Un échange sur les expériences personnelles et collectives en rapport avec l'art et une initiation à la couleur et aux différentes techniques de la peinture et de l'image à travers une réflexion croisée sur l'art oriental et occidental ont rythmés ces ateliers. Le tout orchestré par l'Artiste Plasticienne et Maître Verrier Roxana Alvarado.

Les ateliers « Cuisines et cultures du monde »

Notre bénévole Ximena d'origine chilienne nous a proposé des ateliers de cuisine et des voyages dans ces différents pays pour découvrir la culture, la musique... Plusieurs pays étaient à l'honneur lors de ces ateliers : le Chili, le Brésil, l'Italie et l'Argentine.

L'agenda culturel

Nous éditons un agenda culturel trimestriel qui reprend une sélection de l'offre culturelle à Bruxelles. Cet agenda est disponible en version papier comme en version virtuelle afin de faciliter sa consultation.

Ciné-club « Elles tournent à Molenbeek »

En collaboration avec l'asbl Elles Tournent, nous avons mis en place un ciné-club. La première séance était consacrée au choix des films. Une trentaine de femmes se sont réunies pour visionner plusieurs trailers de films afin d'en sélectionner quelques-uns à diffuser dans le cadre du ciné-club. Les participantes ont voté pour différents films comme « Caramel » de Nadine Labaki, « Française » de Souad El-Bouhadi, « Les fleurs du Bitume » de Karine Morales, et « Femmes indociles de la musique arabe » de Jacqueline Caux avec Hadda Ouakki (Maroc), Amina Srarfi (Tunisie), Waed Bouhassoun (Syrie) et Kamilya Jubran (Palestine).

Différentes activités en partenariat

En complément des cours, des activités socioculturelles et socio-sportives, d'autres activités ont également été réalisées en 2019, parmi lesquelles :

Les Bibliothèques de Molenbeek, dans le cadre de leur focus harcèlement, ont organisé la projection du film « Les femmes du bus 678 » pour illustrer la thématique du harcèlement de la femme. Nos groupes ont assisté à la projection et ont pris part aux débats qui ont suivi avec d'autres associations molenbeekoises dont le GAMS.

Le Cirque de Bruxelles a inauguré le #CirkOVélo pour une première initiation cirque auprès des femmes du quartier, en collaboration avec la Maison des Femmes- MOVE asbl . Celles-ci ont pu découvrir les arts du cirque et les techniques de jonglage avec leurs enfants, leur permettant de partager une activité exclusive avec leurs enfants, en dehors du foyer familial et du cadre scolaire.

Dans le cadre du « Festival Aflam du Sud », une projection du documentaire « Nar » de la réalisatrice algé-

rienne Meriem Achour Bouakkaz. Un excellent documentaire, très touchant sur les difficultés et le désespoir des jeunes algériens. Nous avons eu le plaisir aussi d'avoir parmi nous la réalisatrice marocaine Zineb Tamourt qui a enrichi le débat qui a suivi la projection. Merci aux participantes pour les beaux échanges après le film et les différentes belles idées proposées et merci particulièrement à Rachida Chbani, directrice du Festival, pour cette belle collaboration.

Manifestations

La Maison des Femmes fait partie du réseau associatif féministe bruxellois et belge. Nous faisons partie de l'Assemblée des droits des femmes créée par Madame la Ministre Simonis. Nous participons également aux manifestations féministes annuelles autour du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, La Marche Mondiale des Femmes et la manifestation contre les violences faites aux femmes le 25 novembre. Nous étions plusieurs à crier « Violences, souffrances, STOP ça suffit, ensemble, ensemble, toutes réunies ». Une problématique qui touche beaucoup de femmes dans le monde et parmi notre public.

Activités parents-enfants

1 Ateliers sur l'éducation positive

Dans le cadre des activités parent-enfants, cette année nous avons réalisé un cycle de 6 ateliers de 3h, à raison d'une fois par semaine encadrés par l'asbl Ma vie en main. L'objectif était de donner aux femmes des outils les aidant dans l'éducation de leurs enfants et d'aborder, à travers des jeux de rôles, des réflexions et des exercices différentes thématiques : les bases de l'éducation bienveillante ; la confiance en soi chez l'enfant, comment la renforcer ; aider son enfant à être calme et bien concentré.e ; poser des limites à son enfant ; comment communiquer avec son enfant ; apprendre à l'enfant le respect de soi et de l'autre.

2 Activités du mercredi après-midi

Depuis deux ans, les mercredis après-midi, nous organisons des activités parents-enfants : jeux, sorties (musées, cinémas, théâtres, ..), ateliers créatifs, etc. A travers ces activités, nous souhaitons renforcer les liens entre les parents et les enfants, proposer un espace-jeu qui encouragerait les parents à jouer avec leurs enfants et organiser des sorties culturelles pour permettre également aux parents de découvrir les possibilités qui existent en terme de sorties avec leurs enfants. Notons que dans ce cadre, la MDF a participé au projet *Quand la musique créé du lien*, initié par l'asbl Jeunesses musicales de Bruxelles et en partenariat avec la MQ Quatre-Vents.

Les projets-phare

1 Entre luttes et intériorisation des discriminations, des femmes immigrées en parlent

Le projet visait à créer un espace d'information soutenant et de capacitation afin de renforcer les femmes migrantes et immigrées dans la connaissance du système de lois et procédures ainsi qu'à leur accès effectif afin de faire face aux injonctions posées par notre société, encore (trop) imbibée de sexisme, racisme et classisme, plutôt qu'à les intérioriser.

Le projet s'est déroulé en alternance de rencontres collectives et de temps de prise en charge individuelle. Ces différents temps de travail ont été traduits dans une œuvre d'expression artistique, sur le mode du Kasàla (art africain de la célébration de la parole libre et poétique) pour se (re)connaître et se (re)connecter à soi et aux autres. Les ateliers artistiques ont été réalisés par Delphine Gérard. Ces textes, ainsi que des portraits photos des participantes, prises par la photographe molenbeekoise Eslem Akdag, ont été édités par une graphiste professionnelle afin de créer le livret final.

En 2019, nous avons organisé 21 séances collectives dont 9 artistiques, 54 séances individuelles de coaching et en ISP. Une vingtaine de participantes ont suivi l'ensemble des activités de manière régulière. Le public était mixte au niveau de la nationalité, de l'âge, du niveau d'instruction, de la pratique religieuse, de l'orientation sexuelle et au niveau de la santé. Elles ont décidé de travailler sur discriminations suivantes : le regard de l'autre, les discriminations au sein du groupe (habits, habitudes alimentaires), le statut (ex : femme divorcée, femme sans enfants), l'accès à l'emploi des femmes racisées, l'accès aux études, le délit de faciès, la santé et le handicap.

Le projet a remporté un grand succès au niveau des participantes et au niveau associatif. Nous avons eu le plaisir d'aller le présenter en juillet à Namur, dans le cadre d'un atelier de l'Université d'été de l'asbl Vie Féminine. L'atelier s'appelait « Fortes et fières » et nos participantes l'étaient tout autant en présentant tant la démarche que les résultats atteints.

Le projet a permis de créer des solidarités entre les participantes. Elles ont réfléchi ensemble et elles se sont soutenues. Elles ont beaucoup appris sur leurs droits, sur les freins externes comme internes à leur émancipation, elles ont rencontré des personnes-ressources et découvert des institutions qui pouvaient les aider.

2 Visites et Guides alternatives.

L'objectif du premier projet initié par l'asbl AlterBrussels était de permettre aux participantes de co-construire un parcours de visite alternative de la commune de Molenbeek-Saint-Jean (la partie allant du quartier de la Maison des Femmes jusqu'au canal) et de le mettre par écrit dans un guide en version papier. Donnant suite au partenariat entre les deux associations, le deuxième projet, le projet *Bruegel* a vu le jour au mois de mai 2019.

Ce projet a poursuivi deux objectifs : d'une part, former les participantes à devenir « guides touristiques alternatives » de Molenbeek-Saint-Jean en leur donnant les outils et les connaissances nécessaires, et d'autre part, les familiariser à des références artistiques tirées du peintre Pieter Bruegel. Ainsi, le cycle de formations organisé par AlterBrussels visait à permettre la construction et l'analyse d'un parcours de visite alternative destiné à mettre à l'honneur Bruegel à Molenbeek lors de la fête de la musique le 22 juin. L'exposition « Bruegel meets Molenbeek » a été co-construite avec les membres de la Maison des Femmes ayant participé à la formation de guides alternatives. Elles ont pu découvrir et apprécier les œuvres du peintre flamand et présenté l'œuvre peinte par Bruegel sur le pèlerinage de Molenbeek-Saint-Jean. C'est ainsi, que les participantes ont donné leurs impressions sur le Molenbeek d'hier avec leur regard sur le Molenbeek d'aujourd'hui. Elles ont par ailleurs guidé plusieurs groupes en visite à Molenbeek.

Constats et recommandations

Les cours de français représentent une clé primordiale vers une autonomie et une émancipation de nos publics. La MDF œuvre à offrir à notre public un enseignement professionnel et respectueux de leurs attentes.

Les violences conjugales et intrafamiliales touchent beaucoup de femmes et revêtent des aspects différents : physiques, sexuelles, économiques et psychologiques. Les souffrances sont énormes pour les femmes mais aussi pour les enfants. La prise en charge globale des femmes victimes des violences à Molenbeek doit être une priorité, ainsi qu'une réflexion sur la prise en charge et le suivi systématique des auteurs de violences.

L'aide à la parentalité et les ateliers proposés en 2019 ont rencontré un vif intérêt auprès de nos publics. Que nous soyons faiblement instruit-e-s ou universitaires, nous avons besoin de clés pour une éducation positive et apaisée qui prend en considération le bien-être des parents et des enfants.

Les familles monoparentales, majoritairement des femmes seules avec enfants, sont les plus pauvres et cumulent les difficultés qui peuvent mener à des situations de burnout parental. Il est urgent de prendre cette problématique au sérieux et de proposer des solutions durables et à la hauteur.

SECTEUR CENTRE

Située dans le centre historique de Molenbeek, Rue du Presbytère, l'équipe TSR Centre occupe une position centrale et stratégique au regard de la densité de population et l'effervescence du quartier.

Le centre historique de la commune de Molenbeek-Saint-Jean, délimité territorialement du canal Saint-Martin à l'axe Comte de Flandre, Etangs-Noirs et de la chaussée de Gand au boulevard Léopold II, Ribaucourt, est fortement densifié en terme de population (près de 10.000 habitants/km² avec une moyenne régionale de 3.300 habitants/km²). Le niveau socio-économique de cette zone est assez faible, avec un PIB par habitant de 13.000€ pour une moyenne régionale de 45.000€, le niveau de chômage pour les 18-25 ans de 52% et pour le reste des actifs, 41%. Respectivement, à comparer avec la moyenne bruxelloise, 33% et 22%. L'aspect du logement qui présente là encore des soucis de salubrité et de surpeuplement.

Vu ce contexte et le fait qu'une grosse fraction des publics molenbeekois ne fréquente pas les structures existantes, le traitement sur l'espace public prend tout son sens. De plus, les tensions entre les différentes communautés d'âges, de genres et de cultures sur l'espace public sont prégnantes.

Les activités menées en 2019

Les activités jeunesse (+ 14 ans)

Géré par les jeunes et encadrés par les travailleurs sociaux de rue, le projet *Street Caravane* a consisté en l'organisation de temps d'animation et de médiation sur l'espace public en vue d'instaurer un climat favorable au maintien du lien social dans les quartiers et un renforcement du sentiment de sécurité. Le projet *Street Caravane* est espace-lieu de rencontre, d'échanges, de dialogue, d'information, de formation, de sensibilisation et de prévention sociale. Il a été réalisé en partenariat avec l'AJM, l'AJ, Centrum West, JES et l'équipe TSR West.

Une évaluation a montré plus grande une responsabilisation des jeunes, une plus grande proximité avec les quartiers, et un dynamisme et une implication des jeunes qui démontre une meilleure cohésion entre jeunes et travailleurs.

Participation à des réseaux

A la demande des habitants, une demande de soutien a été sollicitée en vue de la constitution d'un comité de quartier. En effet, dans le centre-métro, il n'y a pas d'instance locale en vue de débattre et faire remonter les doléances ou autres interpellations des habitants.

Travail social de rue

Socio-économiquement, la commune est caractérisée par une population au profil diversifié, mêlant essentiellement des ménages des classes populaires et de la classe moyenne. Toutefois la pauvreté et les conditions de vie précaires restent bien présentes dans la vie d'une grande partie de la population locale (niveau moyen de revenu imposable très inférieur à la moyenne régionale) Le taux de chômage communal est largement supérieur à la moyenne bruxelloise, tant pour les hommes que pour les femmes, et plus particulièrement au niveau des jeunes (18-25 ans).

La commune de Molenbeek possède donc des « spécificités sociologiques » qui permettent de mieux appréhender l'importance jouée par l'espace public dans la vie sociale locale. En effet, l'espace public est le lieu de socialisation de prédilection et peut, dès lors, devenir problématique tant au niveau du partage (privatisation de l'espace public par des groupes spécifiques) qu'au niveau de l'usage (activités délictueuses, incivilités, etc.).

Le projet de « réalisation de diagnostics micro-locaux » permet d'associer différents professionnels, acteurs et opérateurs institutionnels et habitants pour produire un état des lieux du quartier qui permettra par la suite la mobilisation des différentes ressources (institutionnelles, citoyennes, privées) dans la recherche de réponses adéquates aux problématiques communes présentes dans la cité (propreté, vandalismes, décrochage scolaire, assuétudes, sentiment d'insécurité, polarisation(s), etc.).

Le public cible sont les utilisateurs de l'espace public. L'âge dépend des situations rencontrées, bien que le travail se concentre sur un public entre 15 ans et 30 ans.

Problématiques rencontrées et axes d'intervention

L'équipe TSR Centre a travaillé sur différentes problématiques, en grande majorité avec en lien et en complémentarité avec des services internes de notre asbl (comme Le Pont ou le SCPAI) et externes (comme le service Prévention de la commune, les SAJ ou Actiris).

Les axes d'intervention ont porté sur les questions diverses telles que la radicalisation, l'insertion socio-professionnelle, le décrochage scolaire, la toxicomanie et les assuétudes, les problématiques familiales ou encore les questions administratives.

Axe de travail/activités	Nb d'inscrits.es en 2019	Genre		Récurrence/fréquence (par semaine, mois, an)
		H	F	
Médiation des conflits	100	90	10	Par an
Relais vers des structures spécialisées	150	120	30	Par an
Nombre d'interventions spontanées (proactifs)	150	140	10	Par an

Les points forts de 2019

Au niveau des jeunes

Nous touchons beaucoup ce public au travers des maraudes, beaucoup de demandes émanent de leur part, cependant il n'est pas toujours facile de travailler à long terme avec ces jeunes. Outre le projet Street Caravane, l'équipe marque ses limites quant à ce public sans repère. Cependant, la cohésion de groupe, la sensibilisation et la mise en place d'animation par ceux-ci se passe de manière positive, enrichissante et responsabilisante.

Au niveau des adultes

Beaucoup de relais vers des structures plus spécialisées, raison pour laquelle le renfort d'un.e assistant.e social.e au sein de l'équipe prendrait tout son sens.

Au niveau des habitant.es, du réseau

Demande de soutien quant à la mise en place d'un comité de quartier.

SECTEUR WEST

Située Rue Reimond Stijns, l'équipe TSR West intervient dans le secteur Gare de l'Ouest-Osseghem-Beekkant-Karreveld. Les actions des travailleurs sociaux de rue sont pensées, construites et mises en œuvre selon un principe de construction collective avec les différents publics afin de s'assurer que les projets soient mobilisateurs, participatifs et porteurs de valeurs citoyennes communes. Le respect, l'émancipation, la mixité (sociale, culturelle, d'âge et de genre), la coopération, la solidarité ainsi que la responsabilité sont nos fils conducteurs.

L'équipe TSR West intervient dans une zone habitée en grande partie par des ménages aux revenus très modestes, où se trouvent un ensemble de logements sociaux accueillant une grande diversité de public. Ces quartiers offrent peu de lieux de convivialité et d'activités en plein air. Les habitants n'ont que très peu l'occasion de se rencontrer autour d'un événement. Donc difficile pour eux d'apprendre à se connaître et en même temps développer l'esprit du vivre ensemble et de citoyenneté. Un phénomène de paupérisation est manifeste dans ces quartiers et sa jeunesse subit elle aussi directement les conséquences. Face à ce sentiment de rejet « un coup dur pour l'estime de soi », elle se replie sur elle-même car elle se sent marginalisée par la société. A noter également un manque réel de mixité de genre, le public féminin étant sous-représenté sur l'espace public.

De plus, un nouveau contrat de quartier est lancé dans la zone « contrat de quartier ouest » qui va impulser des changements de dynamique dans le quartier ouest. L'équipe participe activement à sa mise en œuvre et à son évolution.

Les activités menées en 2019

Activités jeunesse (+ 14 ans)

Lors de l'année 2019, nous avons réalisé de nombreuses activités subdivisées en 3 catégories : des activités hebdomadaires, des activités durant les vacances scolaires et des activités liées aux différents projets :

- Activités hebdomadaires sportives organisées tous les samedis de 14h à 17h à la salle Decock (basket, futsal, danse freestyle, etc.)
- Durant les vacances scolaires nous organisons des activités sportives et de loisirs
- Enfin, nous organisons des activités créatives et de rencontres liées aux projets de l'équipe

Participation à des réseaux

L'équipe des travailleurs sociaux de rue évolue dans un environnement extérieur qui nécessite un travail en partenariat et en réseau.

En 2019, l'équipe a collaboré avec de nombreuses structures externes:

- Les collectifs d'habitants : activités en plein air (rupture repas ramadan, collaboration pour la Street caravane, rencontres-discussions sur les problématiques de quartier, processus de médiation)
- Le tissu associatif : nous avons collaboré avec plusieurs maisons de jeunes comme Centrum West, l'AJM, JES ... dans le cadre de la mise en place du projet Street Caravane
- Le réseau institutionnel : dans le cadre de nos projets internationaux, nous avons collaboré avec le BIJ pour nos différents échanges européens dans le cadre la participation citoyenne des jeunes

Travail social de rue

Les travailleurs sociaux de rue de la zone West sont constitués de quatre éducateurs et d'un responsable. Les temps de maraudes permettent de rester en contact permanent avec les riverains et les jeunes dans notre secteur. Un travail de cartographie et d'identification de « hotspots » a été fait pour afin de déterminer les zones les plus à risques ou problématiques. Cette cartographie est établie sur base d'observations faites durant les maraudes ainsi que les différents témoignages des habitants de la zone.

Publics (aspects quantitatifs)

Axe de travail/activités	Nb d'inscrits.es en 2019	Genre		Récurrence/fréquence
		H	F	
<i>Street caravane</i>	10	X		2 jours /semaine
<i>Projet maquette</i>	6	X		2 jours/ semaine
<i>Activité vacance scolaire</i>	30	X		2 jours/semaine
<i>Publics touchés par nos projets</i>	+ 1000	X	X	

Projets-phare

1 Projet Street Caravane

Le projet *Street Caravane* est un dispositif d'animation socio-éducative de rue, mobile, identifiable et intégré à son environnement (rue, parc, agora, station de métro) poursuivant un double objectif :

- Faire émerger le potentiel des jeunes (estime de soi, sens de l'initiative, autonomie, créativité, engagement, responsabilité) à travers un processus participatif afin qu'ils puissent les exprimer lors de l'organisation d'activités dans l'espace public. L'idée est de mobiliser les ressources de chaque jeune dans le projet tout en respectant leurs singularités. De plus, tout le processus est animé et organisé avec le concours des jeunes bénévoles afin de les inscrire dans un processus de ré-affiliation
- Créer un climat positif sur l'espace public à travers des lieux, des espaces de rencontre, des séances d'information, des actions de sensibilisation, de médiation et de prévention sociale. Le but étant de créer du lien social afin de favoriser des relations normalisées et non conflictuelles entre différents publics utilisateurs de l'espace public.

Concrètement, les jeunes (15-25 ans), accompagnés par l'équipe des TSR, ont préparé une planification et une mise en œuvre d'un programme d'animation périodique. Ensuite, ces jeunes animateurs bénévoles approchent les jeunes qui se socialisent sur ces mêmes espaces publics et tentent de les impliquer (individuellement et collectivement) dans une expérience valorisante et valorisable. Les jeunes impliquées suivent en amont une formation de base. Ces moments sont typiquement des moments d'apprentissage non formel.

Exemples d'animations : initiations à des sports insolites (capoeira, mini-golf, fléchettes, etc.), initiations créatives (origami, grimage de cinéma, etc.), initiations aux techniques de cirque de rue, Jeux (échecs, jeux de société de stratégie et de coopération, etc.), initiations Street-art et Street design (création de mobilier urbain), etc.

2 Projet Maquette

Le projet Maquette a visé une prise de conscience du quartier dans lequel les publics, et en particulier les jeunes, évoluent. En effet, un contrat de quartier se met en place.

Ce projet veut également susciter l'intérêt des jeunes au développement de projet technologique, à la création, à l'accès et l'utilisation d'outils, de technologie innovante comme des découpeuses laser, des imprimantes 3D ...

- ➔ Découvrir l'architecture des quartiers
- ➔ Décloisonner les quartiers en travaillant le projet avec des jeunes de secteurs différents
- ➔ Susciter des perspectives d'avenir (menuiserie, 3D, architecture...)
- ➔ Permettre aux jeunes de se réapproprier son quartier dans une optique citoyenne
- ➔ Découvrir et rencontrer des acteurs et associations de leur quartier
- ➔ Découvrir l'histoire de du quartier
- ➔ Développer un intérêt pour les prochains projets de quartier (comme le contrat de quartier)

3 Projet Commission de Quartier

La commission de quartier est un organe qui s'occupe des contrats de quartier. Celui-ci a convié l'équipe TSR West à des réunions afin d'informer et de travailler sur les transformations qui auront lieu sur l'espace public notamment sur l'espace Decock, le bâtiment Pythagoras et la parcelle à la Gare de l'ouest.

Dans ce cadre, nous avons invité la commission de quartier à plusieurs Street Caravane pour qu'ils puissent présenter au public les changements et les enjeux dans leurs quartiers.

Le programme de base du nouveau Contrat de Quartier Durable « Autour du Parc de l'Ouest » a mis en lumière toute une série de priorités issues du diagnostic qui a été élaboré avec l'aide des habitants et des associations actives sur le terrain, à travers un processus de participation. Nous sommes maintenant dans la phase opérationnelle.

Les points forts de 2019

Au niveau des enfants : que les enfants ont pu profiter des activités mises en place par leurs jeunes et ados du quartier.

Au niveau des jeunes : une grande participation et investissement des jeunes les plus marginalisés dans le cadre de nos projets.

Au niveau des parents/adultes : une participation accrue dans le cadre des actions communautaires et un contact et une confiance particulière que certains parents et certaines familles portent aux TSR dans l'accompagnement de problématiques familiales diverses.

Au niveau du réseau : leur implication dans l'organisation des actions dans le quartier, notamment au travers du projet Street Caravane ou dans le cadre des rencontres-échanges lors des réunions des comités d'habitants.



DIRECTION SECONDE LIGNE

INTRODUCTION

Au moment de rédiger ce rapport, l'ensemble des équipes de seconde ligne sont confinées. Il est évident que le travail a dû être réorganisé. Dans ce contexte particulier, nous pouvons être fiers de la motivation et de l'implication de l'ensemble des travailleurs de l'asbl. En effet, même si la majorité du travail se fait à distance, il faut relever la créativité et l'ingéniosité que nos collègues montrent afin de maintenir un lien avec le public que ce soit ponctuellement en venant dans les locaux (tout en gardant la distance sociale, bien entendu), que ce soit par téléphone, par e-mail,... tous montrent une véritable volonté de faire le meilleur travail dans conditions loin d'être idéales. Merci à toutes et tous.

En outre, nous pouvons également pointer que ce temps de travail loin du bureau et des usagers permet également de repenser certains projets, certains objectifs ou encore certains outils. Par exemple, nous pouvons faire référence aux formateurs du SAMPA qui travaillent sur les contenus de cours, les tests de fin de modules, de nouveaux exercices, réalisent des documents sonores,...

Il ne faut pas oublier non plus les services sociaux et psychologiques qui réalisent des entretiens à distance par téléphone ou par vidéoconférence pour les publics les plus fragilisés.

Nous souhaitons donc mettre à l'honneur le professionnalisme de l'ensemble des équipes et les remercier pour leur investissement au quotidien. Il faut également faire le constat que la crise actuelle amène beaucoup de craintes pour l'avenir. Tout d'abord d'un point de vue pécunier. Les services arriveront-ils à maintenir leurs subsides ou y aura-t-il des coupes budgétaires de la part des pouvoirs publics afin de réattribuer cet argent ailleurs. Et surtout, le deuxième point qui est intrinsèquement lié au premier, comment évoluera le travail dans les mois à venir avec un public fragilisé qui a été confiné et qui devra faire face à de nouvelles difficultés. Si les fonds sont réduits alors que les demandes iront en augmentant comment pourrons-nous garder cette qualité de travail s'il faudra faire beaucoup plus avec encore moins qu'habituellement.

Voici les questions qui taraudent les travailleurs et auxquelles malheureusement, nous sommes incapables pour le moment de leur fournir des réponses. Ce rapport est donc terni et/ou enrichi par cette actualité !

Les services de deuxième ligne proposent un accompagnement spécialisé (psychosocial, juridique et de formation) et des dispositifs de coordination dans différents domaines. Ils s'appuient sur les ressources propres des services de deuxième ligne, de première ligne et sur un large partenariat rassemblant les associations, les écoles, les services communaux (population, service des étrangers, CPAS, etc.), le réseau en Alpha et FLE (Français Langue Etrangère),... Les complémentarités et les collaborations s'appuient sur une méthodologie qui prône, à partir de la globalité de la personne, une approche et un accompagnement intégré. Le secret professionnel (personnel et partagé) fait partie intégrante de la réflexion des équipes. Il conditionne toute collaboration. Seul et de manière exclusive, l'utilisateur mandate les services. En ce qui concerne la période de référence, les directions ainsi que la coordination du Programme local de Cohésion Sociale ont été sollicitées par le Cabinet du Ministre Président de la Région de Bruxelles-Capitale ainsi que par la COCOF dans le cadre des réformes des BAPA et du Décret relatif à la Cohésion Sociale. En sus, dans la continuité de la dynamique insufflée en 2017, les services ont accentué leur implication dans divers réseaux notamment : Ligue de santé mentale, Permanence Accueil Nouveaux Entrants, FIDEX (intégration à l'AG et CA).

Comme pour l'année 2018, la formation continuée a été promue. Ainsi, la toute grande majorité des travailleurs (formateurs et intervenants sociaux et psychosociaux) ont bénéficié de formations en lien avec leur spécificité professionnelle. L'apport spécifique des projets Castii et Innoviris a permis de renforcer la réflexion sur la médiation culturelle. La coordination du programme communal de Cohésion Sociale a, à ce propos, constitué une plateforme de réflexion rassemblant des experts en la matière et des pistes concrètes sont envisagées pour réaliser des projets spécifiques en lien avec les nouvelles opportunités culturelles telle que KANAL – Centre Pompidou. La coordination escompte pouvoir bénéficier d'un soutien financier dans le cadre d'un appel à projet (Contrat de rénovation urbaine de la Région/commune) pour opérationnaliser des initiatives novatrices en matière de médiation culturelle...

Enfin, et en conclusion, il est utile de rappeler les constats pointés par les services car les phénomènes semblent s'accroître : la précarité grandissante impactant l'accès aux droits (mesures pro deo par ex.), à l'enseignement (frais scolaires, difficultés d'accès aux droits en ce qui concerne les bourses d'études), aux soins de santé, les problématiques de santé mentale (dépression, burn-out parentaux, trauma de guerre, ...), l'insuffisance de dispositifs adaptés au niveau local (centre de guidance ou centre de santé mentale par exemple). Les diverses mesures d'activation stigmatisent plus qu'elles n'émancipent. La précarité est, en quelque sorte, criminalisée !

Ces constats poussent les équipes à démultiplier leur motivation et leur créativité afin d'offrir un accompagnement professionnel au service de l'émancipation. Ce préambule pourrait être considéré comme une conclusion générale mais doit être envisagé comme le fil conducteur de la présentation des divers services ci-après.

PROGRAMME COMMUNAL DE COHÉSION SOCIALE/ COORDINATION ET COLLABORATIONS

Volet institutionnel

Le programme communal de cohésion sociale est le produit du **décret** de la Commission communautaire française (mai 2004). La *colonne vertébrale* de ce programme, qui rassemble **24 associations** (reconnues et financées), la commune (échevinat de la Cohésion sociale) et la COCOF, se structure en une **concertation communale** gérée par une *coordination locale* (rattachée à MOVE asbl). La concertation est un espace de rencontre, de débats, d'avis des acteurs *associatifs, communaux, institutionnels* (principalement du territoire de Molenbeek mais pas uniquement). Ainsi, les acteurs associatifs ou les collectifs qui participent d'une façon ou d'une autre aux enjeux de cohésion sociale sur le territoire peuvent la rejoindre et contribuer aux débats. Un R.O.I. en règle le fonctionnement : types de membres, débats, votes, avis 'minoritaires', ...

Le coordinateur prépare et anime les réunions de concertation. Il *relaie et diffuse* les informations susceptibles de *nourrir le travail de terrain*, les événements et *activités* que les acteurs locaux (ou d'autres) proposent – un volet 'formation continue' y occupe une place permanente. Il accompagne (lorsque le besoin s'en fait sentir) les asbl au plan administratif ou financiers, mais surtout *pédagogique* et effectue la *visite* d'activités chaque fois que possible. Enfin, il instruit au cours du quinquennat – en relation avec les services de la Cocof et la commune – les dossiers en vue du renouvellement du « Contrat communal de cohésion sociale » qui lie celle-ci, la Cocof et les associations.

Ce dispositif est pratiqué dans une approche de **transversalité** aux secteurs *sociaux, socioculturels* et *culturels* : de nombreux acteurs locaux, subventionnés ici ou non, œuvrent en effet au développement de la cohésion sociale. Ces associations ont des visées convergentes sur des démarches et objectifs (au-delà) de leur appartenance sectorielle, d'où l'accent mis par le décret et les attendus de la Cocof sur les **partenariats** et le **réseautage**. Lesquels constituent une des dimensions du **travail communautaire**, méthodologie encouragée par le décret.

Quatre **priorités** structurent les activités soutenues :

- S**outien et accompagnement scolaire
- C**ours de français pour adultes peu ou pas scolarisés
- C**itoyenneté interculturelle
 - a/ permanences sociojuridiques
 - b/ initiation à la vie citoyenne
- V**ivre ensemble
 - a/ production et diffusion d'outils à vocation socioculturelle
 - b/ diffusion et sensibilisation à l'interculturalité.

Un budget annuel d'environ 1.150.000€ se répartit entre les 24 associations développant 32 projets (càd 32 'priorités' distribuées parmi les 4 citées plus haut) à travers quelque 30 sites d'activités, répartis majoritairement dans les quartiers historiques et centraux de la commune (dont 2 au quartier du Karreveld).

Trois **concertations** ont été menées :

20 février, 7 juin (au Foyer des Jeunes) et 24 octobre (à la Maison des cultures & de la Cohésion sociale). Régulièrement des concertations dites décentralisées se tiennent afin de découvrir de plus près les lieux, les projets et leurs équipes, actives au sein du programme ou via des services communaux.

Refonte du décret de cohésion sociale, du programme FIPI et autres dispositions liées au cadre de la cohésion sociale – suite

La réforme du décret, annoncée dès juin 2015, conduisit à réfléchir en concertation à la perspective du travail par *agrément*. Nous avons étudié autant que faire ce peut, les propositions successives du décret (2018), suivies des Arrêtés d'exécution, au sein d'une concertation spéciale (12 février & 2 mai). Courant mai 2019 les Arrêtés ont été avalisés en 3^e lecture.

Dans le sillage des Arrêtés, notons encore la participation à un groupe de travail sur le même objet, focalisé sur les projets de cours de français (P2), à Ixelles le 6 mai, sous la houlette du Credaf.

Ainsi que, toujours en mai, deux réunions spécifiques au sein du *Conseil consultatif*, à la Cocof (où la coordination locale siège pour la commune), en vue de produire, transmettre puis voter l'avis rédigé par le GT du Conseil, dont le destinataire final est la Ministre de la Cohésion sociale, Mme Ben Hamou.

On peut considérer les projets déployant un aspect culturel, des pratiques et questionnements artistiques comme un chapitre à part entière et cohérent au sein de ce programme. En effet, s'est construit et mis en perspective, ces dernières années, un faisceau de projets, thématiques et pédagogies qui visent tous à œuvrer à l'inclusion, la participation sociale par le biais de l'expression créative, artistique, culturelle.

Trois gros projets ont ainsi été prioritairement déployés – étant donné leur durée sur plusieurs années, les moyens qui y sont ou y ont été consacrés (humains, matériels, pédagogiques et financiers) ainsi que l'ambition plus large au sein du tissu associatif et de la population qui s'y exprimait. D'autres ont également trouvé place à des rythmes et dans des champs de pratiques divers.

D'abord, le projet **Castii** ('Centre d'art, sciences, technologies, innovation et inclusion', porté par iMAL et avec la programmation de la Commission européenne « Feder », 2016 > 2020) a suivi son chemin : ateliers avec des jeunes en Maison de quartier, **avec des groupes en apprentissage**, stage créatif, visites à portée pédagogique, orientée sur la '*médiation culturelle et artistique*'.

Ensuite, le projet de **FablabMobile Brussels** (FMB) s'est poursuivi jusque fin de l'année.

Le « truck » mène des déplacements sur site (écoles, associations) sur l'ensemble du territoire bruxellois. Nous visons ici à développer *l'éducation et la culture scientifiques* chez les jeunes grâce à ce *dispositif mobile équipé*. Proposant ateliers et animations (milieu francophone & néerlandophone), il est relié à des Fablab afin d'assurer la pérennisation de l'appropriation des technologies et de la philosophie du *travail collaboratif*.

Ce projet sera clôturé fin de l'année, il a porté ses fruits dans la mesure où de nombreuses associations, dans une série de communes bruxelloises, ainsi que des écoles, ont été initiées et sensibilisées au bénéfice des outils de la créativité numérique et de la création qu'ils permettent (comme pistes de créativité en créant des objets *design*, d'eco-design, comme complément stimulant pour des cours de sciences dans le secondaire supérieur par exemple).

Dernier parmi ces « grands projets » : **Art Co' – Cultures ouvertes ... !**

Mettant à profit un appel à projet lancé fin 2018 par la Région, en lien avec les communes, nous avons souhaité poursuivre, amplifier et approfondir ce type de démarches collectives, en *médiation culturelle et artistique*, lancée dans le cadre du projet Castii, en ciblant cette fois **l'art contemporain**. En effet l'art contemporain, à travers la palette de ses modes d'expressions et des questions qu'il pose à la société, aux personnes, sur le rôle notamment des artistes, la place des habitants dans les institutions, est particulièrement à même de stimuler la créativité, des productions et le questionnement au sein de groupe de personnes que nous invitons à s'impliquer. Ce projet mobilise en effet, sur trois années, un artiste ou collectif d'art contemporain avec un groupe d'habitants issu des communes de Molenbeek et Bruxelles-Ville sur le périmètre couvert par le **Contrat de rénovation urbaine** (CRU-1) « Citroën-Vergote », sur les quartiers Yser, Masui, Nord et Maritime (côté Molenbeek).

Un travail de contact avec des acteurs associatifs et institutionnels eut d'abord lieu en début d'année afin de « calibrer » au mieux les pistes qui seraient mise en œuvre dans le projet et allaient trouver place dans le dossier. Les moyens reçus nous permettent de mener un projet nouveau durant 3 années (2019-2021), d'engager une personne *chargée de mission en médiation culturelle et artistique* ainsi que de rétribuer correctement les artistes impliqués, notamment du fait qu'ils/elles doivent être capables d'intégrer dans leur travail la participation active d'habitants d'horizons divers. Ensuite, un *comité d'accompagnement* mènera en parallèle une réflexion sur les apports des projets en termes d'inclusion sociale, de démocratie culturelle et de promotion des droits culturels. Un *film* est aussi prévu, qui couvrira les démarches et permettra, *in fine*, de faire connaître et mieux saisir ce qu'il en retourne. Le premier projet a été mené par le collectif Alive Architecture, qui possède une solide expérience dans les projets visant la créativité et la création avec des groupes d'habitants dans des lieux publics. Leur travail s'est déployé entre septembre et octobre avec une vingtaine de personnes et a amené à installer côté Canal (à Yser) une œuvre sous forme de banderoles de papier avec une série de phrases et mots en une dizaine de langues, l'œuvre a été collée sur les escaliers et est restée quelques semaines. Pour 2020 c'est l'artiste Jérôme Giller qui sera à pied d'œuvre. D'autres événements et moments publics sont prévus dans ce projet, ils seront diffusés vers la concertation cohésion sociale, ainsi que nous le faisons pour tous ces projets.

Plusieurs projets repris dans le volet « **Vivre ensemble** » (P4) du programme de cohésion sociale relèvent des démarches de médiation culturelle, lorsqu'un travail est fait avec les publics pour défaire découvrir, pratiquer et stimuler la création, l'expression collective en prenant en compte le vécu et l'expérience des personnes pour créer une œuvre nouvelle, en faisant précéder ceci d'un diagnostic.

Une visite a été organisée pour l'expo « Lignes de fuite » (de J. Giller) à la Maison des artistes d'Anderlecht (21 juin), suivie d'une rencontre avec l'artiste.

Nous avons en outre été sollicités par la **Fondation Philippe Vandenberg** (basée dans un atelier situé au quartier Maritime) afin de voir si nous étions intéressés de mettre en place des activités autour de l'œuvre cet artiste contemporain (disparu en 2009), en vue de la future expo qui se tiendra en 2020 à Bozar et fera écho à Molenbeek, commune où il a créé durant plusieurs années. Des pistes d'ateliers sont en réflexion via notre projet « Art Co'-Cultures ouvertes ».

Une démarche de contact et de rencontre a par ailleurs été conduite (notamment au sein du projet « Art Co'-Cultures ouvertes ») avec **Kanal-Pompidou**, en tant que futur vaste projet artistique et culturel implanté à côté du Canal. Après avoir invité la responsable de la médiation lors d'une concertation CS quelques mois avant, nous avons participé à une rencontre (table de conversation) à Kanal pour soumettre nos idées et envies quant au futur projet de Musée et de lieu culturel (26 juin). Les premiers échanges furent encourageants, la Fondation s'est montrée intéressée. Toutefois on est resté au niveau des spéculations.

Rencontres & sollicitations d'acteurs associatifs

Depuis plusieurs années, et de plus en plus régulièrement, des acteurs associatifs, expérimentés, émergents, ancrés localement ou déployant leur action sur plusieurs quartiers et communes, prennent contact avec la coordination locale dans le but de se faire connaître (comme acteur nouvellement arrivé), de faire connaître un de ses projets (qu'ils souhaitent faire connaître et pour lequel du public est souhaité), voire de faire connaître un nouveau programme régional (comme par exemple autour de la réforme du secteur de la santé mentale, ces dernières années, ou l'accueil des migrants et demandeurs d'asile, avec Convivial). Ou encore de prendre connaissance du cadre institutionnel de la CS ainsi que des pistes de soutien potentielles qu'il peut éventuellement octroyer. Parmi ceux-ci, une part significative est active dans le secteur culturel ou artistique, celui qui vise à l'expression citoyenne par divers médias, champs d'expression.

Community organizing : renforcer les démarches collectives émancipatrices

Le travail s'est poursuivi par la finalisation du film à portée didactique dédié au C.O. réalisé par le Gsara et produit par la coordination CS, afin de permettre à cette approche d'avoir une visibilité et d'essaimer dans le champ associatif, de cohésion sociale et de l'éducation permanente (au minimum). A cette fin et en vue de susciter débat et rencontre, un livret pédagogique, conçu par la coordination CS et le Gsara, accompagnera le DVD courant 2020.

Guide communal bilingue à destination des habitants

Plusieurs rencontres ont été menées entre mai et octobre pour, à l'initiative de l'Echevine de la CS, élaborer un guide d'infos bilingue à destination des (nouveaux) habitants de la commune. Ce guide veut faire connaître par une série d'infos pratiques les actions associatives et les services communaux pertinents pour la population : culture, accueil des enfants en dehors du temps scolaire, sport, bibliothèque, cohésion sociale, etc. Ce projet a réuni les services communaux du développement urbain, culture néerlandophone, jeunesse, cohésion sociale ainsi que communication.

Suivi d'activités, événements et visites pour évaluation

Chaque fois que possible une visite est menée lors d'événements, d'expos ou de spectacle présenté par les asbl du programme – notamment lorsque des projets de la priorité « Vivre ensemble » diffusent le résultat du processus pédagogique mené collectivement – mais aussi d'autres lorsque cela rencontre un point, une thématique ou une problématique de cohésion sociale.

Mais aussi pour d'autres événements reliés de près ou de loin aux questions présentes sur notre territoire, dans le secteur, comme :

Participation à des rencontres et projections-débats organisée par MolenRom sur la question des persécutions et du génocide subis par les Roms, auquel l'historienne Claire Auzias (France) a été invitée (5 avril, au Centre communautaire maritime)

La Journée Zoom, *shape, play, repeat* organisée par JES (25 avril)

Le spectacle au Centre culturel de Schaerbeek dans la cadre de l'événement « Arts et alpha » organisé par Lire & Ecrire (3 mai) ;

La Journée Portes ouvertes de La Petite école (BXL-Ville) qui accueille et suit des enfants primo-arrivants ayant trop de retard dans leurs apprentissages pour suivre une scolarité classique (22 mai) ;

La Journée Bruxelles-sur Seine organisée par le service International de la Cocof à Paris, avec HUB Brussel, sur le thème « Le tissu associatif, pilier de l'accompagnement des familles pour une transition numérique inclusive » (12 juin)

le colloque « Situation des Doms syriens en Région bruxelloise » organisé par le Service Prévention d'Anderlecht et Le Foyer, à Anderlecht (8 octobre)

la matinée d'échange organisée par la Centre régional d'appui à la Cohésion sociale (CBAI) sur la question : « Processus politique de modification du décret relatif à la cohésion sociale : quels constats ? » (6 décembre).

Des visites d'associations également au regard de la nécessité de **nourrir et préparer l'évaluation** des projets financés dans le programme, mais aussi répondre aux demandes de rencontres de la part de divers acteurs associatifs ou institutionnels locaux, dans la mesure où leur travail a une pertinence avec la cohésion sociale.

Groupe de travail avec les acteurs du soutien scolaire (et de l'alpha-FLE)

Dans le contexte de fin de quinquennat, suite aux rapports d'activités annuels successifs traités par la coordination ainsi que les visites de terrain menées, il a été décidé de proposer aux acteurs de la P1 (soutien scolaire) et de la P2 (cours de français pour personnes peu scolarisées) un *cycle de réflexion collective* sous forme de **groupe de travail**, soit large, soit thématique. But : échanger à propos des préoccupations et besoins rencontrés ces dernières années par les acteurs de terrain (animateur/-trices-formateurs/-trices, responsables d'équipe). Pour le secteur soutien scolaire, la préparation s'est faite directement en relation avec la Coordination des écoles des devoirs. La première rencontre eut lieu le 18 novembre, d'autres sont prévues, sur base des préoccupations et de propositions qui ont été exprimées. Un travail semblable est prévu avec le secteur des cours de français (P2), toujours en relation avec l'organisme de référence pour le secteur bruxellois, le Credaf. Il démarrera en 2020.

Favoriser la réflexion collective à propos des rapports de genre et rôles sociaux dans le travail avec les jeunes

Les relations sociales hommes-femmes et garçons-filles restent marqués par une division genrée qui est largement de nature à bloquer les personnes dans des catégories et des comportements attendus. Si ces rôles se reproduisent et s'apprennent dans la sphère personnelle et familiale d'abord, l'école et le secteur associatif peuvent également y contribuer. Il s'agissait, dans cette formation proposée aux acteurs de la cohésion sociale, de donner aux gens de terrain, animateurs et animatrices qui travaillent avec des ados, des clés de lecture et des outils pour décoder les enjeux des stéréotypes de genre et trouver les moyens de les laisser au placard. Formation a été proposée par « Le Monde selon les femmes », elle était financée par la coordination communale (octobre).

La **Ministre de la Cohésion sociale** a souhaité rencontrer le terrain associatif et démarrer ses visites dans les communes par Molenbeek. Une première date a été arrêtée pour décembre, mais vu les modifications de planning, la visite a été reportée au 14 janvier 2020.

AIDE AUX MOLENBEEKOIS PRIMO ARRIVANTS - SAMPA

Le **SAMPA** vise à faciliter l'intégration et l'insertion des personnes primo-arrivantes molenbeekoises. Pour le service, une personne est dite « primo-arrivante » si elle est récemment arrivée en Belgique dans un but autre que touristique et/ou a des papiers définitifs depuis moins de 5 ans. Le service accueille ces personnes dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire via différents sous-services. En effet, leur sont proposés des cours d'alphabétisation et de français langue étrangère ainsi que des cours d'intégration sociale, un service d'insertion socioprofessionnelle, un service sociojuridique et un accompagnement psychologique. Les personnes peuvent bénéficier d'un ou de plusieurs services selon leurs besoins.

L'équipe du SAMPA en 2019 était composée de :

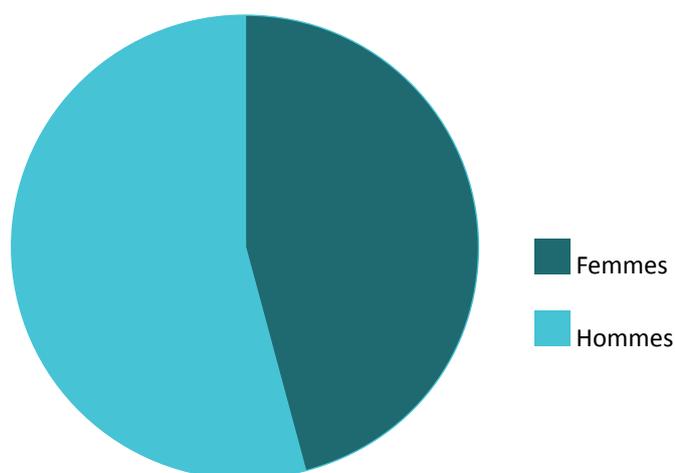
- 1 responsable
- 1 secrétaire/accueillante
- 3 assistantes sociales
- 2 psychologues
- 20 formateurs(trices)
- 1 conseillère pédagogique

Fréquentation

En 2019, il y a eu 1402 dossiers actifs pour l'ensemble des services du SAMPA soit 44 de plus qu'en 2018.

575 nouveaux dossiers ont été ouverts contre 771 en 2018 et **113 personnes** ont été suivies par au moins 2 services du SAMPA. Le nombre de nouveaux dossiers étant plus faible qu'en 2018 trouve sa source par une « fidélisation » des bénéficiaires notamment dans les cours de français puisque ceux-ci restent souvent plus d'une année au SAMPA afin de terminer leur apprentissage. Une autre explication est également la longueur des procédures juridiques au niveau du droit des étrangers. Enfin, au niveau psychologique, il est intéressant de remarquer que d'ancien(ne)s bénéficiaires reviennent afin d'avoir un nouveau suivi à une autre étape de leur vie.

En 2019, il y a eu 54 % d'hommes et 46 % de femmes âgés de 13 à 84 ans.



En 2019, le SAMPA a reçu des personnes de **73 nationalités différentes** dont les plus représentées sont : Maroc (38 %) / Pays du Moyen-Orient (20 %) dont une majorité de Syriens (15%) suivis par les Irakiens (3%) / Pays de l'Union Européenne (15 %) dont 9 % de Belges et 3 % d'Espagnols/ Afrique subsaharienne (13 %) dont 5 % de Guinéens / Pays du sous-continent indien (3%) dont 2,5 % de Pakistanais/ l'Afghanistan (3%), Pays d'Europe de l'Est (3%)/ Pays d'Amérique centrale et du Sud (1,5%). C'est la première fois que le SAMPA remarque une représentation significative du nombre de personnes venant d'Amérique centrale et du Sud.

En ce qui concerne les principaux titres de séjour des personnes, 25 % sont en séjour précaire, 18 % ont un séjour limité, 13 % des usagers ont un séjour illimité, 22 % sont candidats réfugiés ou réfugiés reconnus ou sous protection subsidiaire, 10 % sont belges, 6 % sont Européens et 3 % sont en demande de régularisation pour raison humanitaire ou médicale.

Il est important de remarquer que les personnes s'adressant au SAMPA sont arrivées en majorité par le « bouche à oreille » (52%). Les autres vecteurs importants sont les Bureaux d'accueil (BAPA), (15 %), la commune (7%), le CPAS (5%), les services sociaux (4 %) ainsi que les autres services de l'asbl.

Sources de revenus

En ce qui concerne les principales sources de revenus des usagers, 25 % émargent au CPAS, 19 % sont pris en charge par un tiers, 13 % ont un salaire, 7 % sont pris en charge par un membre de la famille dans le cadre du regroupement familial, 12 % sont sans revenu, 7 % ont des revenus de travail non déclaré et 4 % bénéficient du chômage. Un quart des usagers bénéficient de l'aide sociale du CPAS. Cela s'explique certainement par le fait que beaucoup d'entre eux sont sous un statut de réfugié ou de protection subsidiaire. Ces personnes n'ont souvent pas d'autres choix que de dépendre du CPAS en attendant de pouvoir subvenir seules à leurs besoins.

LE SERVICE SOCIOJURIDIQUE

Le service sociojuridique du SAMPA est spécialisé en droit des étrangers et est composé de 3 personnes (deux assistantes sociales et une travailleuse sociale ayant chacune une expertise en la matière). Le service a pour mission d'analyser la demande ; d'informer les usagers sur leur droit lié au séjour en Belgique (visa, regroupement familial, régularisation, asile, prolongation de séjour, nationalité,...) ; de les accompagner durant leur processus d'intégration sur le territoire ; de constituer et rédiger, lorsque cela est possible, les demandes à introduire auprès des instances compétentes ainsi que d'effectuer le suivi des dossiers. La matière du droit des étrangers étant complexe et en perpétuelle mouvance, la formation continue est indispensable afin d'être toujours à la pointe dans ce domaine.

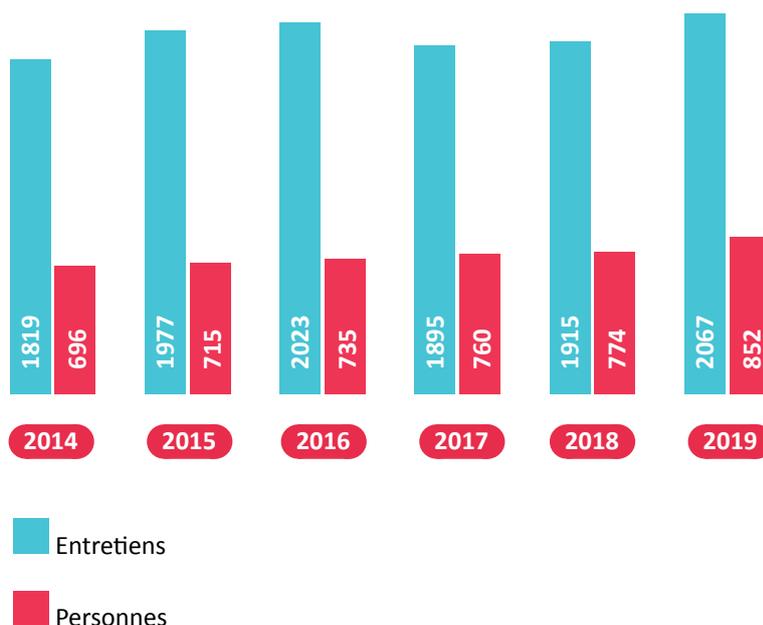
Le service peut également être sollicité pour des demandes annexes au droit des étrangers. Dans ce cas, les travailleuses sociales orientent vers d'autres services spécialisés si nécessaire, au sein même de l'asbl MOVE, vers des services extérieurs ou vers des avocats spécialisés avec qui le service collabore, etc.

De plus, durant l'année 2019, le service a été sollicité par les formateurs des cours d'alpha/FLE du SAMPA pour y dispenser des présentations de différents sujets de droits des étrangers (différences entre les cartes de séjour, regroupement familial, nationalité,...). Ces présentations permettent de toucher un public plus large afin d'informer et de conscientiser les personnes vis-à-vis des règles à respecter dans les différentes matières abordées. Dans ce cadre, le service a aussi collaboré avec l'asbl « Solidarité Savoir » pour intervenir sur des sujets de droit des étrangers durant les modules du « parcours d'accueil ». Des séances d'information ont également été dispensées aux travailleurs sociaux susceptibles d'être confrontés à des questions liées au droit des étrangers.

En outre, comme chaque année, les travailleuses sociales ont encadré une stagiaire en formation assistant social ainsi qu'une étudiante américaine dans le cadre d'un projet d'échange international encadré par l'« Institute for Field Education » à Bruxelles.

En 2019, les travailleuses sociales du service sociojuridique ont reçu **852 personnes** et réalisé **2067 entretiens**.

Nombre d'entretiens et de dossiers par année



Le service est accessible aux bénéficiaires soit sur rendez-vous soit lors d'une des permanences. Si la configuration pluridisciplinaire du SAMPA lui offre des atouts certains pour traiter une bonne partie des demandes spécifiques liées à cette population, il n'en reste pas moins que le service connaît des difficultés face au nombre sans cesse en augmentation des demandes avec une diminution des moyens tant financiers qu'humains.

De ce fait et au vu de la complexité grandissante du droit des étrangers, le service n'a pas eu d'autre choix que de diminuer le nombre de suivis afin de pouvoir continuer à assurer un service de qualité. Dès lors, le nombre de permanences a dû être réduit : de cinq permanences par semaine jusqu'en 2011, celles-ci sont passées à quatre en 2012 et à trois fin 2013. Le nombre de personnes reçues lors de ces permanences a également été restreint ainsi que le nombre de rendez-vous par semaine. Depuis septembre 2019, pour des questions de meilleures accessibilités du service, les permanences sont à nouveau effectuées tous les matins du lundi au vendredi. Néanmoins, pour les raisons évoquées ci-dessus, le nombre de personnes reçues lors de ces permanences reste inchangé.

Ceci explique donc la diminution du nombre de personnes reçues ainsi que d'entretiens effectués depuis le pic de demandes dues à la campagne de régularisation de 2009 (basée sur les instructions du 18.07.2009). Suite aux réajustements des permanences et du nombre de tickets distribués, le service est arrivé à une stabilisation voulue du nombre de dossiers et d'entretiens. Bien que cette réduction volontaire ait porté ses fruits au niveau de la qualité du travail réalisé, un temps plein supplémentaire serait nécessaire pour pouvoir retrouver le rythme antérieur.

En effet, nous constatons une hausse des dossiers et des entretiens en 2019 malgré la diminution du temps de travail de l'une des assistantes sociales. D'un temps plein, celle-ci est passée à 4/5 temps en décembre 2018, puis à mi-temps en septembre 2019. Une nouvelle travailleuse sociale, ancienne avocate spécialisée en droit des étrangers, a été engagée à mi-temps à partir de décembre 2019.

Les thèmes récurrents traités en entretiens et/ou durant nos démarches restent les mêmes d'années en années, même si leur ordre peut varier.



Parcours d'insertion

Le travail consiste à faire un bilan et une détermination de projet pour que celui-ci soit réaliste et réalisable dans le but de trouver un emploi *stable*.

Ce parcours prévoit quatre phases :

Bilan et détermination : le bilan est fait avec la personne pour déterminer ses compétences acquises à l'étranger ou en Belgique, sa situation actuelle, ses souhaits, etc. En tenant compte du bilan et en veillant à ce qu'il soit réalisable et réaliste par rapport au marché de l'emploi. Cette phase de bilan est fondamentale pour construire un bon parcours d'insertion.

Préformation : c'est-à-dire une formation qui constitue une étape indispensable mais qui ne forme pas directement à un métier précis (ex : cours de néerlandais, cours de français, d'informatique, détermination de projet pour un métier etc.).

Formation qualifiante : c'est-à-dire une formation à l'issue de laquelle la personne sera capable d'exercer un métier donné (ex : formation de cuisinier, aide-soignante employé administratif, etc.). Mais pour avoir accès à ces formations la personne doit passer un test de français et/ou mathématiques et un entretien de motivation. Donc, il faut avoir un bon niveau de lecture, d'écriture et d'oral.

Mise à l'emploi : rechercher des offres sur le marché de l'emploi classique et/ou sur les différents plans d'embauche (Stage First, Activa, PTP, ACS, article 60,...).

Pour 2019 : sur 96 usagers 10 (10,5%) ont trouvé un emploi. Même chiffre que l'année 2018.

Certaines personnes éprouvent des difficultés à trouver un emploi et ce pour de multiples raisons : aucune expérience professionnelle (même dans le pays d'origine), la langue reste une barrière et souvent la faible scolarité dans le pays d'origine. Les usagers demandent une grande attention pour une remobilisation et une « intégration professionnelle ». Le suivi prend beaucoup de temps. Le public primo-arrivant change. Par conséquent, le travail doit s'adapter à chaque fois.

PSY

Equipe :

Le service psychologique du SAMPA est toujours constitué en 2019 d'un temps plein réparti en deux mi-temps. Les psychologues du service sont formés entre autres à la psychotraumatologie, à l'EMDR, la psychanalyse, aux thérapies familiales et systémiques, à la psychologie transculturelle & interculturelle et à l'hypnose.

Objectifs et missions du service psychologique du SAMPA :

Le service psychologique du SAMPA soutient les primo-arrivants dans leur parcours d'intégration en Belgique en leur proposant des entretiens psychologiques individuels, de famille ou de couple lorsqu'ils se trouvent en souffrance psychique et/ou difficultés relationnelles.

Le parcours d'intégration du public peut être lourdement entravé par divers facteurs générateurs de souffrance psychique :

- ↳ **La réactivation de traumatismes** vécus au pays et sur le chemin de l'exil,
- ↳ **Les problèmes liés à l'exil et à la vie dans le pays d'accueil** tels que la longueur, la complexité et l'incertitude des procédures d'accès au séjour légal ; le fait de ne pas maîtriser la langue du pays d'accueil,
- ↳ **La rupture** avec la famille d'origine au pays, l'isolement,
- ↳ **La perte d'un statut** valorisant dans le pays d'origine et la difficulté à se faire une nouvelle place dans la société du pays d'accueil,
- ↳ **La perte de repères** dans la cellule familiale quant au rôle de chacun,
- ↳ **Le besoin de repenser** l'éducation des enfants en adéquation avec la culture, les lois et normes de la société d'accueil,
- ↳ **Des nouveaux repères** culturels à acquérir et souvent une nouvelle langue, la formation et la recherche d'emploi,
- ↳ **La recherche d'un logement** décent (beaucoup sont confrontés à des propriétaires vendeurs de sommeil louant des logements insalubres),
- ↳ **L'identification** et la compréhension des institutions du pays d'accueil et de leurs attentes,
- ↳ **« »**

Beaucoup de ces facteurs peuvent avoir un impact négatif important sur la santé physique et psychique (dépression, stress, idées suicidaires, troubles anxieux, problèmes cardiovasculaires, diabète, etc).

Les entretiens psychologiques permettent entre autres :

- ↳ Le développement et la valorisation des ressources personnelles,
- ↳ L'élaboration psychique des traumatismes vécus dans le pays d'origine, dans le parcours de migration ou en Belgique,
- ↳ L'acquisition de nouveaux repères culturels et le tissage de ponts entre la culture d'origine et celle du pays d'accueil,
- ↳ L'expression du vécu de déracinement,
- ↳ L'expression des émotions,
- ↳ Le travail de deuil sur les pertes de parents ou de proches, de fournir une aide à l'élaboration de projets de formation et d'insertion socio-professionnelle,
- ↳ Le soutien dans l'éducation des enfants, de favoriser une bonne communication et de bonnes relations dans la famille et dans la société,
- ↳ Le soutien dans les questionnements d'ordre identitaire,
- ↳ L'orientation dans les institutions du pays d'accueil, la mise en place d'un réseau autour de la personne et des familles.

L'équipe des psychologues constate rester sur le long terme des personnes de confiance et de référence pour les usagers du service. Certains reviennent parfois quelques années plus tard lorsqu'ils sont confrontés à de nouvelles difficultés.

Compte tenu des besoins de ce public spécifique, le travail des psychologues ne se résume pas qu'à des entretiens psychologiques. Une partie importante de leur travail consiste aussi à aider les usagers dans des démarches diverses (communication avec les médecins, écoles, CPAS, avocats, rédaction de rapports psy adressés au CGRA, au CCE et à l'Office des Etrangers). Il y a aussi chez certains usagers du service SAMPA une souffrance psychologique très importante (parfois devenue chronique) pour laquelle la demande de prise en charge ne suit pas toujours : par évitement et peur de décompenser, par déni, par manque d'espoir lorsqu'il s'agit de souffrance chronique, ... Cela a été observé ces dernières années particulièrement chez certaines populations – Syriens/Irakiens - qui sont toujours en guerre – où le trauma n'est pas dans le passé. Certaines mères craignent aussi parfois que si elles vont voir une psychologue, l'Etat belge (Aide à la Jeunesse) pourrait leur retirer leur enfant car elles pensent qu'elles pourraient être désignées comme « incompetentes ou inaptes » à élever leurs enfants...

Les psychologues se rendent de ce fait régulièrement dans les classes d'apprenants en FLE et Alpha afin de travailler la représentation culturelle du métier du psychologue. Elles leur rappellent être là pour les personnes en souffrance psychologique et relationnelle ce qui est très différent de la folie (ils pensent encore souvent qu'aller chez le psy c'est pour les fous). Une partie du temps de travail des psychologues est enfin également consacré à suivre des formations, des colloques, à participer à des interventions et des supervisions.

Fréquentation du service psy:

Nombre d'entretiens : **814**.

Personnes reçues : **98**.

Femmes : **63**.

Hommes : **35**.

Types de problématiques rencontrées en entretiens:

Problèmes relationnels et de communication : conjugaux et familiaux, violence intra-familiale, difficultés ressenties par les parents dans l'éducation de leurs enfants.

Problèmes psychiques d'origine sociale : perte de statut légal en Belgique qui crée un désespoir important jusqu'à un risque suicidaire; perte de travail, recherche infructueuse de travail, perte de l'aide sociale, difficulté à trouver un logement décent, vécu d'exclusion et de grande précarité sociale (SDF), travailleur « pauvre », etc.

Problèmes psychopathologiques : dépression, troubles anxieux, syndrome de stress post-traumatique, psychose, etc., nécessitant une prise en charge médicale et/ou psychiatrique en parallèle : travail en réseau avec des psychiatres à l'Hôpital Brugmann, l'Hôpital Saint-Pierre, l'Hôpital Erasme, Centres de Santé Mentale.

Impacts des changements législatifs en droit des étrangers sur le vécu psychique des personnes migrantes. Nous constatons une forte restriction des possibilités d'accès au séjour légal en Belgique : nous avons quelques personnes et familles qui sont sans titre de séjour légal depuis presque 20 ans !! Ces personnes voient leur santé physique et psychique fortement se dégrader.

Impact de la pression (et parfois d'un comportement irrespectueux, intrusif) de certaines assistantes sociales du CPAS : cela génère énormément de stress.

Certains se sentent coincés entre deux cultures : à la fois tenus par leurs parents de respecter les coutumes et rituels du pays d'origine (surtout en matière de mariage), et à la fois l'envie d'adopter une vie « à la belge » plus libre en terme de choix de vie.

Pour un public ayant vécu de lourds traumatismes et/ou n'ayant pas connu les bancs de l'école, cela est très difficile de rester 4h/jour 5X par semaine enfermés dans une classe pour apprendre une langue. Certains aimeraient des cours de langue plus axés dans l'action d'apprentissage des prémisses d'un futur métier (apprendre une langue tout en apprenant un métier).

LES COURS

Depuis 19 ans, les cours de français du SAMPA s'inscrivent dans un projet de cohésion sociale. Ils visent avant tout l'intégration des personnes primo-arrivantes dans leur commune et à leur autonomie vis-à-vis des démarches auxquelles elles sont quotidiennement confrontées (aspects administratifs, suivis scolaires de leur(s) enfant(s), formations professionnelles,...).

Ces cours sont, depuis plusieurs années, ouverts non seulement aux Molenbeekois mais également aux personnes primo-arrivantes résidant sur le territoire de la région de Bruxelles-Capitale. Le public qui suit les cours au SAMPA est mixte et varié. Depuis quelques années, les cours de français FLE se réfèrent directement au Cadre Européen Commun de Référence (C.E.C.R.).

Depuis septembre 2016, le SAMPA est un des opérateurs linguistiques reconnus dans le cadre du parcours d'accueil francophone pour les personnes primo-arrivantes (BAPA). Ces personnes primo-arrivantes sont donc orientées vers le SAMPA par les bureaux d'accueil agréés après avoir eu un bilan social, un bilan linguistique et 10 heures de cours de citoyenneté. Dans le cadre des BAPA, les formateurs ne connaissent pas les apprenants et ne les ont pas testés. Ils se rencontrent le 1er jour de la session. Le nombre d'heures par module est imposé par le décret qui régit le parcours d'accueil. Il s'agit donc d'un fonctionnement et d'un rythme totalement différents. Même si le SAMPA donnait déjà des cours de manière intensive à savoir 20h/semaine, le nombre d'heures par module a pratiquement diminué de moitié par rapport au fonctionnement classique du SAMPA. Il faut donc pouvoir s'adapter et faire en sorte que les personnes primo-arrivantes puissent suivre et réussir ces cours à un rythme très soutenu.

Dans le cadre des BAPA, de janvier 2019 à décembre 2019, 335 personnes ont suivi les cours d'alphabétisation et de français langue étrangère. Il y a eu 15 classes d'alphabétisation et 14 classes de FLE durant la journée et 6

classes d'alphabétisation et 6 de FLE en soirée.

Dans le cadre de l'AMIF (Asile Migration Integration Found), subside européen, le SAMPA organise également des cours. Dans ce cadre, c'est le SAMPA qui choisit le nombre d'heures utiles pour un module et les inscriptions et tests de positionnement sont réalisés par l'équipe. Grâce à une enveloppe complémentaire donnée par le subside AMIF, le SAMPA a pu organiser des modules supplémentaires. Donc, de janvier 2019 à décembre 2019, il y a eu 4 classes d'alphabétisation, et 9 classes de FLE dont 2 ont dû être stoppées prématurément dû à la maladie de longue durée de 2 formateurs. Ces classes ont regroupé 157 personnes.

Que ce soit pour les classes en AMIF ou en BAPA, les cours se sont donnés à raison de 20h/semaine en jour et à raison de 7h/semaine en soirée.

Pour l'ensemble des classes, il y a eu 44 % de femmes pour 56 % d'hommes.

Les nationalités les plus représentées sont la Syrie (52 %), le Maroc (15%), l'Afrique Subsaharienne (9%), l'Irak et l'Afghanistan tous les deux à 6 % ensuite viennent les pays du sous-continent Indien (3 %), l'Amérique centrale et du Sud (2,5 %) et les pays de l'Union Européenne (2%).

Il est important de préciser également que depuis 2016, le SAMPA n'ayant pas assez de locaux dans son service, a délocalisé une partie de ses classes dans des locaux des maisons de quartier de l'asbl Move. Cette expérience est très enrichissante. En effet, cela amène le public du SAMPA à découvrir les lieux et le travail des collègues des autres services. Cela permet également de renforcer le lien entre les différents services. Bien que ce ne soit pas facile pour les travailleurs des maisons de quartier d'accueillir les formateurs et les apprenants tous les matins, la collaboration fonctionne bien et cela permet de me mieux se connaître entre différents services. Il faut ajouter également que donner cours à «l'extérieur» est plus compliqué aussi pour les formateurs car ils n'ont pas à disposition tout le matériel et facilités que leurs collègues ont en travaillant dans les locaux du SAMPA.

Enfin, depuis septembre 2016, le SAMPA participe à un groupe de travail, dirigé par Proforal, avec les autres opérateurs linguistiques reconnus dans le cadre des parcours d'accueil, afin d'harmoniser le travail entre les associations et d'avoir une plus grande cohérence sur le contenu des cours et sur les évaluations finales ce qui permettra un transfert plus aisé des apprenants d'un cursus à un autre, travail conséquent mais primordial pour le secteur associatif.

CONSTATS ET PERSPECTIVES

Force est de constater qu'au fur et à mesure des années, l'accueil des personnes primo-arrivantes reste toujours d'actualité. Le SAMPA accueille toujours beaucoup de demandeurs d'asile ou réfugiés reconnus, notamment dans les classes, et venant plus particulièrement de Syrie et d'Irak. Beaucoup de ces personnes ont aussi fait venir leur famille dans le cadre du regroupement familial.

Souvent, les formateurs sont face à un public qui manque de repère en Belgique, perdu dans les démarches administratives et qui n'a pas encore assimilé le fonctionnement et les codes de la Belgique. Depuis 2018, le SAMPA fait appel à un professionnel de l'approche interculturelle qui aide à renforcer les connaissances de l'équipe des formateurs dans ce domaine. Le SAMPA a proposé aussi aux formateurs la possibilité de suivre des supervisions mensuelles afin discuter des difficultés survenues durant les heures de cours. Enfin, de nombreuses visites culturelles et animations ont pu être organisées avec les apprenants afin de leur faire découvrir les coutumes et le fonctionnement de la vie en Belgique.

Aujourd'hui encore et comme les années précédentes, le SAMPA doit faire face à de nombreux défis parmi lesquels :

Continuer à fournir des services de qualité alors qu'il de plus en plus demandé de « faire du chiffre ».

Rapidité de réussite dans les cours sans tenir compte de tous les éléments notamment dans le cadre du parcours BAPA

La politique actuelle dans le cadre de l'immigration

Le vivre ensemble, repli identitaire, communautaire et religieux des populations migrantes.

Malgré toutes ces nouvelles mesures et leurs conséquences, l'objectif ultime du SAMPA reste et restera toujours d'apporter une aide inconditionnelle aux populations migrantes quelles que soient les raisons de leur arrivée sur le territoire.

Le futur du SAMPA consistera notamment à :

- R**ester un acteur incontournable dans le domaine de l'accueil et l'intégration des primo-arrivants
- M**aintenir les financements adéquats
- R**enforcer le service social et psychologique
- A**rriver à garder un accueil humain et ouvert à tous les migrants
- A**pprofondir les discussions autour du vivre ensemble
- F**aire face aux enjeux de plus en plus présents en terme de repli identitaire, communautaire et religieux

Pour ce faire, le SAMPA peut compter sur la motivation et les compétences de l'entièreté de son équipe et de nombreux autres collègues notamment l'équipe d'Antenne J pour mener à bien son projet à savoir un accompagnement digne, efficace et adapté pour les personnes primo-arrivantes.

ANTENNE J - SERVICE D'AIDE JURIDIQUE

Le service Antenne J est un service socio-juridique généraliste qui a pour vocation de fournir des informations et avis juridiques, orienter vers et accompagner vis-à-vis des intervenants spécialisés, rédiger des courriers, effectuer des démarches et interventions sociales et juridiques, suivre des dossiers, etc. Par conséquent, le travail du service va au-delà de la simple « première ligne » puisqu'il passe la main au seuil de la « deuxième ligne » (judiciarisation du dossier et relais à l'avocat). Dans la mesure du possible, les interventions sont réalisées de façon à favoriser l'autonomie et la responsabilisation des usagers au niveau des démarches légales et administratives.

Le service fonctionne sur base de permanences organisées trois fois par semaine (un matin et deux après-midi) ainsi que sur base de rendez-vous. Par ailleurs, celui-ci est réservé aux personnes qui résident sur la commune de Molenbeek, ce qui en fait clairement un service de proximité (avec cependant un accueil des personnes sans abri). Le service est régulièrement amené à traiter des demandes dans de nombreux domaines détaillés ci-dessous. De manière générale, Antenne J est un point d'accroche et de recherche d'informations générales, quitte à réorienter ensuite l'usager vers des services plus spécialisés.

Fréquentation

En 2019, 466 nouveaux dossiers ont été ouverts et 486 dossiers antérieurs sont revenus, ce qui fait un total de 952 dossiers traités sur l'année (soit 317,3/ETP). En 2019, le nombre de nouveaux dossiers est en légère baisse par rapport à 2018. Par contre, le même nombre de dossiers précédemment ouverts est revenu.

En termes de plages horaires, cela représente, sur l'année 2019, un total de 1585 rendez-vous traités hors permanence (chiffre quasiment similaire à 2018 : 1583). À cela, il faut encore rajouter 199 rendez-vous non honorés par les usagers (c'est-à-dire des heures de rendez-vous bloquées mais pour lesquelles les usagers concernés ne se sont pas présentés, sans avoir prévenu de leur absence). Ce chiffre est en diminution par rapport à 2018 (318 rendez-vous manqués). Au total, il y a donc eu 1784 plages horaires bloquées en 2019.

Au total, 1786 demandes différentes ont été traitées en 2019, soit une moyenne de 1,95 demandes par usager et 595,33 demandes/ETP.

Matières traitées

Les matières phares du service restent globalement les mêmes, même si leur ordre peut varier selon les années. Ainsi, en 2019, les matières principalement traitées furent :

- Bail** (15,45%) ;
- Dettes** (8,73%) ;
- Droit social général** (dont allocations mutuelle, familiales, d'invalidité,...) (8,12%) ;
- Civil général** (hors copropriété, administration de bien, contrats, ...) (7,78%) ;
- Consommation** – contrats (6,72%).

Ainsi, en 2019, le domaine de l'accompagnement social a été remplacé par la matière « consommation – contrats » à la 5ème place.

Origine des demandes

Concernant les nouveaux dossiers de 2019, ceux-ci ont été orientés vers le service principalement par le bouche à oreille (27,68% - similaire à 2018). Ensuite, la « publicité » du service s'est plutôt faite par le C.P.A.S. (25,75% - similaire à 2018), et par le réseau molenbeekois (11,16% - en progression par rapport à 2018). Ce trio de tête est ensuite complété par les orientations faites par le S.A.M.P.A. (10,30% - similaire à 2018) et par la commune (9,87% - similaire à 2018).

De manière générale, ces principaux canaux d'information quant à l'existence du service Antenne J sont constants depuis plusieurs années (mais pas forcément dans le même ordre).

Répartition socio-démographique des demandeurs

Bien que le service soit ouvert à tout résident molenbeekois, celui-ci est essentiellement fréquenté par des adultes (25-65 ans), qui représentent 85,41% des nouveaux dossiers. Cependant, en 2019, le service a tout de même reçu 28 « seniors » (≥65 ans) dans les nouveaux dossiers, ainsi que 3 familles, 36 jeunes (18-25 ans) et même 1 mineur. Les nouveaux usagers du service venaient principalement du quartier « Quatre Vents » (28,54%), suivi du quartier « Maritime » (17,81%), à égalité avec le quartier « Parvis ». Ensuite, ce sont les quartiers « Marie-José » (14,38%) et « Mettwie » (10,94%) qui ont fourni le plus de nouveaux usagers. Le quartier « Ninove » n'est, lui, représenté qu'à 6,01% (mais cela s'explique notamment par sa moindre superficie). Il est à noter que 2,79% des nouveaux usagers venaient d'en dehors de Molenbeek.

Globalement, le nombre de dossiers introduit par des femmes est à peu près égal à celui des hommes, et ce, depuis plusieurs années, bien que, à l'instar des années précédentes, il y ait une légère surreprésentation des femmes en 2019 (952 dossiers traités, dont 53,26% de femmes et 46,74% d'hommes).

Si l'on s'en réfère aux matières traitées en 2019, celles-ci concernaient plutôt des femmes : la même proportion relativement égalitaire (mais en légère faveur des femmes) apparaît : 1786 demandes traitées, dont 55,49% émanant de femmes et 44,51% venant d'hommes. Ces proportions sont relativement stables par rapport à 2018.

Résultats

Une majorité des dossiers (37,29%) traités en 2019 a été résolue au 31 décembre 2019 (stable par rapport à 2018). Les dossiers toujours en cours au 31 décembre 2019 représentent seulement 11,65% des demandes traitées (similaire à 2018). Une petite partie (1,40%) des dossiers connaît une suite judiciaire (2,63% en 2018).

En 2019, le service est resté sans nouvelles de la part des usagers dans 10,69% des cas. En outre, dans 9,41% des cas, aucune solution n'était possible ; dans 1,23% des cas l'utilisateur n'était pas collaborant et dans 0,45% des cas, l'utilisateur a abandonné sa demande.

Enfin, les usagers ont été réorientés dans 27,38% des situations en 2019 (25,27% en 2018). Ces réorientations ont principalement été faites vers les services de l'A.S.B.L. MOVE/Services de prévention (31,49%), suivis du Bureau d'Aide Juridique ou d'un avocat (22,49%).

Concernant les réorientations au sein des services de MOVE/Services de prévention (soit 154 demandes), celles-ci se font plus particulièrement vers le S.A.M.P.A. (77 de ces 154 demandes soit 50%). La Médiation locale a été conseillée à 51 usagers (soit 33,12%), tandis que la Cellule de veille contre le décrochage scolaire a bénéficié de 10 réorientations d'utilisateurs du service Antenne J, tout comme le S.C.A.V. (soit chacun 6,49%). Le service « Le Pont », quant à lui, en a reçu 1. À noter que 4 demandes ont été réorientées vers le service « Antenne J » lui-même (vers la permanence / le référent).

Le réseau molenbeekois a également bénéficié de réorientation dans 4,29% des cas. Le réseau extérieur continue également de bénéficier des réorientations (13,29%). Par ailleurs, 5,11% des réorientations ont eu lieu vers le « réseau logement » (agences immobilières sociales, sociétés de logement sociaux, Fonds du Logement, Association des Locataires de Molenbeek et Koekelberg, COCOLO, CAFA,... - ce qui représente plus du double par rapport à 2018), et 2,86% des réorientations ont bénéficié aux services de médiation de dettes.

Enfin, les usagers du service ont été orientés vers les pouvoirs publics (commune, pouvoir judiciaire, services publics fédéraux ou régionaux, parastataux, police...) dans 7,36% des cas, et vers les « institutions » (syndicat, mutuelle, notaire, caisses d'allocations familiales...) dans 3,68% des cas.

Parties concernées

En ce qui concerne les parties avec qui les usagers sont en conflit, il est à noter que, dans une majorité de cas (23,85%), la partie adverse est un particulier.

Ensuite, c'est avec les pouvoirs publics que se posent le plus de problèmes (14,67%).

La troisième place est occupée par les litiges concernant des sociétés privées (17,75%). Parmi ces dossiers, on constate une certaine récurrence des problèmes concernant les sociétés d'énergie (eau, gaz et électricité – 70 des 317 demandes concernant une société privée).

Les litiges avec le C.P.A.S. concernent 6,44% des cas, et ceux avec les sociétés de logement social au sens large (agences immobilières sociales, logement social, logement communaux, Fonds du logement, logement de transit...) 5,94%.

Les travailleuses du service Antenne J continuent d'être les témoins impuissants de **situations graves en matière de logement**. C'est ainsi que le service estimait déjà en 2018, suite à la régionalisation de la législation en matière de bail, que les nouvelles dispositions ne résolvait pas le problème principal rencontré par le public, qui faisait toujours face à de nombreuses difficultés pour trouver un logement correct à un prix abordable. A Molenbeek, la situation est d'autant plus inquiétante que de nombreux locataires sociaux ont été victimes d'une gestion calamiteuse du Logement molenbeekois (mise en location de logements insalubres, absence de décomptes de charges depuis plusieurs années, absence de réponses satisfaisantes aux demandes d'intervention technique nécessaires et parfois urgentes,...). Suite à ces manquements, qui ont été révélés par la presse, le Logement molenbeekois a été mis sous la tutelle de la S.L.R.B. en 2018. Cependant, bien que la volonté affichée des nouveaux dirigeants de la S.I.S.P. soit clairement de remettre de l'ordre et légaliser certaines situations, force est de constater que beaucoup des difficultés quotidiennes des ménages concernés restent actuelles. En ce qui concerne les questions liées aux **violences intra-familiales**, les travailleuses du service Antenne J constatent la difficulté de repérer les situations problématiques. En effet, les usagers concernés ne sont pas toujours conscients de la réalité qu'ils vivent, ne nomment pas d'eux-mêmes leur vécu comme étant de la violence intra-familiale et ne se considèrent pas forcément comme victime ou auteur de violences. Sur ces matières, le service travaille en collaboration avec le S.C.A.V.

De plus, le service Antenne J pose le constat que certaines difficultés existent dans le recours, par les usagers, aux **services de police**. C'est notamment le cas en ce qui concerne le dépôt de plainte. Il est revenu à plusieurs reprises que les usagers du service se sont vu refuser l'enregistrement de leur plainte, pour des motifs divers, parmi lesquels, notamment, le fait que l'objet de la plainte n'appartiendrait pas au domaine pénal, ce qui est généralement faux (le service Antenne J s'assure évidemment de n'orienter les usagers vers la police que dans le cas où cette dernière est compétente). Cette objection est souvent relevée lorsque l'utilisateur désire porter plainte pour violation de domicile (généralement du fait du bailleur), alors même que cette infraction est prévue par l'article 439 du Code pénal. Le même constat peut être opéré lorsque la plainte est nécessaire pour l'intervention d'une assurance. Enfin, les travailleuses constatent les conséquences problématiques du fait d'être considéré comme **« cohabitant »**. Dans certaines situations, les intéressés partagent des espaces communs avec d'autres personnes, mais sans régler les questions ménagères ensemble et sans former aucune communauté de vie. Or, ces personnes sont tout de même généralement considérées par les instances sociales comme étant cohabitantes. En effet, ces personnes ont du mal à faire valoir leurs droits au taux isolé au niveau du C.P.A.S. et du chômage. Eu égard aux difficultés rencontrées par les usagers, la notion de « cohabitation » n'a pas été adaptée aux modes de vie et contraintes actuelles. Cette notion est variable en fonction des matières de droit auxquelles les intéressés peuvent être confrontés. Pour toutes ces raisons, il serait opportun **d'individualiser les droits**.

En tant qu'acteurs de terrain, les travailleuses du service Antenne J ont pu s'investir dans différents **groupes de travail** en 2019, notamment celui du **C.C.L. (Conseil consultatif du logement) portant sur « l'aide aux petits propriétaires »**, dont le but est, d'une part, d'identifier les difficultés rencontrées par ceux-ci pour se mettre en ordre à l'égard de l'urbanisme, et d'autre part, de mettre sur pied une « plate-forme » d'échange entre les différents partenaires autour de cas concrets. Dans la même perspective, le service a pu prendre part au groupe de travail « non-recours aux droits » organisé par le **centre d'appui Social Énergie** en 2019. Enfin, Antenne J a également rédigé une lettre à destination du Juge de Paix de Molenbeek-Saint-Jean, afin d'attirer son attention sur les difficultés rencontrées par les usagers lorsque ceux-ci se voient condamnés au remboursement d'une dette par tranches de 25€. En effet, dans ce cas spécifique, cela génère des frais d'huissier beaucoup plus élevés que si les tranches étaient de 24,99€, par exemple.

Depuis quelques années, le service Antenne J souhaite, dans le cadre de sa mission de prévention, développer son **axe collectif en proposant des séances d'information** sur différentes problématiques et dans différents cadres. En 2019, le service Antenne J a développé, en partenariat avec plusieurs formateurs du S.A.M.P.A., des outils adaptés à la présentation de la matière du bail, à des groupes d'apprenants adultes débutants en français. Ces outils permettent de professionnaliser ce pan de compétence du service Antenne J.

Dans ses pratiques quotidiennes, le service maintient de nombreux partenariats avec des services de la commune, tels que l'épicerie sociale **AMPHORA** (depuis 2015), les **A.S.B.L. Solidarité savoir et La Porte Verte** (qui font régulièrement appel à Antenne J lorsque les travailleurs sociaux se trouvent confrontés à une demande juridique de la part de leurs usagers). Une rencontre a également été organisée en décembre 2019 avec une assistante sociale de la **maison médicale Norman Béthune**. Le service est régulièrement en contact avec les services similaires des autres communes via la **« plate-forme de prévention par le droit »**. Enfin, Antenne J continue de collaborer avec les autres services de **l'A.S.B.L. MOVE**.

CASTII (CENTRE ARTS, SCIENCES, TECHNOLOGIES, INNOVATIONS ET INCLUSION)

Dans le cadre des Fonds Européens de Développement Régionaux (FEDER) 2014-2020, la Région de Bruxelles-Capitale a sélectionné en Mai 2015 le projet CASTII (Centre Arts, Sciences, Technologies, Innovations et Inclusion) porté par iMAL.

iMAL, Center for Digital Cultures and Technology, est l'intégration d'un centre d'arts numériques, d'un medialab et d'un fablab. C'est un lieu unique en Europe qui jouit d'une renommée internationale et locale. L'asbl Move est une des chevilles ouvrières ayant permis de créer des ponts extraordinaires entre l'outil, sa philosophie et les habitants de Molenbeek-Saint-Jean.

Semestres après semestres, le projet a continué évolué et s'est inscrit de cette manière et petit à petit parmi les incubateurs-générateurs et surtout novateurs de la Région de Bruxelles-Capitale.

Cette année marque la fin de trois riches années de projets socio-artistiques, numériques et émancipatoires de la zone du canal. Les marques participatives et coopératives laisseront des traces.

Les publics concernés (grands ados, jeunes adultes, acteurs sociaux) majoritairement «réactualisés» à chaque semestre sont prévenus à la fin du projet qu'il s'agira maintenant de prendre contact directement avec le centre iMAL (son fablabmanger) ou les partenaires communaux impliqués (Fablab'ke MCCA) pour poursuivre la dynamique.

Dans une volonté d'ultime accompagnement et de pérennisation des outils (un des pans importants de ce projet inclusif visant une autonomie des publics), une réunion d'information sera initiée à l'issue du projet pour que les partenaires ou «habités des ateliers» (travailleurs sociaux, éducateurs, formateurs, etc) puissent s'approprier les outils, les tutoriels du site internet-ressource, les locaux, l'équipement et les connaissances nécessaires pour faire perdurer le projet par eux-mêmes et donc continuer la démarche « à l'infini ».

De janvier à juillet le projet Castii aura touché plus de **250 personnes** en un peu moins de **300 heures** d'activités. (stages, ateliers, événements, créations du « repair café » au CCM)

Le dernier trimestre s'est concentré sur la formalisation (durabilité) des outils pédagogiques :

- C**o-réalisation (structure, esthétique, méthodologie) et mise en ligne du site internet avec des contenus tutoriels adaptés, des visuels, des conseils, des outils à télécharger, etc) - <http://boiteaoutils.imal.org/> ;
- F**inalisation des outils (physiques) pédagogiques facilitateurs et répartition de manière structurée et suivie au Fablab'ke (MCCA) et au fablab iMAL pour une utilisation et une pérennisation sûre ;
- E**laboration d'un inventaire et tri des outils/matériaux (et redistribution auprès de nos deux partenaires -Fablabke et Fablab iMAL)

Partenariat, réseautage et communications

Le réseau et les partenariats sont solides, fiables et suffisamment alimentés. Le projet CASTII est maintenant largement connu dans l'ensemble des structures et associations Molenbeekoises (zone canal)

- C**ette année encore aura permis de nouvelles dynamiques partenariales telles la collaboration avec les ateliers du Toner pour un projet artistique avec la maison des femmes (Move asbl), Wood in Molenbeek (WIM), un architecte maker, Oxfam solidarité, mais aussi le renforcement de liens avec des partenaire «habités» du projet ; La Fonderie de Molenbeek, le Fablab'ke, le service SAMPA, le Centre communautaire maritime (CCM), etc...
- P**age Facebook Castii active
- A**rticle publié décrivant le travail de Castii par PointCulture Bruxelles (CFWB): «un fablab social à Molenbeek» > <https://www.pointculture.be/magazine/articles/focus/castii-un-fablab-social-molenbeek/>
- R**éalisation de micro-capsules vidéos (chaîne Youtube) des ateliers et interviews des animatrices et participant(e)s.

Les quatre initiatives suivantes concernent l'accompagnement socio-éducatif, la prévention et la sensibilisation générale dans le contexte du « jeune en scolarité ». Que ce soit par une approche individuelle ou collective, ces quatre actions se concentrent sur les jeunes en âge scolaire, leurs parents et les équipes éducatives. Chaque initiative porte des objectifs spécifiques et des complémentarités peuvent s'opérer. Ainsi, par exemple, un accompagnement relatif à situation individuelle peut se prolonger dans une action collective portée par un projet spécifique du Dispositif d'Accrochage Scolaire (DAS) et peut être soutenue pour l'équipe éducative via la Cellule Prévention Violence. De même l'accompagnement des équipes éducatives via la Cellule Prévention Violence et Motic permet et facilite, en ce qui concerne le soutien des équipes éducatives, une meilleure collaboration des écoles en ce qui concerne les suivis individuels de la Cellule de Veille contre le Décrochage Scolaire.

LA CELLULE DE VEILLE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Un texte collectif émanant d'un groupe de travail de la plateforme des Cellules de Veille contre le Décrochage Scolaire fait la synthèse du cadre et des missions du service. Ce qui suit est largement inspiré de cette production. Chaque commune bruxelloise dispose d'un service de prévention. Celui-ci se compose, selon les nécessités locales du service de médiation (scolaire interne aux écoles, locale, de proximité, de conflits,...), des éducatrices de rue, des travailleurs sociaux, des animateurs de quartier, des gardiens de la paix et du service de prévention du décrochage scolaire,... En ce qui concerne la commune de Molenbeek-Saint-Jean, le service s'intitule : la Cellule de Veille contre le Décrochage Scolaire. Une nouvelle dénomination est en train de voir le jour entre les entités scolaires des 19 communes : création d'une dénomination plus claire pour le public et les intervenants professionnels d'autres secteurs.

Notre structure fait partie du Plan bruxellois de Prévention et de Proximité (PbPP), négocié au niveau communal avec la Région de Bruxelles-Capitale. Il est intégré à l'asbl Move qui est mandatée par l'autorité locale pour mener des actions relatives à la prévention, la Cohésion Sociale et le vivre et faire ensemble.

Le service communal de prévention du décrochage scolaire répond aux besoins locaux en matière d'accrochage scolaire et s'articule autour de trois grands axes :

État des lieux de la situation et des ressources propres à la commune (cet état des lieux repose sur l'expertise engrangée depuis la création du service, les liens étroits avec la coordination du Dispositif d'Accrochage Scolaire ainsi que la coordination du programme local de Cohésion Sociale) ;

Accompagnement des écoles dans le développement de projets touchant des facteurs du décrochage scolaire comme par exemple la motivation, les violences, l'absentéisme,... Ce volet est spécifiquement développé par la Cellule Prévention Violence et le Dispositif d'Accrochage Scolaire (voir rapports spécifiques);

Accompagnement individuel et/ou familial gratuit, soumis au secret professionnel, en réponse aux besoins spécifiques de personnes, en partenariat avec les services compétents (CPMS/ CLB, service des médiateurs scolaires de la FWB, Brede School, équipes mobiles, LOP, AMO, CAW, commissions d'inscription, ABRUSCO ...).

La Cellule de Veille contre le Décrochage Scolaire s'est constituée en 2008. La commune de Molenbeek-Saint-Jean donnait alors suite à un appel à projet de la Région de Bruxelles-Capitale initié par le Ministre-Président et le Ministre de la Mobilité. L'accent portait alors sur la nécessité d'accompagner des jeunes « scolarisés », en rupture momentanée et/ou en décrochage scolaire se socialisant sur l'espace public et aux abords des transports en commun. Les accompagnements se traduisent actuellement par une offre diversifiée de services (voir plus bas).

Les missions

La Cellule de Veille accueille toute demande relevant d'une recherche d'école, une inscription, une demande de recours, une exclusion, un échec scolaire, une rupture scolaire, une information sur la législation, une orientation, un différend ou un conflit avec l'école, une souffrance scolaire, un comportement problématique,...

De façon plus exhaustive, voici ce que l'équipe travaille en fonction de la situation des personnes accompagnées :

- I**nformations/ Inscriptions/ Recours/ Droit scolaire / Bourse d'études,...
- I**nformations concernant le droit scolaire, le système scolaire, la connaissance des écoles, le décret
- I**nscription, les recours,...
- R**echerche d'écoles et inscriptions : le service accompagne physiquement la famille si cela est nécessaire.
- E**ntretien visant l'orientation avec l'outil de l'ennéagramme. Visite des écoles (CEFA, ordinaire, IFAPME, BXL Formation...) et découverte des métiers.
- R**ecours dans le cadre d'un renvoi, d'un AOB, d'un AOC,... Entretien, rédaction des recours et accompagnement.
- A**ide à la demande de bourse d'étude, d'inscription sur liste d'attente, décret inscription, ...

Orientation et accompagnement :

- O**rientation des familles vers le réseau en fonction des besoins et de la demande.
- A**ccompagnement des jeunes relevant de l'enseignement spécialisé : reconnaissance du handicap (bilan) et aide financière (PHARE)
- A**ccompagnement individuel et/ou familial en lien avec des services spécialisés si nécessaire.
- V**alorisation et acquisition des compétences et des potentialités de l'élève et/ou de la famille dans une perspective d'autonomie et de mise en projet.
- F**avoriser l'inclusion des élèves au sein de l'école appréhendée comme espace de socialisation et d'apprentissage de la citoyenneté
- M**ettre l'accent sur le contexte de développement du jeune dans ou en dehors du milieu scolaire.
- F**avoriser le contact et l'intégration des parents dans le parcours scolaire et/ou de vie de leurs enfants
- F**avoriser l'accès de tout jeune en âge d'obligation scolaire à l'enseignement
- A**ccompagnement des familles via soutien parental, faciliter la communication au sein du noyau familial,
- A**ccompagnement dans la mise en place de projet individualisé avec le réseau impliqué dans le processus de mouvement, changement.
- F**aciliter la remise en projet du jeune voire sa (ré)intégration dans un parcours scolaire classique en tenant compte du contexte dans lequel il évolue. C'est être attentif à sa réalité, ses besoins, désirs et objectifs réalisables à court-moyen et long terme en accord avec l'école qui l'accueille.

En cas de rupture scolaire, il s'agit de contextualiser le décrochage qui est multi factoriels : mauvaise représentation et estime de soi, quête de sens, quête identitaire, difficulté à se projeter dans l'avenir, rapport conflictuel à l'égard de l'autorité, dysfonctionnement intrafamilial, jeunes sans repères, rupture de confiance à l'égard de la société et des adultes, conjoncture sociale et économique empêchant toute projection. Par deçà les éléments repris ci-avant, force est de constater que bon nombre de décrocheurs n'ont pas réussi à investir les apprentissages de base (désinvestissement dû au fait de la non-maîtrise des connaissances de base) pour s'adapter aux exigences de l'enseignement.

Le service n'est mandaté que par le jeune et sa famille. Le travail se fait sur base volontaire. Cela n'empêche pas, néanmoins, avec l'assentiment de l'élève et/ou de ses parents (ou tuteurs) de faire intervenir d'autres instances quand la situation le nécessite comme le Service d'Aide à la Jeunesse. Seul le bénéficiaire mandate le service. Tous les membres de l'équipe de la Cellule de Veille sont soumis au secret professionnel. Les informations importantes sont partagées et ce, uniquement si le jeune et ses parents donnent leur accord.

Mise en place de deux ateliers d'écriture concernant les recours externes contre la décision du redoublement ou d'une année supplémentaire dans le degré.

Initiative du service avec l'apport du Pôle Jeunesse et d'Infor Jeunes. Une vingtaine de jeunes y ont participé. Au travers de l'écriture, les jeunes ont pu mettre en mots les motifs de leur échec. Argumenter et formuler une demande de révision de la décision a donné l'occasion à ces jeunes de prendre confiance en leur capacité de réflexion et de rédaction. D'autre part, se rendre compte qu'ils ont aussi été acteurs de leurs échecs sans remettre l'entière responsabilité sur les institutions scolaires. Plusieurs parents présents et soutenant ont pu se rendre compte de la réalité de vie scolaire de leur enfant. Certains jeunes sont revenus pour un changement de cap scolaire, d'autres pour continuer la réflexion sur leur décrochage et enfin des demandes d'accompagnement ou de coaching ont été sollicitées.

Données quantitatives

En ce qui concerne la période référence La Cellule de Veille a ouvert depuis sa création 2500 dossiers et en a assuré le suivi. Celui-ci peut être ponctuel, sur le moyen ou le long terme.

La démarche se concrétise par de l'information simple (information sur le système scolaire, sur la législation, etc.), de la concertation (écoles-élèves-familles, milieux protectionnels, réseau associatif, etc.), de la mise en projets alternatifs à la scolarité ou à l'ISP classique (petits boulots, stages d'observation dans les milieux professionnels, etc.) et, enfin, à l'accompagnement et le soutien à la parentalité (entretien de soutien des familles – pères et/ou mères) en lien, s'il échet, avec des intervenants spécialisés. Pour l'année 2019, 260 dossiers ont été ouverts. Il s'agit de nouvelles demandes. En ce qui concerne l'année de référence, l'équipe accompagne 40 dossiers ouverts avant 2019. Tout dossier ouvert demande un suivi global et permanent. Parmi ceux-ci, 77 % concernaient la recherche d'écoles : la majorité des dossiers ouverts pour l'année 2019, concernent, dans un premier temps, la recherche d'un établissement scolaire. Cependant, nous avons pu observer que plus de la moitié de ces premières demandes s'accompagnent d'autres problématiques nécessitant d'autres types d'intervention. La proportion filles/garçons pour cette année 2019 a été de : 42 % de filles et 58% de garçons.

Constats et spécificités 2019

Évolution des problématiques (Phénomènes émergents)

Les contraintes financières. La paupérisation est un des facteurs auxquels le service est de plus en plus confronté (coûts scolaires, frais de déplacement, d'internat).

Le logement constitue un facteur aggravant(déterminant dans) le décrochage scolaire.

Les nouvelles mesures relatives au chômage et à l'aide sociale impactent de manière non négligeable la scolarité des jeunes.

Difficultés d'inscriptions dans les écoles dans le sud de la Région de Bruxelles-Capitale, notamment le réseau libre.(plus d'actualité)

Difficultés pour les commissions d'inscription de trouver des places disponibles. De nombreux jeunes sont sans écoles pendant plusieurs mois, ce qui peut engranger des situations de décrochage actif.

Santé mentale. Une augmentation de situations concernant des jeunes orientés en spécialisé type 1 et qui auraient dû être orientés vers un suivi pédopsychiatrique.

Fragilité mentale de l'adolescent qui bascule à un moment dans la décompensation névrotique ou psychotique (avec mises en réseau avec les opérateurs spécialisés)

Parents vivant également des difficultés d'ordre psychologiques/ psychiatriques (dépression, bipolarité, état limite, schizophrénie, addiction, personnalités dépendantes,...)

Violences policières et harcèlement. Interpellations et contrôles des cartes d'identité à répétition. Certains d'entre eux finissent au poste de police. Répétition des passages à domicile(en nette diminution)

Augmentation accrue des non-respects de procédure/ décrets dans le chef des établissements scolaires d'où l'obligation de travailler de concert avec des avocats spécialisée dans la matière.

Manque de méthodologie de travail dans les apprentissages et de structures adaptées pour ce type de demande

Les enfants « parentalisés ». Scolarisés ou non, ces derniers jouent le rôle de traducteurs, accompagnateurs, surveillants des frères et sœurs, cuisiniers, responsables de leurs parents fragilisés psychologiquement...

Augmentation de situations d'harcèlement/ racket qui laisse le service sans moyen d'actions pour endiguer ce phénomène. Celui-ci se prolonge sur les réseaux sociaux. Les travailleurs du service s'accordent à dire que le jeune harcelé est doublement victime puisque généralement, ce dernier est soit renvoyé de l'école, soit confronté à son harceleur durant la suite de l'année scolaire sans qu'il n'y ai pas beaucoup de choses mises en place... Le système scolaire, les établissements en général, restent très frileux face à ce type de phénomène : porter plainte reste une exception, on minimise encore beaucoup trop ces phénomènes qui pourtant, sont d'une violence inouïe.

Difficulté d'être « molenbeekois ». Le « passif » de la commune de Molenbeek (attentat/ phénomène de radicalisation) a des répercussions sur les jeunes : non inscription en école, difficultés dans l'obtention d'un job étudiant, stéréotypes...(je ne suis pas certaine que ce soit encore un impact aujourd'hui)

En 2019, le service observe une évolution dans les demandes :

Demandes d'accompagnement relevant de la santé mentale.

Augmentation concernant des interventions étant en rapport avec le harcèlement, le racket et les jeux de rue au sein et/ou les abords des écoles.

Accroissement du nombre de demandes concernant les bourses d'étude : formulaire électronique. Concernant les demandes de bourse, les inscriptions scolaires via internet, ... Les parents vivent la fracture numérique de manière violente et les rendent dépendants des services.

Accroissement des accompagnements relevant du non-respect des procédures liées au droit scolaire.

Le logement insalubre, exigu qui est propice au mal être de la famille.

Les facteurs de risques observés.

Tenant compte des diverses actions telles qu'explicitées plus haut, le service a fait face aux facteurs critiques tels que :

La pénurie de places (primaire et secondaire) y compris l'impossibilité pour le jeune de pouvoir suivre la filière ou formation souhaitée (travaux de bureau et vente qui sont considérées comme plus intellectuelles). Cette pénurie est d'autant plus criante quand il s'agit de l'enseignement spécialisé. (notamment dans le type 3) !

La pénurie de places concernant l'accueil spécifique des primo-arrivants. Cette pénurie est d'autant plus importante en cours d'année car l'ensemble des places disponibles est saturé dès le mois de septembre et ce malgré l'ouverture de places complémentaires en ce qui concerne l'année de référence. Depuis l'instauration des inscriptions via le call center de la commune, il est désormais impossible d'inscrire un Molenbeekois en cours d'année, dans une école communale. Le site électronique ne tient pas compte des enfants qui doivent être scolarisés dans l'année en cours. Il est opérationnel pour la rentrée académique suivante. Bon nombre de fratries sont donc scolarisés hors du territoire Molenbeekois. Ce qui implique pour les familles qui s'installent en cours d'année dans la commune de devoir se déplacer dans plusieurs écoles qui ne sont pas toujours dans la zone nord-ouest. Une perte de temps, d'énergie de stress quotidien et un coût supplémentaire pour les déplacements pour en arriver à un changement d'école pour l'année suivante.

Dépasser le bouche à oreille en ce qui concerne la promotion du service. En effet, il semble important de garder comme priorité la promotion du service vers l'ensemble de toutes les parties concernées. Un effort doit encore être entrepris pour être proactif en la matière en rencontrant systématiquement l'ensemble des écoles potentiellement partenaires et l'ensemble des lieux permettant de toucher les parents et les jeunes visés par l'action. Cette donnée est d'autant plus importante vu le turn-over des équipes. Cela demande à ce que des démarches soient entreprises pour ré-expliciter le projet et le type d'intervention de celui-ci.

Les multiples facteurs de décrochage rendant plus difficile l'insertion dans un cursus scolaire: problématiques intrafamiliales (carence affective, violence, difficulté de communication, grande précarité,...), fond dépressif, marginalisation délinquante, non-acquisition des prérequis...

Le manque de ressources spécialisées. A l'interne, l'apport d'un ou d'une psychologue systémicienne permettrait une meilleure prise en charge du jeune et de sa famille en cas de souffrance psychique ou de difficulté de communication.

Les contraintes financières. La paupérisation est un des facteurs auxquels le service est de plus en plus confronté (coûts scolaires, frais de déplacement, d'internat). Le logement peut constituer un facteur déterminant dans le décrochage scolaire. Les nouvelles mesures relatives au chômage et à l'aide sociale impactent de manière non négligeable la scolarité des jeunes.

Les difficultés en termes de mobilité. Les parents éprouvent parfois des difficultés à pouvoir se déplacer et à se sentir en confiance en dehors de leur périmètre de socialisation (logement, quartier). L'équipe a observé que la période qui a suivi les attentats a beaucoup impacté la possibilité du jeune de se mouvoir en toute sérénité. En effet, certains parents préféreraient garder leurs enfants auprès d'eux plutôt que de les savoir à l'extérieur sans surveillance.

Le décret inscription empêche parfois toute possibilité d'émancipation. Il est en effet compliqué pour une famille d'avoir un total libre choix quant à l'établissement désiré. Le choix de la proximité fait souvent le pas sur le réel choix pédagogique. Ainsi, certaines écoles subissent les affres d'une ghettoïsation.

Le suivi en IPPJ reste complexe dans la mesure où la majorité d'entre eux éprouvent des difficultés à entamer toute collaboration avec des opérateurs extérieurs à eux. Ces collaborations semblent aux yeux des intervenants de la cellule de veille indispensables en amont pour une meilleure insertion en aval. L'expertise des équipes relative au contexte local constitue une plus-value à faire valoir lors du retour en famille à partir de l'IPPJ et ensuite au niveau de l'accompagnement sur le lieu de vie.

DISPOSITIF D'ACCROCHAGE SCOLAIRE-DAS

Le Dispositif d'Accrochage Scolaire de la Région de Bruxelles-Capitale est né de la nécessité de résoudre, par une approche globale et intégrée, la problématique des jeunes en décrochage actif sur l'espace public et dans la rue.

Le DAS met à disposition des établissements scolaires des 19 communes de Bruxelles, tous réseaux confondus, des moyens leur permettant de favoriser l'accrochage scolaire au sein de leur établissement et ce, en dehors des heures scolaires. Ces moyens sont dévolus à l'organisation d'activités diverses : renforcement FLE via le théâtre, ateliers créatifs, relaxation,...

La commune, via l'asbl Move et l'apport d'une dotation régionale, se charge de la coordination dans les écoles de ces projets de lutte contre le décrochage scolaire, la violence et des actions visant au renforcement des compétences langagières.

Pour assurer cette coordination, un travail en étroite collaboration avec la Cellule Pédagogique de la commune et les écoles est mené pour améliorer la qualité des projets proposés. La coordination assure également le suivi et l'accompagnement au niveau administratif et financier.

En 2019, les ateliers ont eu lieu dans 39 écoles primaires et secondaires établies sur le territoire communal. Les écoles ont reçu des montants variables selon les projets avec une moyenne de 8000€ par établissement.

Les actions sont portées par des vacataires ou des associations spécialisées dans divers domaines : logopédie, pratique théâtrale, sportive, artistique, etc.

Parmi ces actions, il existe des projets plus spécifiques comme du coaching dans les écoles secondaires néerlandophones ou encore un projet consacré aux problématiques rencontrées par les Rom via une offre de médiation (Le Foyer) portée par des vacataires eux-mêmes Roms.

Les projets DAS sont assez différents d'une école à l'autre car chaque établissement a la possibilité de trouver les réponses et les ateliers les plus adéquats par rapport à la réalité du terrain. Cependant, on retrouve des convergences et il convient de faire une distinction entre les écoles primaires et les écoles secondaires :

Dans le réseau du secondaire, la priorité est donnée au soutien scolaire via une aide aux devoirs, un programme de tutorat, des ateliers de méthodologie ou encore une aide plus spécifique pour accompagner les primo-arrivants ou anciens-primo dans l'apprentissage de la langue. Un vaste projet de coaching pour jeunes en décrochage est également mis en place dans les écoles néerlandophones.

Dans les écoles primaires, les projets sont plus axés sur la valorisation de l'enfant et l'augmentation de son estime personnelle, considérant le bien-être de l'enfant comme une condition d'apprentissage. Certaines écoles vont donc développer un projet théâtre visant le développement de la créativité et l'expression. D'autres projets plus axés sur le sport tentent d'amener le jeune vers une meilleure maîtrise de son corps ainsi qu'un apprentissage des règles, du respect de l'autre et de l'acceptation de soi (judo, sports d'équipe etc.)

Enfin, une aide plus spécifique pour certains enfants en difficultés scolaires est également proposée dans les écoles primaires, avec notamment des ateliers de logopédie, de soutien scolaire et de tutorat.

Constats pour l'année 2019

Pour rappel, le Dispositif d'Accrochage Scolaire a subi certaines modifications qui ont été mises en application dès la rentrée scolaire 2018-2019 :

La gestion du Das est désormais confiée à Perspective Brussels, le Bureau bruxellois de la planification,

L'appel à projet se fait dorénavant sur une base trisannuelle (2018-2021)

Les ateliers Das sont maintenant accessibles aux élèves des écoles maternelles également.

En ce qui concerne les écoles secondaires néerlandophones, seuls les projets de coaching bénéficient encore d'un subsidie.

L'année 2019 est donc à mi-chemin du projet triennal et les ateliers s'inscrivent désormais sur la durée. Cela implique certains changements dans la gestion et l'évaluation des projets. Ainsi, les établissements peuvent travailler sur le long terme et cela allège le travail administratif des écoles, qui devaient auparavant refaire chaque année une nouvelle demande de subsidie.

Par contre, l'école doit s'adapter et la région faire preuve de flexibilité face aux nombreux changements qui se produisent durant ces 3 ans :

- C**hangement de direction, de professeurs ou de partenaires extérieurs qui ne sont plus disponibles d'une année à l'autre,
- V**olonté d'adapter certains projets pour qu'ils soient en adéquation avec le plan de pilotage des écoles qui est en plein développement,
- M**odification des besoins qui peuvent évoluer dans le temps et motiver un changement de cap dans les projets menés etc.

Au niveau de l'élargissement du subside aux écoles maternelles, les directions sont unanimes pour dire que cela est très positif et primordial pour soutenir les enfants. En effet, la problématique de la méconnaissance de la langue d'apprentissage est toujours considérée comme le frein principal à la scolarité de l'enfant. Pouvoir travailler ces aptitudes dès la 3^{ème} maternelle (qui en plus sera obligatoire dorénavant), permet de mettre les enfants à niveau en ce qui concerne l'apprentissage de la langue. Cela les rendra dès lors plus disponibles à l'apprentissage d'autres matières enseignées par la suite.

D'autre part, la possibilité d'organiser des ateliers de logopédie ou de psychomotricité relationnelle dès la maternelle, permet de déceler plus vite les problèmes chez l'enfant et de les traiter avant l'arrivée en primaire.

Dans les tendances des ateliers DAS qui se développent de plus en plus en écoles en 2019, on peut noter d'ailleurs la psychomotricité relationnelle qui offre un outil intéressant face au constat de l'augmentation du nombre d'enfants présentant des troubles d'attention et de comportement.

Bien entendu, il est objectivement impossible de quantifier l'apport du D.A.S. dans les écoles au bénéfice des enfants. Le même atelier aura un impact différent selon l'enfant et son contexte de vie. Cependant, en complémentarité à l'école, le DAS offre une approche intéressante puisqu'elle permet de cibler les enfants en difficultés et de travailler en petit groupe, ce qui est rarement le cas durant les heures de cours, où les classes sont souvent surchargées.

Au niveau des ateliers, il y a toujours une volonté d'œuvrer vers le vivre ensemble et une meilleure connaissance de l'autre. Les projets tentent ainsi de favoriser l'émancipation par les savoirs et l'envie d'apprendre.

CELLULE PRÉVENTION VIOLENCE

La Cellule, composée d'une personne à temps plein, a pour mission de prévenir le phénomène de violence en groupe, à l'intention d'un public cible d'enfants et adolescents de 2,5 à 18 ans. Elle intervient en développant des outils et des activités qui permettent de se rapprocher de cet objectif. L'orientation prise par la cellule est de soutenir les enfants et adolescents dans une démarche de revendication positive et constructive, dans l'amélioration de leur connaissance d'eux même, et dans une bonne gestion de leurs relations avec les autres. Il est à noter que l'objectif n'est pas uniquement de pacifier les relations et le climat en institution scolaire, mais bien de permettre aux enfants d'acquérir des outils pouvant leur servir dans les différentes sphères de leur vie sociale. Les actions initiées sont actuellement prioritairement orientées vers les écoles communales fondamentales molenbeekoises.

Durant l'année 2019, le service a :

Développé et/ou présenté des outils de prévention, permettant de travailler différentes aptitudes sociales. Des outils ou fiches pédagogiques sont régulièrement présentés aux équipes éducatives. L'idée est bien ici d'optimiser le travail des enseignants en leur permettant d'insérer dans leur pratique quotidienne des petites activités ou des manières de travailler favorisant le développement positif de l'enfant, la communication, la gestion de conflit, l'estime de soi, etc... Les nouveaux outils développés en 2019 ont porté essentiellement sur la gestion de conflit proprement dite : différents supports très concrets et visuels avec différentes pistes de gestion, création de « modes opératoires » pour les enfants ou les encadrants sur le déroulement d'une gestion de conflit, etc. Les enseignants étaient en effet demandeurs d'avoir des supports leur permettant d'accompagner les élèves vers des issues positives et constructives en situation de conflit.

Organisé 30 périodes de concertation concernant des thématiques diverses : le développement de l'estime de soi, la coopération, la gestion de conflit, l'apprentissage et la reconnaissance des émotions, la prévention et la gestion du harcèlement, l'aménagement de la cours scolaire, le règlement de classe ou celui des lieux communs, les règles et les sanctions (réparatrices de préférence).

Procédé à 36 interventions ponctuelles dans des classes. Les interventions se font à la demande de l'enseignant ou de la direction d'école. Une réunion préalable est organisée avec toutes les personnes concernées par la situation : direction, enseignant, assistant social, éducateur, ou autre selon le contexte. Les objectifs principaux de l'intervention y sont définis tous ensemble. Le nombre moyen d'atelier par classe est de six. Ce nombre varie selon le travail à effectuer, ce qui est amené par les enfants lors des ateliers (donnant parfois de nouvelles matières à travailler), et la manière dont le groupe avance. Les enseignants sont invités à participer de manière active à tous les ateliers, et une petite évaluation orale est effectuée de manière systématique à la fin de chaque animation, afin d'orienter au mieux la suite du travail. Pour l'année 2019, 6 groupes classes ont été concernés, avec un total de 36 ateliers de 2 heures.

Constats pour l'année 2019

Partant du constat que l'amélioration sur la durée du climat d'une école et d'une gestion de conflit responsabilisante et efficace avec les élèves est corrélée au nombre d'adultes désireux de travailler en ce sens au sein d'un même établissement, il semble important d'en rappeler toute l'importance lors des réunions avec les enseignants. Un travail de prévention générale ou fondamentale est indispensable pour pouvoir améliorer réellement un climat d'école et de classe. Ce travail sur les bases de la prévention permet également de gérer bien plus rapidement et efficacement les nouvelles manifestations conflictuelles ou de violence.

A ce niveau, on peut observer une amélioration, qui avait déjà été amorcée. En effet, plusieurs enseignants font appel à la cellule prévention violence afin d'apporter des outils aux élèves ou de réfléchir à des améliorations structurelles avant que de grosses difficultés n'apparaissent. Lors de l'année 2019, de nombreux faits de harcèlement ont fait l'objet d'une demande d'accompagnement. Il est cependant compliqué de savoir si ce grand nombre d'interpellation est dû à une plus grande sensibilisation et information au phénomène de harcèlement ou à une réelle augmentation. Sans surprise, la sphère numérique est entrée dans le champ des conflits entre jeunes. Plusieurs situations de harcèlement ayant un prolongement dans les réseaux sociaux ont été observées. A ce propos, des réflexions sont en cours avec l'équipe de Motic (asbl Move) qui intervient dans les écoles à ce propos.

MOTIC - MOLENBEEK ET LES TIC

Depuis plusieurs années, l'asbl Move mène un projet innovant basé sur l'utilisation pédagogique des outils informatiques comme facilitateurs et renforceurs des apprentissages socio-scolaires (savoir-faire, savoir-être). Composée de 3 formateurs à temps plein, l'équipe est présente dans 4 écoles communales francophones (n° 2, 7, 14 et Tamaris).

La formation informatique

Le programme des cours tel que développé vise à lutter contre le décrochage scolaire et à réduire la fracture numérique en faisant des TIC les outils indispensables pour l'acquisition des compétences et le soutien à la réussite scolaire.

Dans le cadre de ses missions qui se rapportent à l'axe « Lutte contre le décrochage scolaire », l'équipe a développé un objectif principal qui consiste à utiliser les outils informatiques et multimédias pour renforcer le soutien aux apprentissages et à soutenir l'accrochage scolaire chez les jeunes. Au-delà de cet objectif général, le projet vise à :

- D**évelopper l'acquisition participative des savoirs par les jeunes par le biais de l'outil informatique ;
- R**enforcer les compétences informatiques (désormais indispensables sur le marché de l'emploi) ;
- D**évelopper l'esprit critique des élèves
- D**évelopper la confiance en soi et l'autonomie du jeune face à ses capacités à apprendre ;
- S**ensibiliser les parents et les familles aux bons usages de la technologie à la maison
- S**ensibiliser les jeunes aux métiers de l'informatique et des multimédias
- D**évelopper des outils de sensibilisation et de prévention
- A**méliorer la relation jeune – professeur/école – parents

La sensibilisation aux bons usages de la technologie et à la problématique du harcèlement scolaire

Cette année encore, ces actions de sensibilisation ont été proposées auprès des écoles partenaires ainsi qu'aux écoles et associations suivantes : écoles communales n°1, 2, 7, 9, 10, 11, 13, 14, 16, Tamaris et l'Institut Saint-Charles.

Il a été constaté qu'une lutte efficace contre le cyberharcèlement passait principalement par la lutte contre le harcèlement scolaire de façon plus générale.

L'action se focalise sur 2 axes :

L'approche institutionnelle

sensibilisation de l'ensemble de la structure pédagogique (directions, instits, éducateurs, etc.).

L'approche collective

sensibilisation des élèves des classes de 5ème et 6ème primaire.

En ce qui concerne les actions de sensibilisation, les directions et les enseignants.e.s reçoivent au cours d'une réunion de nombreux outils dans le but de lutter contre le harcèlement scolaire et d'instaurer une philosophie spécifique au bien-être des enfants.

La sensibilisation aux bons usages de la technologie, à destination des adultes, porte sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, à savoir : l'usage de l'informatique et de ses applications tel Internet et les réseaux sociaux, les doter de connaissances suffisantes leur permettant de réinvestir leur rôle d'éducateur auprès du jeune hyper connecté ainsi que les sensibiliser aux comportements à risque pour la santé.

Selon le niveau, la sensibilisation comprend 4 grandes thématiques (santé, vie privée, addiction et protection de l'enfance) au niveau primaire et 2 grandes thématiques (santé et protection de l'enfance) au niveau maternel.

Il y a une grande demande de ces actions de la part de nos partenaires qui, malheureusement, ne peut pas être entièrement assurée, par manque d'effectif.

Fréquentation

Le programme de formation informatique a concerné 290 jeunes durant l'année scolaire 2018-2019.

Les programmes de sensibilisation au harcèlement et au bon usage de la technologie ont, pour leur part, concerné 650 jeunes et adultes.

Production et distribution de divers supports

Octobre 2018 : Distribution de la farde et des brochures CLIC.

Juin 2019 : Remise de prix (pin's et clé usb), d'un certificat de participation ou d'un brevet « Motoc » pour les élèves les plus assidus des classes de 6ème.

Juillet 2019 : Transformation de l'ensemble des éléments graphiques du site en version « vacances »

Juillet 2019 : Réflexion sur une refonte complète des brochures Clic pour qu'elles soient en concordances avec le nouveau site.

Constats généraux durant l'année scolaire 2018-2019

Optimisation des ordinateurs : Durant toute l'année, énormément de temps est consacré aux multiples mises à jour des ordinateurs dans toutes les salles.

Connexion internet : Dégradation constatée, le débit n'étant plus suffisant pour nos activités.

Constats auprès des élèves (sur base d'un questionnaire de satisfaction)

Des élèves ayant bénéficié de la formation des années précédentes regrettent l'absence de cours d'informatique dans leur école secondaire.

Des anciens élèves ayant suivi des cours informatiques en secondaire expliquent que ce cours se focalise essentiellement sur de l'apprentissage bureautique et regrettent la diversité de des formations et sensibilisations de Motoc.

Les élèves sont motivés par le programme pédagogique.

Le programme doit être régulièrement adapté en fonction des trop nombreuses lacunes en compréhension écrite et orale. Cela est d'autant plus problématique avec les classes de 6ème.

De nombreux élèves des classes de la 3ème à la 4ème primaire demandent pourquoi ils n'ont pas le cours.

Constats auprès des institut.rices.eurs

Un formulaire d'évaluation est remis en fin d'année aux institut.rices.eurs.

Les enseignant.e.s des classes de la 3ème maternelle à la 4ème primaire, ayant bénéficié de la formation lors des précédentes années, sont demandeuses de la reprise des cours qui permettaient de développer des compétences inexploitées dans le programme.

Des élèves en difficulté scolaire trouvent une source de valorisation au travers du cours informatique.

Les nombreux retours et échanges qui sont faits directement après un cours sont utiles aux enseignant.e.s pour mieux cerner les difficultés de certain.e.s élèves (attitude générale, concentration, faculté d'observation et d'analyse, etc.)

Les enseignant.e.s sont très satisfait.e.s de pouvoir travailler en demi-groupe.

Les formations sont enfin reconnues dans l'école, cependant, certains enseignant.e.s, par manque de temps (projets, horaires, sorties, etc.), éprouvent des difficultés à nous insérer dans le cursus des cours.

Pour certains enseignant.e.s, priver de cours informatique des élèves perturbateurs est un moyen de pression.

Difficultés rencontrées

Suite aux difficultés rencontrées et rapportées l'année passée, le partenariat avec l'école 10 à malheureusement dû être arrêté.

Suite aux difficultés rencontrées et rapportées l'année passée, le partenariat avec l'école 5 à malheureusement dû être arrêté.

L'installation à l'école 14 engendre plusieurs désagréments organisationnels qui seront discutés l'année prochaine avec la Direction et les instits concerné.e.s.

Il reste encore quelques écoles au sein desquelles le petit matériel informatique (projecteur, haut-parleurs,...) est utilisé en dehors du local (par le corps enseignant), ce qui le rend parfois inaccessible et handicape la formation.

Formations 2018 - 2019 suivies par l'équipe :

Faut-il donner un smartphone aux enfants ? – Conférence au Studio Flagey - Bruxelles

Prévention du harcèlement et des violences scolaires – Conférence au Château du Karreveld - Bruxelles

PÔLE ADDICTIONS ET (RÉ)INSERTION APRÈS INCARCÉRATION

Ces deux initiatives, malgré leurs objectifs spécifiques, touchent des publics dont les caractéristiques sont assez similaires. En effet, la plupart des usagers (et des potentiels usagers) connaissent ou ont connu des problématiques à multiples facettes dont l'addiction et/ou le passage dans des lieux d'incarcération en sont le fil conducteur. Les réunions d'équipe se tiennent en commun afin d'éviter les «doublons» en terme de prise en charge, mais également pour être au plus proche de la demande des usagers (et/ou de leur famille). Des échanges et des réflexions communes permettent d'affiner les modes d'intervention.

LE PONT ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS DE DROGUE ET DE LEUR FAMILLE

Quand la consommation pose problème...

Le service Le Pont est un service communal de seconde ligne de l'asbl Move. Il s'agit d'un service spécifique s'adressant à tout Molenbeekois (ou à toute personne socialisée sur Molenbeek) confronté à une consommation problématique de produits (alcool, drogues, médicaments), de jeux d'argent ou encore d'un mésusage d'internet. Le service s'adresse tant aux consommateurs qu'à leur entourage.

L'équipe est composée de deux psychologues d'orientation clinique, dont une d'orientation systémique. L'accompagnement psychosocial peut avoir lieu soit au sein de l'association soit là où se trouve la personne et ceci afin de pouvoir rencontrer les consommateurs qui ne peuvent pas toujours venir jusqu'au service et ce, pour diverses raisons (problème de santé, incarcération,...).

Ainsi, l'équipe se rend dans les prisons (bruxelloises ou les prisons d'attache en province –Ittre, Nivelles, Malines, Mons, Andenne, Lantin, ...), à domicile ou encore sur les lieux de socialisation (rues, parcs, métros,...). Le service, à l'instar des autres services de seconde ligne, ne travaille que sous mandat des usagers, sous le sceau de la confidentialité. Le secret professionnel et partagé en équipe sont au centre des prises en charge.

L'approche proposée vise à informer, accompagner, aider, orienter les personnes toxicomanes (ou en état de dépendance aux jeux, à internet...) et leurs proches. Ceci nécessite de rechercher le juste équilibre entre le suivi psychologique, la réduction des risques et la prévention des nuisances sociales liées à la consommation de stupéfiants ou à la consommation problématique du jeu, d'internet...

La complémentarité des travailleurs (approche individuelle, systémique et sociale) permet de répondre d'une manière différenciée aux demandes formulées.

Ainsi, le service travaille sur deux grands types d'approches : l'approche individuelle et familiale ainsi que l'approche collective et communautaire (groupe de parents).

Depuis 2017, les intervenants effectuent hebdomadairement des maraudes en collaboration avec les gardiens de la paix du quartier Maritime et du Centre. Ceci a pour but d'aller à la rencontre des consommateurs socialisant en rue et ne pouvant se déplacer jusqu'aux bureaux (les usagers éprouvent parfois des difficultés à respecter les rendez-vous, à s'installer dans un bureau pour discuter...). Si le public visé ne peut venir jusqu'au service, l'équipe ira à leur rencontre !

Pour rappel, avant son déménagement en 2007 vers le bâtiment AJJA, le service Le Pont occupait des locaux au rez-de-chaussée d'un bâtiment situé à la rue de l'école et accueillait un public consommateur « tout venant », dont

certaines héroïnomanes en errance. Depuis son installation dans ce bâtiment, le Pont ne « touche » plus ce public spécifique. Le bâtiment est en effet difficile d'accès (passage obligé par 3 portes avant d'accéder à l'accueil, y décliner son identité, obtenir un badge d'accès pour l'ascenseur..., difficulté pour ce public spécifique de respecter des rendez-vous).

Or, les interpellations de la population au sujet des toxicomanes qui se rassemblent au quotidien à Ribaucourt sont multiples, les actions policières visant à « chasser » les consommateurs de cet endroit se sont avérées peu efficaces (déplacement vers d'autres lieux puis retour à Ribaucourt). C'est notamment à partir de ces constats que ce partenariat a été mis sur pieds.

Profils des publics cibles

Consummateurs incarcérés

Addultes consommateurs contraints par la justice de consulter nos services (Libération Conditionnelle, Surveillance Electronique, etc.)

Addultes consommateurs en demande de soutien sans contrainte externe

Consummateurs de rue

Consummateurs avec trouble psychiatrique associé (double diagnostic)

Jeunes adultes (toute grande majorité de garçons), en quête d'identité et de sens qui se retrouvent entre pairs « au quartier ». Ils se socialisent sur une surface extrêmement restreinte. Certains recherchent des montées d'adrénaline via la consommation d'autres substances (alcool, benzodiazépines,...) et/ou en commettent des délits

Parents, fratries ou enfants en souffrance, démunis aux côtés de leur(s) proche(s) dont la (sur)consommation de produits peut engendrer des décompensations psychiatriques, de la violence, de l'isolement, etc.

Description des actions menées en 2019 :

Suivi individuel et familial en 2019:

Travailler et développer une approche individuelle en matière de toxicomanie est essentiellement une question de choix entre différentes approches méthodologiques, la plus-value recherchée résidant essentiellement dans la complémentarité et la multidisciplinarité.

Le projet concerne pour une part des consommateurs de drogues dits marginalisés, dont certains sont totalement exclus des réseaux classiques. Comme les chiffres de 2019 le montrent (voir ci-dessous) nombre d'entre eux ont ou ont eu des démêlés avec la justice. Les objectifs sont multiples : renforcer le contact avec le public cible qu'il soit présent dans l'espace public ou non ; répondre à des demandes spécifiques et offrir des réponses efficaces en matière d'accompagnement individuel ; améliorer la qualité de vie des consommateurs par un travail sur l'insertion sociale, la reconstruction des liens familiaux, l'engagement dans un trajet de soin via des cures de sevrage à l'hôpital suivies de séjours dans des centres de postcure, et par-là faciliter le désengagement dans une carrière de toxicomanie.

Quelques chiffres...

128 personnes différentes dont **40** nouvelles demandes en 2019 ont été accompagnées dans le cadre d'un suivi individuel ou familial c'est dans le titre par le service.

Régularité des suivis : Parmi les 88 personnes dont l'accompagnement a débuté avant 2019, 63 sont suivies de manière soutenue et régulière. Les 25 autres sont des « suivis de longue durée » qui reviennent ponctuellement vers le service pour parler d'un point précis qui les taraude, pour faire le point sur leur cheminement ou par obligation judiciaire.

Parmi les 40 personnes rencontrées en 2019, 5 ont été réorientées vers des services plus adéquats après un ou deux entretiens (non Molenbeekois, service de médiation, service juridique...).

Donc, parmi les 128 personnes accompagnées en 2019, 32 l'ont été de manière ponctuelle (57 entretiens) ; 96, de manière plus soutenue et régulière (de 2 entretiens par semaine à 1 entretien par mois). Soit, pour 2019 : 955 entretiens, +/- 90 heures de présence en rue et 32 accompagnements vers le réseau (santé / social) ou de concertation avec la personne et son réseau d'intervenants psychosociaux (726 entretiens bureau, 212 entretiens prisons, 17 entretiens à domicile, 32 accompagnements vers le réseau, +/- 45 maraudes de 2h en rue)

La forte prévalence d'entretiens au bureau par rapport aux années précédentes est liée à plusieurs facteurs :

- ➔ Augmentation de la fréquence des entretiens, notamment avec les consommateurs de rue qui s'engagent dans un trajet de soin. (Ces suivis spécifiques s'étant, de plus, intensifiés en 2019).
- ➔ De nombreux détenus, suivis en prison les années précédentes, sont sortis en permission de sortie et congés pénitentiaires en 2019. Ceci explique aussi la diminution du nombre d'entretiens en prisons. Mais parallèlement, augmentation fonds de peine

Dans le détail :

Un seul mineur (16 ans) a été suivi par le service en 2019.

L'âge des adultes accompagnés va de 22 ans à 53 ans.

28 femmes et 100 hommes.

consommateurs / entourage : 103 consommateurs / 25 membres de l'entourage

Entourage :

Majoritairement des mères.

24 des 25 membres de l'entourage sont des femmes en difficultés avec la consommation de leur(s) proche(s) (23 mères/ 1 épouse) ; le 25ème est un jeune homme en difficultés avec la consommation de ses frères.

Bien que n'ayant accompagné qu'un seul mineur en 2019, le service a offert un soutien parental aux parents de 15 mineurs aux prises avec une consommation problématique (groupe parent).

Les entretiens individuels avec les proches sont l'occasion, pour eux, de décharger leur désarroi, leurs colères, leurs sentiments d'impuissance et de culpabilité,... Ce sont des moments de prise de recul où ils peuvent analyser ce qui se passe à la maison ; obtenir des informations sur les addictions, les produits et leurs effets, les troubles psychiques ; le cas échéant, des informations sur la procédure Nixon (mise en observation), des adresses de services d'aide aux victimes ... ; où ils peuvent envisager aussi des changements d'attitude dans leur relation avec la personne malade, car « la seule personne que l'on peut vraiment changer, c'est soi-même »..

Consommateurs :

Majoritairement des hommes aux prises avec la justice.

Seules 4 femmes en difficultés avec leur (poly)consommation (alcool, jeux, médicaments, cocaïne) ont bénéficié d'un accompagnement en 2019. Le constat du faible taux de femmes accompagnées par le service est récurrent d'année en année. Une attention particulière pourrait donc être portée à ce public spécifique.

Consommateurs / justice / rue :

- ➔ 18 consommateurs « non justiciables ». Il s'agit donc des consommateurs accompagnés par le service dont le casier judiciaire est vierge de toute condamnation au tribunal correctionnel ou à la cour d'Assises.
- ➔ Aucune des 4 femmes consommatrices accompagnées ne présente de soucis de justice.
- ➔ Parmi les 99 hommes consommateurs accompagnés, 81 connaissent (ou ont connu) un parcours carcéral. Une minorité est en sursis probatoire. Notons qu'au moins 11 des 18 consommateurs qui n'ont pas connu la prison ont été suivis, mineurs, par le tribunal de la jeunesse ; 7 d'entre eux ont été en IPPJ.
- ➔ 4 détenus, condamnés pour faits de terrorisme, étaient incarcérés en section D-rad-Ex en 2019.
- ➔ 12 d'entre eux, poly-consommateurs (alcool, héroïne, cocaïne (et dérivés), benzodiazépines) sont allés à fond de peine après avoir purgé de 6 à 20 ans de prison ; 9 d'entre eux ont connu / connaissent un parcours en rue (SDF).
- ➔ 4 des 9 consommateurs de rue n'ayant pu bénéficier d'un parcours de soins hospitalier ni être relogés en 2019 sont sans papier.
- ➔ En 2019, 6 des 9 consommateurs accompagnés en rue ont bénéficié d'un accompagnement régulier au sein du service, en partenariat étroit avec des médecins généralistes, psychiatres, services bas seuil (Dune, Transit),... ; 2 d'entre eux ont suivi une cure en milieu hospitalier ; le service a accompagné 3 personnes dans des centres de postcure (Trempline, Ellipse).

A côté de ces personnes ayant connu un parcours carcéral et se retrouvant en rue, l'équipe rencontre chaque semaine, lors des maraudes, des personnes consommatrices (6 en moyenne lors de chaque maraude) avec qui les psychologues discutent et tentent de rétablir un lien avec la société, avec, au centre de ces rencontres, la notion de respect qui peut manquer régulièrement dans le monde de la rue. Les interventions sont diverses, allant du « simple contact » jusqu'à un suivi régulier, en passant par des discussions permettant de tisser un lien précieux.

Ces chiffres donnent tout leur sens aux maraudes hebdomadaires du service Le Pont. Mais, comme précisé déjà dans le rapport d'activités 2018, qui crée l'offre crée la demande. Il s'agit d'accompagnements particulièrement soutenus dans le temps et délicats nécessitant des rencontres très régulières tant les précarités sont multiples. Le service ne comptant que 2 psychologues ETP, l'engagement d'un psychologue de rue supplémentaire s'avère plus que nécessaire.

Produits consommés (par ordre de fréquence et comme observations non validées médicalement)

Consommateurs « non justiciables » :

- 7 consommateurs quotidiens de cannabis (3 à 20 joints par jour)
- 3 alcoolodépendants, l'alcool ayant remplacé une polyconsommation (héroïne, cocaïne, LSD...)
- 1 consommateur d'héroïne (SDF, sans papiers)
- 2 joueurs compulsifs (bingo, casinos...)
- 5 polyconsommateurs : cocaïne – cannabis – alcool - benzodiazépines // héroïne - cocaïne // héroïne - alcool

Consommateurs « justiciables » :

- Cannabis (le plus répandu, notamment en prison) ; usage banalisé par les consommateurs
- Alcool (en rue, souvent en combinaison avec les médicaments)
- Benzodiazépines et neuroleptiques (en rue et en prison ; prescription massive en prison)
- Cocaïne, crack // Héroïne et dérivés (en rue)
- 1 Addiction aux jeux (Bingo, casino) (prison, cour d'Assises) idem...

L'équipe du Pont relève à ce propos des particularités notoires pour cette année 2019 dans le cadre de l'accompagnement individuel et familial:

- 1 Une augmentation des entretiens dans les locaux par rapport à l'année passée.** Ceci s'explique en partie par une augmentation de la fréquence des entretiens, notamment avec les consommateurs de rue s'engageant dans un trajet de soins.
- 2 Une diminution pour les prises en charge au sein même de la prison.** S'expliquant par le fait que les prisons ont connu des mouvements de grèves limitant drastiquement leur accès aux services externes comme Le Pont. La prison de Saint-Gilles limite régulièrement l'accès à 5 intervenants extérieurs à la fois. Et que **les aménagements de peine** seraient également davantage utilisés (permissions de sortie, congés pénitentiaires, libération provisoire, surveillance électronique, libération conditionnelle,...), même si certains des suivis incarcérés ont été à fond de peine (cf supra).
- 3 Une augmentation de femmes suivies par notre service.** A côté des femmes consommatrices, l'entourage semble davantage venir nous voir. Le réseau et le bouche à oreille a manifestement joué un rôle dans cette augmentation.
- 4 Un sentiment d'impuissance de l'équipe face aux personnes consommatrices sans papier.**
 - *Lorsqu'elles sont incarcérées, elles reçoivent quasi systématiquement un ordre de quitter le territoire ; à moins qu'elles ne soient jugées irresponsables de leurs actes et donc, condamnées à rester en prison sans date de sortie (annexes psychiatriques des prisons puis établissements de Défense Sociale tels que Paifve ou Les Marronniers)
 - *Lorsqu'elles vivent en rue, pas de possibilité d'accéder à un logement ni de faire un sevrage en milieu hospitalier puisque ne bénéficiant que de l'Aide Médicale Urgente.

Partenariats :

Nombreuses collaborations avec les services de l'asbl Move (Cellule de Veille contre le décrochage scolaire, Antenne J, SAMPA, travailleurs de rue,...). Chaque semaine, les équipes du Pont et du SCAPI (Service Communal d'Aide aux Personnes Incarcérées) se réunissent avec leur coordinateur dans le cadre de réunions d'équipe. Un tel travail en commun est lié au fait que nombre des suivis ont (eu) des démêlés avec la Justice. Or, la question de la réinsertion socioprofessionnelle au centre des missions du SCAPI doit régulièrement être travaillée avec les suivis du dispositif Le Pont. La complémentarité des travailleurs (approche individuelle, systémique et sociale) permet ainsi de répondre de manière différenciée aux demandes formulées.

Partenariats avec d'autres services, externes à l'asbl Move :

Santé : Services psychiatrie (Hôpital Molière, Brugmann - unités 72, 73, centre de crise et centre de jour, cannabis clinic- , Saint Jean (consultation et centre de jour), Saint Bernard (Manage), Erasme (« Le Domaine » Braine L'Alleud) ; Centres de postcure : Trempoline (Châtelet), Ellipse (Carnières), Centre de jour l'Orée (Bruxelles) ; Médecins généralistes, Infirmiers de rue asbl, L'Autre Lieu asbl, Le Pélican asbl

Logement : Asbl La Rue, Asbl Rhizome, Asbl Bonnevie (groupe Alarm), Step Forward (CPAS/Samu), Diogène asbl, Infirmiers de rue asbl, Home 18-24, Home Baudouin

Médiation : Médiate, Service médiation de dettes Téléservices, Services de médiation de dettes des CPAS

Justice : Maison de Justice, CAPREV, CAB, Avocats, Prisons (Forest/Saint Gilles/Nivelles/Ittre/Andenne/Malines/Mons/Lantin), PJ, Atelier des Droits Sociaux

Accompagnement de rue : Gardiens de la Paix de Molenbeek, Service de l'Action Sociale de la commune, Asbl Transit, Asbl Dune, Asbl Diogène, Asbl Infirmiers de rue

Emploi / formation/ Volontariat : JST, Casablanca, Solidarité, projets Neet

L'équipe s'est mobilisée pour intégrer différentes coordinations et réseaux du secteur de la toxicomanie et de la santé mentale (FEDITO, ligue de la santé mentale,...). Elle est membre administratrice de la FIDEX.

Bref, concernant le suivi individuel et familial en 2019. Parallèlement à la prévention de la rechute et de la récidive, l'objectif poursuivi vise l'amélioration du « bien-être » des usagers et de leur entourage à travers une réflexion avec les usagers sur leur parcours de vie, leur situation familiale, sociale, médicale, psychologique et une aide pour se situer, dans leur propre histoire, ainsi que la place du produit qu'ils consomment et dont souvent ils abusent. Pour l'année de référence, le Pont s'est employé à renforcer le contact avec le public cible, avec l'entourage ; offrir des réponses concrètes au public, améliorer le cadre de vie et renforcer les liens avec le réseau institutionnel (santé, justice, autres services d'accompagnement des personnes incarcérées et consommatrices, juridiques..).

L'accroissement du nombre d'accompagnements soutenus de consommateurs de rue, fruit des maraudes menées avec les Gardiens de la Paix depuis mi-2017, amène l'équipe à demander l'engagement d'un troisième ETP psychologue de rue.

Actions collectives et communautaire : le Groupe de Parents

De nombreux parents confient aux travailleurs psychosociaux leur impuissance et profond sentiment d'isolement face à certains de leurs adolescents (ou jeunes adultes) en situation de décrochage scolaire, ayant des problèmes avec la justice et consommant des stupéfiants.

Forts de ces constats et tenant compte de la demande de D., nous avons développé avec des parents un espace communautaire dont ils ont défini eux-mêmes les objectifs.

Ce groupe, actuellement composé de 10 parents (2 nouvelles mamans en 2019), se réunit, une fois par mois, depuis mars 2012. Ces parents ont comme points communs :

- D'avoir des enfants qui ont des problèmes avec la justice (Prison, I.P.P.J,...) et la consommation
- D'habiter à Molenbeek-St-Jean.

Compte tenu des problématiques qui rassemblent ces parents, il s'agit d'un groupe semi-ouvert basé sur la stricte confidentialité – « Ce qui se dit dans le groupe ne sort pas du groupe au risque de s'en faire exclure ».

Dès lors toute nouvelle demande pour rejoindre le groupe est discutée au sein du groupe et requiert l'accord de chacun de ses membres. Ce groupe est animé par la psychologue systémicienne.

Objectifs du « Groupe de parole de parents »

Après une année de fonctionnement, le groupe de parents a défini trois grands objectifs :

- 1) « Pouvoir vider son sac » - entraide et solidarité entre parents vivant des difficultés et émotions semblables avec un ou plusieurs de leur(s) enfant(s) ayant commis des délits.
- 2) Rencontrer des professionnels (policiers, avocats, substituts, juges, ...) afin de mieux comprendre les rouages institutionnels, les fonctionnements de ces différents secteurs avec lesquels ils sont amenés à être en contact et de partager avec eux leurs expériences et vécus de parents. (dialogue)
- 3) Renouer un lien plus positif avec leurs enfants (ceux qui ont commis des délits, mais aussi, leurs frères et sœurs, victimes collatérales) au travers d'activités en groupe.

L'objectif 1 est tout à fait atteint, les parents se rencontrant en dehors du groupe mensuel. Ainsi :

- C**haque famille rompt avec l'isolement et le profond sentiment de honte qui l'anime.
- L**es parents reprennent, en tissant ces liens, leur place sur la « place publique » ; leurs enfants respectifs voient leurs parents qui communiquent, se soutiennent, s'entraident.
- L**'accueil des nouveaux membres est géré par les parents eux-mêmes (rencontres préalables, écoute, « parrainage »...)

Le second objectif s'est concrétisé en 2019 par une rencontre centrée sur les drogues.

Afin de répondre aux nombreuses questions des parents au sujet des drogues, le groupe a invité le coordinateur de l'asbl Dune. Le thème de la rencontre était : « comment reconnaître les différents produits stupéfiants consommés par nos enfants ; comment réagir avec eux ? »

L'asbl Dune est agréé par le Service Public Francophone Bruxellois en tant que service actif en matière de toxicomanie. Elle est reconnue pour les missions d'accompagnement, de prévention, de réduction des risques, de formation, de travail de rue, de soins.

Partenaire privilégiée du service Le Pont, cette association avait assuré une journée de formation en 2018 à l'attention des responsables des Gardiens de la Paix. A l'initiative du service de prévention, cette première démarche de sensibilisation a été complétée en 2019 par 2 journées de formation destinée à l'ensemble des gardiens de la paix et aux psychologues du service (formation donnée par l'asbl Transit, autre partenaire privilégié du service).

Par ailleurs, une psychologue du service, un ancien consommateur et une psychologue de rue de l'asbl Transit ont été invités le 12 novembre 2019 par l'équipe de CLIP Radio (un des projets de l'asbl Dune) dans le cadre d'une émission traitant de la santé mentale en rue et en prison. <https://www.radiopanik.org/emissions/clip-radio/episodes/> Cette animation a été forte en émotions pour les parents qui ont reconnu des produits, des comportements « sous effets » de leurs enfants. Notons que pour cette rencontre, les parents n'ont pas souhaité inviter leurs enfants, comme c'est le cas les années précédentes. Les parents voulaient apprendre, comprendre, livrer leur désarroi « sans être parasités par les bobards des jeunes ».

Ils ont pu poser librement toutes leurs questions, décrire « des petites pilules trouvées à la maison », « des trucs bizarres, blancs, comme des cailloux »..., découvrir de quoi il s'agit et mieux comprendre les comportements tantôt violents, tantôt amorphes ou « parano » de leurs enfants.

Notons qu'un papa, bouleversé par le sujet, a préféré quitter la réunion plus tôt.

En fin de séance, les parents sont repartis avec des petits fascicules explicatifs sur les stupéfiants et un exemplaire du « Bon plan », recueil de bonnes adresses.

Le troisième objectif quant à lui n'a pas été atteint en 2019.

Comme explicité dans le volet individuel, qui crée l'offre, crée la demande. L'accompagnement soutenu des consommateurs rencontrés en rue à l'occasion des maraudes avec les gardiens de la paix a demandé un investissement temps important ; temps qui a été pris sur celui de l'organisation d'une sortie avec les familles.

Mais, qu'à cela ne tienne, puisqu'en 2020, le groupe (parents, adolescents, enfants) partira à Paris, dans le cadre d'un partenariat avec un doctorant en sociologie de l'université de Paris et des associations de parents de la Ville de Roubaix.

Bref, concernant le groupe des parents, après 8 ans de fonctionnement, ce groupe se révèle être un véritable soutien pour les parents. Relevons cependant qu'il est aujourd'hui uniquement composé de mère (dans le cadre des rencontres mensuelles – objectif 1-) ce qui n'était pas le cas les premières années.

Quelques constats et hypothèses pour tenter d'expliquer cette absence des pères :

- 1) Constat : L'absence d'un co-animateur homme. Les premières années ont fait l'objet d'un partenariat entre le service Le Pont et Christophe Vivario, animateur de groupe, détaché de l'épicerie sociale « Amphora ». Celui-ci n'a jamais été remplacé après son départ d'Amphora et, par conséquent, du groupe. Les quelques pères présents au début ont fini par désertier le groupe mensuel.
- 2) Constat : Le service Le Pont s'investit dans les prisons, dans la rue, dans des entretiens au bureau, dans des accompagnements sur le terrain, dans le groupe de parents. L'équipe a besoin d'être étoffée, notamment pour la co-animation du groupe et la gestion de sa visée communautaire.
- 3) Constat : Plus de la moitié des mères participant au groupe sont veuves ; deux pères souffrent de troubles psychiatriques majeurs ayant entraîné des mises en observation (procédures Nixon)
- 4) Hypothèse : Les réunions mensuelles regroupant une grosse majorité de femmes et consistant essentiellement à la libération de la parole, les pères s'y retrouvent-ils vraiment ? Cette question se pose d'autant plus que les pères sont présents aux côtés de leurs femmes et enfants dans le cadre des sorties en familles et des rencontres avec les professionnels.

Plus largement, l'absence de père(ou le fait que des pères présentent des maladies mentales avérées) dans la majorité des familles participant à cette action collective et communautaire n'est-elle pas en soi un facteur explicatif des difficultés qui amènent ces mères à se réunir dans ce groupe ?

LE SCAPI – SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT POUR PERSONNES INCARCÉRÉES

De manière globale, le SCAPI offre un accompagnement psycho-social ainsi qu'une aide à l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet d'insertion socio-professionnelle aux détenu(e)s et ex-détenu(e)s molenbeekoïses(es).

Le service se veut gratuit et confidentiel, proposant une interface bienveillante entre l'univers carcéral, la société et les processus d'insertion.

Les familles et proches des justiciables peuvent également être accueillis dans une dynamique d'écoute et de soutien.

Ainsi, l'offre peut se décliner sous trois axes essentiels :

« Axe pénitentiaire » :

Le SCAPI peut être sollicité lors de la détention. L'équipe travaille alors à la demande du détenu. La forme que prendra cet accompagnement psycho-social est bien souvent liée au parcours du justiciable, là où il est en dans sa peine.

Par exemple, en début de détention et plus particulièrement lorsqu'il s'agit d'un primo-incarcéré, le SCAPI le soutient face au choc que peut constituer l'incarcération en elle-même. Souvent, un travail de vulgarisation (démarches, courriers, procédures) lié à la détention est également nécessaire.

L'accompagnement psycho-social en prison, permet d'établir un lien de confiance à une période où les personnes sont particulièrement vulnérables. L'équipe joue un rôle dans l'apaisement des colères et des frustrations des justiciables, notamment face aux conditions de détention. En effet, les intervenants jouent un rôle « tampon », une sorte de soupape de sécurité et, ponctuellement, peuvent servir d'intermédiaire entre le détenu et l'administration pénitentiaire.

Notamment, grâce à une régularité dans le suivi des personnes incarcérées, une relation de confiance peut s'établir et ainsi permettre à certains de revenir sur leur parcours de vie, sur des événements du passé encore douloureux et ainsi réfléchir, donner du sens à leur incarcération.

Quand approche la date de la libération conditionnelle, le SCAPI peut être sollicité par les détenus pour les accompagner dans l'élaboration du « plan de reclassement » qu'ils devront présenter dans le cadre de leur procédure de libération. Ce travail peut s'initier par une réflexion lors de la détention. Mais les démarches s'effectuent plus concrètement au bureau, lorsque le détenu obtient ses sorties et/ou ses congés pénitentiaires. Pour certains, il s'agira d'avantage d'un soutien de type « socio-professionnel » (recherche d'une école, formation, bénévolat, travail...), tandis que pour d'autres, des démarches en vue d'une hospitalisation peuvent être effectuées (hôpital psychiatrique général, centre spécialisé dans les addictions,...).

« Axe post-pénitentiaire » :

L'équipe maintient le suivi psychologique et/ou social entamé mais accompagne et soutient également toute personne qui a été confrontée au monde carcéral ou judiciaire.

Les démarches s'effectuent plus concrètement au bureau lorsque le détenu est placé sous surveillance électronique, obtient des permissions de sorties, des congés pénitentiaires, la libération définitive ou conditionnelle. Le suivi psychologique permet alors au justiciable d'avoir un lieu d'écoute, de soutien thérapeutique face au changement radical entre la réalité carcérale et l'équilibre social à (re)trouver au sein de la société.

D'autre part, le suivi socio-administratif proposé permet un soutien face aux difficultés administratives et sociales liées à la sortie de prison.

Il est important que la personne libérée puisse avoir un lieu où elle peut faire le point sur sa situation. L'équipe offre un cadre bienveillant pour aider à structurer les différentes démarches : régularisation des droits en matière de sécurité sociale/aide sociale, aide à la recherche d'une formation/d'un emploi, aide à la gestion du budget,

orientation vers les services spécialisés en matière de logement, droit des étrangers, service juridique, ... La personne accompagnée peut également recevoir une aide pour clarifier son projet professionnel. La rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation, la sensibilisation à l'outil informatique de base et la simulation d'entretien, sont des outils utiles pour permettre à la personne de faire le point sur sa situation afin d'atteindre ses objectifs de vie. Tant au niveau psychologique que socio-professionnel, le service dénombre une part significative de personnes qui n'ont plus de « conditions de suivi » vis à vis de la justice mais continuent à nous solliciter pour des aides ponctuelles tout au long de leur vie post-pénitentiaire.

« Axe entourage » :

Le service travaille également avec les familles des personnes justiciables, qui sont souvent des victimes collatérales.

Un soutien psychologique peut s'avérer nécessaire tant pendant la période de détention, qu'après. En effet, l'incarcération d'un proche, mais aussi la transition que constitue par la suite sa libération, bouleverse le système familial dans son ensemble, suscitant beaucoup de stress chez chacun de ses membres. Le SCAPI offre un espace où les difficultés, les inquiétudes de chacun, peuvent être entendues et reconnues. Ce type de soutien peut prendre la forme d'entretiens individuels avec le membre de la famille qui en fait la demande (par exemple : la mère d'un détenu, une épouse, un frère...), mais le service offre également la possibilité d'un suivi « post-pénitentiaire » en couple ou en famille.

De fait, il est souvent très difficile pour l'ex-détenu de retrouver sa place au sein du foyer suite à son incarcération ; le système familial a continué à vivre et s'est adapté en son « absence ». L'incarcération est ainsi devenue un nouvel élément qui structure la famille, et suite à une période de détention plus ou moins longue, la libération peut alors générer de l'angoisse, bouleversant à nouveau la place/les rôles de chacun des membres. Dès lors, les interventions systémiques peuvent permettre, à travers un espace tiers sécurisant, d'aborder et reconnaître le vécu et les difficultés respectives, de revenir sur des événements du passé encore générateurs de souffrance, mais aussi de réfléchir à l'avenir en expérimentant une place nouvelle, plus différenciée. Ainsi, mobiliser l'entourage peut constituer une véritable ressource pour le justiciable dans son parcours de « réinsertion ».

D'autres demandes émanant de proches et faisant l'objet d'entretiens plus ponctuels, sont d'ordre socio-administratif ou liées à des questionnements quant au fonctionnement du système judiciaire et carcéral.

Finalement, il arrive que le SCAPI oriente un ex-détenu, ou son entourage, vers le **Service de Médiation** de la Commune. C'est le cas par exemple dans le cadre d'un divorce, ou d'une mésentente au sujet de la garde alternée d'un enfant.

En ce qui concerne la période de référence, **105** détenus et ex-détenus ont bénéficié d'un accompagnement pour un total de **711** entretiens.

Ce taux de fréquentation ne comprend pas les **fratries**, les **mères** et les **femmes/compagnes** qui sont également accueillies dans une dynamique de soutien et/ou d'orientation. Le service dénombre **13** suivis de ce type, ce qui représente un total de **54** entretiens.

Les ex-détenus ainsi que les familles sont reçu(e)s au sein de l'Asbl. Les personnes incarcérées sont accompagnées au sein des établissements pénitentiaires suivants : Saint-Gilles, Forest, Ittre, Nivelles, Andenne et Leuze-en-Hainaut.

Constats et ressources

L'insertion professionnelle :

Comme chaque année, le service rencontre des difficultés par rapport à l'offre de formation à destination de son public spécifique. Ces difficultés ne sont pas propres au fonctionnement du SCAPI, mais sont dues au manque de places accessibles aux justiciables dans les centres de formation (exemple : une seule personne porteuse d'un bracelet électronique par session). Notons également que le niveau scolaire du public est assez bas et rend l'accès difficile à un grand nombre de formations.

L'équipe souligne également une discordance entre la temporalité organisationnelle des centres de formation, et les rythmes spécifiques du monde carcéral (par exemple, la date d'entrée en formation ne correspond pas à la date de la probable libération). Cependant, les Tribunaux d'Application des Peines tiennent compte de plus en plus de cette discordance et tentent de s'adapter.

S'ajoute à cela la problématique de l'accès à l'emploi, renforcée par un casier judiciaire qui freine la plupart des employeurs. Il en va de même pour un nombre croissant de formations, comme pour de nombreuses agences d'intérim. Le SCAPI préconise donc, dès que la condition judiciaire le permet, d'entamer les démarches en vue d'une demande de réhabilitation pénale. Pour ce faire, le service vers **Cap Réhabilitation** de l'asbl CAP-ITI ou vers des avocats.

L'équipe constate que ce public spécifique, tant dans une recherche de formation que d'emploi, privilégie les domaines de la construction, de l'Horeca et de la livraison. En effet, ce sont des secteurs moins regardants concernant le passé carcéral, ils semblent plus accessibles et plus ouverts aux ressources et compétences individuelles. Le secteur de la livraison ayant fait un grand boom ces derniers temps, ce public y voit l'opportunité de travailler rapidement sans tous les écueils liés aux procédures strictes de recrutement, et ce, malgré des contrats « d'indépendants précaires ».

Ainsi, pour pallier à la problématique de l'insertion sociale et professionnelle pour les personnes ayant connu une incarcération, nous sommes dans l'obligation de fonctionner au cas par cas. L'équipe a pu constater que certains centres de formations, tels que le centre **FAC**, les centres Alpha de **Lire et écrire**, **Casa Blanco**, **Groep Intro**, **J.E.S.vzw**, **Atelier Groot Eiland**, le centre de **Formation Bonnevie**, le centre de **Formation des Etangs Noirs**, **Le Piment**, **Solidarité Savoir**, certains programmes de **Bruxelles Formation** ou encore l'**I.E.P.S.C.F.**, sont plus prompts à travailler avec tout type de public, et particulièrement avec les personnes sortant d'une période d'incarcération.

Le socio-administratif et juridique :

En ce qui concerne les problématiques socio-administratives et juridiques telles que le droit à l'aide sociale, le droit du bail, la sécurité sociale... qui demandent des réponses plus pointues, nous collaborons avec **Antenne J** (asbl Move) et l'**Atelier des Droits Sociaux**.

L'équipe coopère également avec le **Sampa** (asbl Move) dans le cadre du droit des étrangers, pour les détenus et leurs familles sans titre de séjour ou qui ont perdu ce titre suite à l'incarcération. Lorsque le justiciable n'a pas de ressources à l'extérieur, nous lui proposons de faire appel au **SASB** asbl, qui se déplace au sein des prisons bruxelloises et a aussi comme spécificité le droit des étrangers. Le détenu peut également faire appel à un avocat pro deo.

Le service constate une augmentation du nombre de personnes qui combinent plusieurs facteurs aggravants leur situation de détenu : sans droit de séjour, sans domicile, sans famille, relevant de la santé mentale... Ce public est souvent « oublié » du système car aucune perspective de pouvoir remplir des conditions de libération et d'insertion en raison de l'absence du droit de séjour. Le SCAPI tente donc de les soutenir psychologiquement et de les accompagner dans leurs démarches auprès de l'Office de Etrangers, par le biais des professionnels du secteur du droit des étrangers.

Santé mentale et assuétudes :

Aussi, beaucoup de personnes relevant de la santé mentale et/ou de la toxicomanie sont incarcérées. Ces problèmes doivent être traités avant l'insertion socioprofessionnelle. Là encore, le manque de structures adaptées à ce public est problématique. Par exemple, la majorité des centres thérapeutiques ne travaille pas avec des justiciables si ceux-ci sont porteurs d'un bracelet électronique, ou si la condition de libération est directement liée à une prise en charge par le centre. Citons tout de même le centre résidentiel « **Trempline** », le centre de jour « **l'Orée** », le service psychiatrique/Unité alcoolologie et toxicomanies de **Brugmann**, vers qui le service oriente les personnes qu'il accompagne.

L'ambulatoire reste une alternative pertinente pour certains suivis : **Le Projet Lama**, **les médecins généralistes/psychiatres**, **La Passerelle /De Brug, d'Ici et d'Ailleurs**, **Fami-Home**, **l'Ambulatoire Forest** et **Enaden**.

Notons que **Le PONT** (Accompagnement des usagers de drogues et de leur famille) de l'asbl Move, reste le partenaire privilégié du SCAPI (réunions d'équipe hebdomadaires communes ; base de données commune ; accompagnements en binômes).

Coordinations et formations des travailleurs :

L'équipe se mobilise afin de participer à différentes coordinations dans le cadre du milieu carcéral :

Le Groupe d'Aide Sociale (COCOM) qui regroupe des services externes d'accompagnement des détenu(e)s, ainsi que les Services Psycho-Sociaux faisant partie de l'Administration Pénitentiaire des prisons bruxelloises.

La Permanence d'Accueil des Nouveaux Entrants/Maison d'arrêt (Saint-Gilles).

La Fidex qui assure la coordination et la concertation des associations d'aide aux justiciables qui en sont membres. Le directeur du SCAPI est membre du C.A et de l'Assemblée générale.

Pratiques Cliniques avec les Justiciables/Ligue Bruxelloise de la Santé Mentale.

Move est administratrice de l'asbl FIDEX.

Enfin, le service s'investit par le biais de colloques, de conférences ou de tables de discussions entre professionnels du milieu carcéral et de la santé mentale, afin de réfléchir, d'évoluer et de s'informer sur les autres pratiques. Il en va de même pour le volet socio-administratif, l'équipe se met à jour quant aux avancées en matière de droit social et pénal.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Tout au long de ce rapport, nous vous avons présenté l'ensemble des services et projets menés par notre association. Ceux-ci sont nombreux et diversifiés. Ils sont portés quotidiennement par 170 collaborateurs qui œuvrent afin d'améliorer le vivre et le faire ensemble au sein de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des collaborateurs de l'institution qui s'investissent quotidiennement dans l'accomplissement de leurs missions dans un contexte qui n'est pas toujours évident compte tenu des réalités socio-économiques des publics qui fréquentent nos différents services et ceci d'autant plus qu'à l'écriture de ce rapport d'activités, une crise sanitaire impose des règles qui rendent l'accomplissement de nos missions particulièrement délicates compte tenu des mesures de sécurité et d'hygiène en vigueur. Les demandes et besoins de nos usagers n'ont pas été confinés. Que du contraire, quand une crise éclate, les publics les plus vulnérables ne sont jamais épargnés. Ce qui était déjà difficile pour eux hier devient encore plus difficile aujourd'hui. Avec la perte de certains revenus (chômage temporaire, titres services, travail au noir,...), la situation socio-économique et sanitaire de certaines familles est alarmante car des choix quant à la satisfaction ou non de certains besoins vitaux doivent s'opérer.

Bien que durant les 2 premières semaines de la crise, les demandes de nos publics ont diminué, très vite, de nouvelles demandes ont vu le jour liées aux conséquences sociales et économiques de la crise sanitaire (demande de colis alimentaires, problème de paiement de loyer, mise entre parenthèse des suivis psycho-médico-sociaux,...).

Nous le savons déjà : cette crise aura de nombreuses répercussions dans différents domaines. Notre association reçoit d'importantes subventions pour mener à bien ses missions. Ces subventions proviennent de différents niveaux de pouvoir (communal, régional, communautaire, fédéral et européen). Il sera important de maintenir ces subventions, mais également de les renforcer compte tenu des demandes qui vont s'accroître et des nouvelles règles en matière d'accompagnement compte tenu de la crise sanitaire.

Cette crise nous a également rappelé qu'au sein de notre société, les professions liées aux sphères médicales, éducatives et sociales sont des piliers de son fonctionnement et qu'un financement adéquat est nécessaire afin de pouvoir agir de manière efficiente en amont de toute crise. Trop souvent, les lignes ne bougent qu'après une crise...

Retenons également ces nombreux élans de solidarité qui ont vu le jour dans nos quartiers. La société civile et particulièrement la jeunesse a été exemplaire à plus d'un titre à cet égard.

Tâchons de ne pas oublier les enseignements de cette crise et continuons à œuvrer pour plus de solidarité.

Graphisme et mise en page:
Marine Pascal